

La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale

La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale

PAR JOANIE CAYOUETTE-REMBLIÈRE ET ÉRIC CHARMES

Quelle est la contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale ? Telle est la question à laquelle ambitionne de répondre, *in fine*, le projet de recherche *Voisinages*.

Les textes précédents ont bien montré, d'une part l'importance des relations de voisinage et des activités pratiquées dans l'espace local de résidence, d'autre part l'inégale participation à ces relations et activités, en fonction des contextes locaux et des caractéristiques des individus. Ce chapitre entend synthétiser l'ensemble de ces résultats et analyser en quoi l'intégration dans l'espace local participe à l'intégration sociale dans son ensemble. Ce faisant, elle prolonge deux traditions théoriques sur lesquelles cette recherche s'appuie.

D'un côté, elle s'appuie sur la tradition durkheimienne qui définit l'intégration sociale à partir des liens sociaux de différentes natures qui rattachent les individus à des groupes et à la société dans son ensemble. Toutefois, les théories durkheimiennes de l'intégration sociale tendent en général à négliger le poids du lieu de résidence et des liens qui en découlent¹. Dans son actualisation récente de cette approche, Serge Paugam (2014) structurait ainsi son propos autour de quatre types de liens sociaux, à savoir les liens de filiation, les liens électifs, les liens organiques² et les liens citoyens. Il n'effleurait alors qu'indirectement le rôle du lieu de résidence en considérant que les relations de voisinage font partie des liens électifs.

D'un autre côté, elle s'appuie sur les travaux de l'École de Chicago, qui ont contribué à développer les études de l'intégration sociale aux États-Unis, et qui accordaient un poids bien plus conséquent au quartier de résidence. Que ce soit pour étudier les effets socialisateurs du phénomène urbain (Wirth, 1938) ou pour mettre en évidence la manière dont l'intégration peut se faire dans un quartier tout en détachant de la société globale (Whyte, 2007 ; Wirth, 1928), les sociologues de Chicago ont bien montré en quoi l'espace local « n'est pas simplement un décor » (Remy, 1998), dispose de propriétés propres qui participent de l'intégration sociale des individus. Ces travaux anciens, principalement centrés sur les populations immigrées et les quartiers populaires, ont inspiré diverses recherches ethnographiques et statistiques en France (Authier, Bourdin et Lefeuvre, 2014 ; Joseph et Grafmeyer, 2009 ; Pan Ké Shon, 2009).

Souvent centrés sur un seul type de contexte, et plus particulièrement sur les quartiers populaires (Tissot, 2007), les travaux français contemporains sur le rôle de l'espace de résidence sont nombreux à montrer en quoi celui-ci peut constituer une ressource pour certaines populations (Beaud, 2003 ; Collet, 2015 ; Faure, 2006 ; Kokoreff, 2003 ; Lepoutre, 2001 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989). Dans le même temps, ils questionnent rarement l'interaction entre l'espace local de résidence et les autres espaces. Il est pourtant difficile de saisir ce qui se joue dans l'espace local de résidence sans considérer les processus en cours dans les autres lieux ; citons en ce sens les travaux en cours de Guillaume Favre

¹ Nous ne sommes pas les premiers à constater que l'espace physique est absent des théories durkheimiennes. Joanie Cayouette-Remblière, Gaspard Lion et Clément Rivière (2019) constataient ainsi que *Le suicide* (Durkheim, 1897) et *De la division du travail social* (Durkheim, 1893) – ne contiennent les termes « espace » et « milieu physique » que pour les opposer aux effets du « milieu social ». Voir aussi Authier (2012)

² Dans une perspective durkheimienne, les liens organiques sont ceux qui lient l'individu à la société par le biais de la division du travail et des organisations professionnelles.

et Lydie Launay (2019) qui montrent que les relations de voisinage sont moins homophiles que les autres ou encore l'étude de Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) qui observent que si l'intensité des relations de voisinage a diminué au fil du temps, la chose n'a été que partiellement compensée par une augmentation des relations hors voisinage. Situer l'espace local de résidence parmi les lieux et liens des individus permet également un regard plus circonspect sur les formes de fermetures sociales, ethniques ou physiques de certains espaces résidentiels (Charmes, 2005).

C'est là une des forces de notre protocole de recherche que de pouvoir rendre compte à la fois de l'inégale intégration sociale à l'espace local de résidence et de son articulation avec d'autres types d'intégration. Pour ce faire, nous développerons dans une première partie un indice synthétique d'intégration à l'espace local de résidence. Celui-ci sera ensuite mis en perspective avec deux autres indices synthétiques : un indice d'intégration extra-locale (II) et un indice d'intégration sociale a-spatialisé (III).

I. Variations dans l'intégration à l'espace local

Invitations à domicile, échanges de services, conversations entre voisins, activités culturelles et sportives dans le quartier, fréquentation des commerces et équipements locaux, participation à la vie politique locale... tous ces éléments qui concourent à l'intégration à l'espace local de résidence ont d'ores et déjà été explorés de différentes manières dans les parties précédentes du rapport. L'objectif de cette section est, d'abord, de construire un indice synthétique de l'intégration à l'espace local et, ce faisant, d'étudier la manière dont les différentes marques de l'intégration à l'espace local se conjuguent. Dans une seconde partie, nous comparerons le poids des différentes dimensions de l'intégration à l'espace local selon les contextes. Puis, nous étudierons les variations sociales et territoriales de l'intensité de l'intégration locale, en mobilisant à la fois des analyses descriptives et des modèles de régressions linéaires permettant d'évaluer le poids des caractéristiques sociodémographiques individuelles d'une part ainsi que les effets de quartier d'autre part.

Choix et méthodes pour la construction de deux indices d'intégration à l'espace local de résidence

Les deux traditions théoriques sur lesquelles repose cette enquête offrent peu de prises directes pour quantifier l'intégration à l'espace local de résidence. D'un côté, la tradition durkheimienne tend à ignorer les dimensions spatiales de l'intégration ; de l'autre, les travaux de l'École de Chicago reposent principalement sur des enquêtes ethnographiques. Nous retenons pourtant de ces deux ensembles de travaux l'existence de différents types d'intégration (ici, des relations électives et/ou utilitaires, la participation à la vie de la cité, la fréquentation des lieux et espaces de vie publics, l'inscription de sa vie professionnelle dans le quartier) et l'importance du contexte dans ce qui intègre à l'espace local.

Choix de construction

Trois ensembles de choix guident ainsi la construction des indices d'intégration à l'espace local de résidence.

Premièrement, à l'instar des travaux anglo-saxons sur la question (Ray et Preston, 2009), nous avons fait le choix de privilégier les pratiques par rapport aux opinions. Les questions sur les pratiques présentent en effet plusieurs avantages : elles sont moins sensibles aux interactions entre enquêteurs

et enquêtés et se prêtent davantage à des comparaisons entre populations et contextes (Bugeja-Bloch et Couto, 2015). Notons cependant qu'il est possible de se sentir bien dans son quartier, voire d'y être attaché, tout en y ayant peu d'activités, des relations limitées à la cordialité et un faible investissement citoyen ; autrement dit qu'il n'y a aucun lien mécanique entre notre indice d'intégration sociale à l'espace local de résidence et le bien-être ou le mal-être des enquêtés. En pratique toutefois, les sentiments déclarés vont dans le même sens que l'indice construit à partir des pratiques.

Deuxièmement, afin de limiter les biais liés aux choix d'indicateurs³, nous avons construit un indice synthétique à partir d'un grand nombre de variables de pratiques. Les variables retenues peuvent être classées en cinq grandes catégories : 1) les activités pratiquées dans le quartier ; 2) les relations entretenues dans le voisinage immédiat, avec les voisins d'immeuble ou des maisons alentours ; 3) les relations entretenues plus globalement avec les habitants du quartier ; 4) la participation à la vie politique du quartier ; 5) le fait de travailler dans son quartier. Les 32 variables ainsi que leur distribution sur la population totale sont présentées dans le tableau 1.

Troisièmement enfin, comme nous l'avons fait tout au long de ce rapport, nous avons travaillé à tenir ensemble une analyse générale comparative des quatorze contextes ainsi que des analyses contextualisées permettant de saisir les spécificités locales. C'est la raison pour laquelle nous construisons, pour chaque individu, deux indices : un indice général d'intégration sociale à l'espace local de résidence (dit « ISL général ») et un indice contextualisé d'intégration sociale à son espace local de résidence (dit « ISL contextualisé »).

³ À titre d'exemple, Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) proposent une analyse détaillée de la participation aux relations de voisinage à partir d'un seul indicateur : le fait de partager un repas avec un voisin. Cet indicateur fait ainsi courir le risque de laisser dans l'ombre les pratiques de populations qui mobilisent moins cette pratique tout en ayant d'autres pratiques et relations locales. Il est possible, par exemple, que leur résultat suivant lequel les familles avec enfants participent moins aux relations de voisinage ne résiste pas à d'autres indicateurs.

TABLEAU 1 - LES VARIABLES RETENUES POUR MESURER L'INTÉGRATION À L'ESPACE LOCAL DE RÉSIDENCE ET LEUR DISTRIBUTION (EN %)

Variables	Oui	Non
Activités pratiquées dans son quartier		
Faire ses courses (au moins une fois par semaine)	84	16
Aller au café/dans un bar (au moins une fois par mois)	39	61
Faire du sport (au moins une fois par mois)	33	67
Pratiquer une activité artistique (au moins une fois par mois)	9	91
Aller au parc (au moins une fois par mois)	60	40
Aller à la médiathèque (au moins une fois par mois)	24	76
Fréquenter un lieu de culte (au moins une fois par mois)	16	84
Faire un pique-nique ou un barbecue (au moins une fois par an)	23	77
Aller au cinéma (au moins une fois par an)	24	76
Assister à une manifestation sportive (au moins une fois par an)	12	88
Voir une exposition/aller au musée (au moins une fois par an)	16	84
Voir un spectacle (au moins une fois par an)	23	77
Aller au restaurant (au moins une fois par an)	59	41
Relations dans le voisinage immédiat⁴ (dans la dernière année)		
Est entré chez un voisin immédiat	60	40
A fait entrer un voisin immédiat	60	40
A reçu un service d'un voisin immédiat	51	49
A rendu un service à un voisin immédiat	59	41
A des conversations avec ses voisins immédiats	90	10
Relations dans le quartier⁵		
Participe à la fête des voisins (au moins de temps en temps)	23	77
Est entré chez un habitant du quartier (dans la dernière année)	49	51
A fait entrer un habitant du quartier (dans la dernière année)	48	52
A reçu un service d'un habitant du quartier (dans la dernière année)	33	67
A rendu un service à un habitant du quartier (dans la dernière année)	34	66
A des conversations avec les habitants de son quartier	77	23
A de la famille dans son quartier	16	84
A des amis dans son quartier	37	63
Mentionne les personnes de son quartier actuel de résidence parmi les personnes qu'il voit ou avec lesquels il communique	42	58
Proportion d'activités faites hors du quartier qui le sont avec des habitants du quartier	(1) 26	(2) 27 (3) 46
Participation politique locale		
A participé à une consultation sur le quartier (dans la dernière année)	14	86
Est membre du conseil syndical, d'une association de locataires ou d'une association de défense ou d'animation du quartier	13	87
Est inscrit sur les listes électorales dans son quartier	59	41
Emploi		
Travaille dans son quartier ou à son domicile	12	88

(1) La moitié ou plus des activités faites hors du quartier le sont avec des habitants du quartier (2) Au moins une activité est faite hors du quartier avec des habitants du quartier, mais cela concerne moins de la moitié des activités faites hors du quartier ; (3) Aucune activité n'est faite hors du quartier avec des habitants du quartier.
Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

⁴ Les enquêtés étaient interrogés sur leurs relations avec leurs voisins d'immeuble ou, selon le contexte, des maisons alentours.

Deux indices qui rendent compte du cumul des participations

Ces indices sont construits au moyen d'analyses des correspondances multiples (ACM), une technique statistique qui a vocation à mettre en évidence les proximités et distances entre les réponses à différentes questions, puis à résumer l'information dans un nombre limité d'axes. Dans un premier temps, une analyse a été conduite sur la population totale et prenant en compte les 32 variables retenues avec leurs 65 modalités. Le premier résultat est la forte dominance du premier axe (84,1 % de l'inertie selon le taux modifié de Benzécri) : cela signifie qu'un indice reprenant les coordonnées de chaque individu sur l'axe 1 est susceptible de résumer 84,1 % de l'information contenue dans ces 32 variables. D'ordinaire, une analyse conduite sur un tel nombre de variables nécessite la prise en compte d'au moins deux indicateurs (nommés axes)⁵. Ici, le fait qu'un axe suffise indique que l'intégration au quartier se joue autour d'un principe central. Ce principe oppose la participation aux activités, aux relations proches, aux relations de quartier et à la vie politique (*le cumul des participations*) à la non-participation à toutes ces dimensions de la vie de quartier (*le cumul des non-participations*). Même en modifiant les variables retenues (en construisant l'indice à partir de variables supposées favorables à un groupe social particulier), on ne voit pas apparaître d'autres formes significatives d'intégration, qui opposeraient par exemple ceux qui pratiquent des activités sans avoir de relations sociales à ceux qui, à l'inverse, ont des relations dans leur quartier sans y pratiquer d'activités. Ce résultat est important en ce qu'il diffère de ce que des travaux portant plus spécifiquement sur des quartiers anciens au début des années 2000 ont pu montrer (Authier, 2008).

En résumant l'information contenue dans les 32 variables, l'ACM hiérarchise également les modalités en donnant plus de poids à celles qui distinguent le plus les individus. L'analyse révèle ainsi que les relations sociales à l'échelle du quartier pèsent beaucoup dans l'intégration sociale à l'espace local de résidence : elles contribuent pour plus de la moitié des distances mises en évidence sur ce premier axe. Les variables renseignant les relations dans le voisinage immédiat (au sein de l'immeuble ou avec les maisons environnantes) pèsent également significativement : ces variables qui représentent 15 % des modalités contribuent pour 17 % à l'indice général. Les 13 activités considérées, qui pourtant correspondent à 40 % des modalités incluses dans l'analyse, contribuent ainsi moins que les relations sociales. Par ailleurs, leur poids est principalement porté par certaines activités (notamment le pique-nique/barbecue, le spectacle et le restaurant), alors que les autres activités (fréquenter un lieu de culte, pratiquer une activité sportive ou culturelle ou assister à une manifestation sportive) pèsent peu, de même que les variables de participation citoyenne et d'emploi dans l'espace local.

Compte tenu de la prépondérance du premier axe, nous avons choisi de retenir les coordonnées des individus sur l'axe 1 pour construire un indice d'intégration sociale à l'espace local de résidence. Les coordonnées ont ensuite été centrées (moyennes à 0) et réduites (écart-type à 100). Cet indice est nommé ISL général.

Dans un second temps, une ACM par quartier a été réalisée. La comparaison des 14 ACM indique que le principe central d'intégration qui oppose le cumul des participations au cumul des non-participations (axe 1) est toujours prépondérant, mais exerce une domination plus ou moins marquée

⁵ Dans les communes rurales périurbaines, les questions concernent la commune.

⁶ Ne représentant que 6,1 % de l'inertie (taux modifié de Benzécri), le second axe de l'ACM distingue les personnes qui ont des relations uniquement dans l'espace proche de celles qui en ont à l'échelle du quartier. Le faible poids de cet axe justifie que nous ne le retenons pas pour la suite de l'analyse.

selon les contextes résidentiels. Il est légèrement plus faible dans les quartiers et communes périurbaines (entre 75 et 80 % de l'inertie selon le taux modifié de Benzécri) ainsi qu'à Auteuil (67 %).

Grâce à ces 14 ACM construites localement, nous avons calculé un second indice d'intégration sociale à l'espace local de résidence, à partir des coordonnées des individus sur l'axe 1 de l'ACM de leur quartier, centrées et réduites par quartier. Cet indice est nommé ISL contextualisé.

L'ISL contextualisé présente deux différences par rapport à l'ISL général. D'abord, il permet d'intégrer les spécificités de *ce qui fait l'intégration* au niveau de chaque quartier (*cf. infra*) alors que l'ISL général gomme ces différences locales. Ensuite, les coordonnées sur l'axe 1 des individus de chaque quartier sont centrées (moyenne à 0) et réduites (écart-type à 100), si bien que l'ISL contextualisé permet d'étudier des différences relatives à l'intérieur des quartiers mais efface les différences entre quartiers. L'analyse portera dès lors sur les deux indices, ainsi que sur leur comparaison.

Résumé de la section :

Deux indices d'intégration sociale à l'espace local de résidence ont été construits. Ils rendent compte de manière synthétique de la participation à des activités dans l'espace local, de l'importance des relations sociales nouées dans le voisinage immédiat et le quartier, de la participation citoyenne et de l'inscription locale de l'activité professionnelle.

L'ISL général est un indice de moyenne 0 et d'écart-type 100 permettant de comparer l'ensemble de la population enquêtée et les quartiers enquêtés entre eux.

L'ISL contextualisé est un indice de moyenne 0 et d'écart-type 100 pour chaque contexte, permettant une meilleure comparaison des écarts internes à chaque contexte. L'ISL contextualisé est également construit de manière à adapter le poids des différentes variables au contexte local.

Ce qui fait intégration varie selon les contextes résidentiels

La comparaison des 14 ACM montre que les variables qui contribuent⁷ à l'intégration sociale à l'espace local peuvent varier selon les contextes. Nous présenterons les principales différences par groupes de variables, des plus déterminantes aux moins déterminantes.

Les relations dans le quartier

Dans tous les contextes, rendre visite et rendre service à des habitants hors du voisinage immédiat, et/ou avoir avec eux des conversations, est ce qui joue le plus sur l'intégration à l'espace local de résidence. Si les relations avec les habitants du quartier hors voisinage immédiat contribuent le plus à l'ISL contextualisé, leur poids varie de 43 à 65 % (voir Tableau 2). Elles contribuent moins à La Tour-du-Pin, dans les quartiers populaires lyonnais comme Grange Rouge et Armstrong (où ce sont les relations avec le voisinage immédiat qui ont le poids le plus important) ainsi qu'à Riquet, où le poids des activités est plus important qu'ailleurs.

Plus spécifiquement, on observe que la participation à la fête des voisins, contribue peu à l'ISL contextualisé, hormis aux Navigateurs et dans la ZAC du Bon Lait.

⁷ Le terme de contribution est à entendre à la fois au sens statistique – il s'agit du poids des différentes variables dans la construction de l'indice – et au sens analytique – une variable ayant un poids important est une variable qui participe au processus d'intégration social à l'espace local dans ce contexte.

Enfin, il apparaît que le fait d'avoir des amis dans son quartier contribue plus à l'intégration à l'espace local que le fait d'y avoir de la famille, mais les poids respectifs de ces variables varient selon les contextes. La présence d'amis joue surtout dans les deux communes rurales périurbaines, à Auteuil, Batignolles, Navigateurs et Montereau.

Les relations dans le voisinage immédiat

Le poids des relations dans le voisinage immédiat (les voisins d'immeuble ou des maisons alentours) est plus faible qu'ailleurs dans les deux quartiers de mixité sociale programmée (ZAC du Bon Lait et Quartier du Port), à Auteuil, Riquet et Marolles. En miroir de ce que l'on observait pour les relations au quartier, ces relations pèsent davantage dans les quartiers populaires lyonnais (Grange Rouge et Armstrong) et à La Tour-du-Pin qu'ailleurs.

Des activités plus ou moins centrales

On observe des variations liées notamment aux équipements, services et commerces présents dans les quartiers et à la propension des habitants à en faire usage. La distinction entre ISL général et ISL contextualisé est ici particulièrement importante. En donnant un certain poids à toutes les activités, l'ISL général rend compte du fait que, même si l'offre locale en est la cause, les habitants de certains contextes ne peuvent s'intégrer à leur espace local par le biais de certaines activités. A l'inverse, en faisant varier le poids des activités dans l'indice⁸, l'ISL contextualisé nuance le rôle de l'offre locale dans l'intégration sociale à l'espace local de résidence : si un équipement est inexistant dans un quartier (par exemple, le cinéma à Marolles ou au Quartier du Port) ou que le contexte se prête peu à sa pratique, l'ISL contextualisé lui donne mécaniquement moins de poids, voire l'ignore. Cette démarche a l'avantage de neutraliser les effets quasi mécaniques de l'offre locale sur les pratiques.

La fréquentation d'un **lieu de culte** dans le quartier ne contribue aux ISL contextualisés qu'à Ainay. Ceci est à mettre en regard de l'image de ce quartier, réputé non seulement bourgeois, mais aussi « catho », surtout le sous-quartier dans lequel l'enquête a été centrée. Ce rôle de la fréquentation d'un lieu de culte ne se retrouve pas systématiquement dans les quartiers les plus populaires à forte présence immigrée. Dans les débats actuels sur le communautarisme et la place qu'y prend la religion, cette observation n'est évidemment pas anodine.

La **médiathèque** a une contribution beaucoup plus importante qu'ailleurs au Quartier du Port, ce qui est à relier au fait que c'est le seul équipement public du quartier et qu'elle est fréquentée par un habitant sur deux. La fréquentation de la médiathèque participe également de l'intégration sociale locale dans certains contextes (La Tour-du-Pin et la ZAC du Bon Lait) où cet équipement est récent et où l'offre globale des quartiers est limitée.

La participation à des **pique-niques et barbecues dans l'espace public** contribue davantage à l'intégration sociale locale dans quatre contextes pourtant distincts par ailleurs : la Croix Rousse, la ZAC du Bon Lait, Navigateurs et Montereau, probablement du fait de la présence de parcs aux abords. Par ailleurs, il n'est guère étonnant que cette pratique soit faible et peu discriminante dans les communes rurales périurbaines, où beaucoup de personnes ont accès à un jardin privé.

⁸ La contribution des activités varie de 9 à 32 % : c'est à Riquet que les activités jouent le plus, suivi de la ZAC du Bon Lait. Au contraire, dans les communes rurales et à Ainay, le poids des activités est faible.

Enfin, la fréquentation des **cafés et bars** contribue seulement pour les quartiers de Paris *intra-muros*. Alors qu’Olivier Schwartz (1990) soulignait l’importance du café dans les sociabilités populaires masculines, cette pratique s’est depuis à la fois transformée (en devenant plus individualiste, chacun consommant à sa table sans se préoccuper des tables voisines) et déplacée dans l’espace (social et physique), si bien que seuls 11 % des habitants des Navigateurs (et 20 % des hommes) y fréquentent café ou bar, contre respectivement 53 %, 68 % et 43% des habitants d’Auteuil, de Batignolles et de Riquet (respectivement 61 %, 68 % et 48 % des hommes de ces quartiers)⁹. Comme d’autres pratiques traditionnellement associées à la culture légitime à l’instar des visites de musées, la fréquentation des cafés et bars se situent désormais davantage dans les villes-centres¹⁰ et concernent surtout les catégories supérieures. C’est un des résultats importants de cette recherche.

Le faible poids de la participation citoyenne locale et de l’emploi dans l’intégration sociale locale

La participation citoyenne locale contribue faiblement aux ISL contextualisés. Cette contribution est un peu plus significative dans les deux communes rurales (en lien sans doute avec le fait que Marolles et La Bâtie correspondent à des circonscriptions et que, plus qu’ailleurs, la vie locale est liée à des enjeux politiques). La participation est aussi un peu plus importante qu’ailleurs à Ainay, au Quartier du Port et aux Navigateurs (en lien probablement avec des consultations importantes dans ces deux derniers quartiers pendant l’enquête, l’une concernant les démolitions d’immeubles à prévoir dans une nouvelle phase de la rénovation urbaine, l’autre concernant les projets immobiliers sur des terrains vacants adjacents au quartier et l’opposition à un projet de prison).

TABLEAU 2 - LA CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS GROUPES DE VARIABLES SUR L’AXE 1 SELON LES CONTEXTES

Types de variables	Auteuil	Ainay	Batignolles	Croix Rousse	Riquet	Grange Rouge	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Navigateurs	Armstrong	Montereau	Tour-du-Pin	Marolles	La Bâtie
Activités	20	12	16	22	32	18	17	28	17	17	17	27	17	9
Relations voisinage immédiat	11	19	19	14	11	27	16	10	14	27	18	28	11	24
Relations quartier	65	64	63	60	54	51	60	59	65	53	63	43	66	62
Participation citoyenne locale	2	5	1	3	3	3	5	3	4	2	1	2	6	5
Emploi	3	0	1	1	0	1	2	0	0	0	1	0	1	0

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Légende : en gris, les sous-représentations ; en noir, les sur-représentations.

Résumé de la section :

Les éléments qui participent de l’intégration à l’espace local de résidence varie selon les contextes. Ces éléments sont pris en compte dans l’ISL contextualisé.

⁹ Une exception mérite cependant d’être mentionné : un homme sur deux fréquente les cafés ou bars d’Armstrong. Toutefois, puisque cette fréquentation des cafés et bars concerne une population qui déclare par ailleurs avoir peu de relations et de conversations dans l’espace local, et n’est guère corrélée aux autres activités, elle n’a pratiquement pas de poids dans l’ISL contextualisé à Armstrong.

¹⁰ Sur la fermeture des bars et bistrots dans les petites villes et ses conséquences sur la sociabilité, voir aussi Coquard, 2019.

Dans tous les cas, les relations avec les habitants du quartier (hors voisinage immédiat) ont le poids le plus important, mais les relations dans le voisinage immédiat jouent également (surtout à Grange Rouge, Armstrong et La Tour-du-Pin). Le poids des activités varie en fonction de l'offre locale et de la propension des habitants à y participer ; c'est à Riquet, à la ZAC du Bon Lait et à La Tour-du-Pin qu'elles contribuent le plus à l'intégration à l'espace local de résidence.

L'inégale intégration à l'espace local de résidence

La littérature internationale identifie plusieurs variables qui tendent à déterminer l'investissement dans les relations de voisinage : la position sociale (approchée par la profession, le niveau de diplômes et/ou de revenus), la configuration familiale, la classe d'âges, le statut d'immigré ou non, le statut d'occupation du logement, l'ancienneté dans le quartier et le type de quartier de résidence. Qu'en est-il en France ? Pour répondre à cette question, nous analyserons les ISL général et contextualisé de trois manières complémentaires. Tout d'abord, nous calculons des moyennes des ISL général et contextualisé pour différentes sous-populations et comparons des écarts bruts (démarche dite de statistique descriptive).

Ensuite, nous avons réalisé deux modèles de régression linéaire sur l'ISL général (cf. annexe) afin de distinguer les effets propres de chaque variable et surtout, ce qui, dans les variations observées, provient de l'effet des contextes de résidence et ce qui est le produit des caractéristiques des individus. Le modèle 1 est un modèle standard dans les enquêtes de sociologie, centré sur les caractéristiques des personnes et visant à expliquer, toutes choses égales par ailleurs, quelles sont les caractéristiques des individus qui vont dans le sens d'une plus forte intégration à l'espace local. Dans le modèle 2 est ajoutée une catégorie de variables souvent mésestimée, y compris de la littérature sur les relations de voisinage : le contexte résidentiel. On sait en effet que, de plus en plus, le quartier de résidence fonctionne comme un attribut social, notamment en termes identitaires (Savage, Bagnall et Longhurst, 2004), et qu'il entoure l'individu d'un ensemble de ressources et de contraintes, un peu comme le revenu (voir la littérature sur les effets de quartier et notamment Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007). Le modèle 2 fournit donc deux informations supplémentaires : premièrement, il permet d'identifier l'effet des quartiers à *caractéristiques sociales des individus contrôlées* ; deuxièmement, il permet d'observer ce qui, dans les caractéristiques sociodémographiques, résiste aux effets de quartier, autrement dit ce qui ne s'explique pas par le quartier mais bien par les attributs sociaux des individus.

Enfin, compte tenu des spécificités locales observées précédemment, nous avons également réalisé une régression par quartier sur l'ISL contextualisé (modèles non présentés, disponibles auprès des auteurs). On observe alors quelques variations locales dans l'effet des caractéristiques sociodémographiques. Elles seront signalées seulement lorsqu'elles sont significatives. Dans le cas contraire (et la plupart du temps), ces modèles confirment que les caractéristiques jouent dans le même sens dans chaque quartier.

L'intégration locale : une affaire de cadres et de hauts revenus

Les caractéristiques individuelles ayant le plus fort effet sont liées à la position sociale, approchée ici notamment par les variables de revenu du ménage et de PCS. Le poids de la position sociale s'observe d'abord pour l'ISL contextualisé ; bien que cet indice efface les effets des différences de composition des quartiers, l'effet de la position sociale apparaît nettement à l'intérieur de chaque quartier. Ces variations sont amplifiées lorsque l'on examine l'ISL général.

TABLEAU 3 – L’INTÉGRATION À L’ESPACE LOCAL DE RÉSIDENCE EN FONCTION DES REVENUS

Revenus du ménage	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
Moins de 1000 euros	-9,0	-14,3
1000 à 1499 euros	-5,3	-11,3
1500 à 1999 euros	-3,9	-7,3
2000 à 2999 euros	0,8	0,4
3000 à 3999 euros	1,8	3,7
4000 à 5999 euros	9,0	15,0
Plus de 6000 euros	10,4	19,6
Refuse de déclarer ses revenus	-2,8	-3,3

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Ainsi plus les revenus de son ménage sont élevés, plus l’enquêté est intégré à son quartier (Tableau 3). Par rapport aux autres habitants de leur quartier, ceux qui gagnent moins de 1000 € ont un indice de -9 et ceux qui gagnent plus de 6000 €, un indice de +10. Cette différence s'accroît lorsque l'on compare l'ISL général (de -15 à +20) puisque, comme on le verra, c'est dans les contextes où les habitants sont les plus riches que l'ISL général est le plus élevé.

On pourrait penser qu'un meilleur niveau de vie tend à permettre davantage d'activités et de relations, comme s'il fallait d'une certaine manière payer pour son intégration locale. Or il apparaît que ce n'est pas tant le niveau de vie (mesuré à partir du revenu par unité de consommation) qui joue que le revenu total du ménage sans tenir compte du nombre de personnes (Tableau 4). Autrement dit, c'est bien le revenu comme indicateur de la position sociale davantage que le pouvoir d'achat qui joue sur l'intégration sociale à l'espace local de résidence.

TABLEAU 4 – L’INTÉGRATION AU QUARTIER EN FONCTION DU NIVEAU DE VIE

Quartiles de revenus par unité de consommation	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
Q1 (moins de 800 par UC)	0,1	-8,3
Q2 (800-1217 par UC)	-2,2	-6,6
Q3 (1217-1900 par UC)	-0,1	1,8
Q4 (plus de 1900 euros par UC)	2,0	8,9
Refuse de déclarer ses revenus	-2,2	-2,3

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Cet effet de la position sociale se retrouve dans les indices des différentes professions (Tableau 5). De manière générale, l'ISL général est d'autant plus élevé que la profession est associée à un niveau de vie et de diplôme élevé. Certaines exceptions sont néanmoins notables. On peut noter que l'indice est particulièrement élevé pour les petits indépendants (artisans et commerçants) et que l'écart est important entre les cadres à dominante culturelle (très intégrés localement) et les cadres à dominante économique et chefs d'entreprise (moins intégrés que les premiers malgré leur plus haut niveau de vie). Bien que négatif, l'ISL général des employés de services directs aux particuliers est quant à lui beaucoup plus élevé que celui des autres employés et ouvriers, pourtant associés à un niveau de vie plus élevé.

Les modèles de régression logistique réalisés sur l'ISL général confirment la plus forte intégration à l'espace local de résidence des cadres et professions intermédiaires, de même que celle des titulaires de diplômes de niveaux bac+2 et plus (Tableau A1, modèle 1), y compris lorsque les autres caractéristiques sociales sont contrôlées.

L'intégration du contexte résidentiel dans le modèle 2 met en évidence que leur avantage s'explique pour plus de la moitié par leur présence dans les contextes résidentiels où l'intégration à l'espace local est la plus importante (modèle 2). Ainsi, lorsque l'on raisonne sur les différences à l'intérieur de chaque contexte (ISL contextualisé), l'amplitude des écarts se réduit et l'avantage des cadres à dominante économique et chefs d'entreprise disparaît pratiquement : par rapport aux habitants des quartiers dans lesquels ils vivent, ils ne sont pas plus intégrés que la moyenne. Autrement dit, les cadres à dominante économique et chefs d'entreprise sont plus intégrés à leur espace local de résidence que la moyenne uniquement parce qu'ils vivent dans des quartiers où, on le verra, l'intégration locale est en moyenne plus forte qu'ailleurs. Ce n'est pas le cas des cadres à dominante culturelle et des petits indépendants qui cumulent un avantage relatif dans leur quartier et une présence plus importante dans les contextes associés aux plus hauts indices d'intégration locale.

En effet, que l'on observe les résultats des analyses de régression ou l'ISL contextualisé, il apparaît que la forte intégration à l'espace local des petits indépendants est confirmée dans toutes les analyses, et qu'elle est assez peu déterminée par le fait qu'ils habitent des contextes où l'intégration est plus forte. Une fois pris en compte le contexte résidentiel (tableau A1, modèle 2), il s'agit même de la profession associée à la plus forte intégration à l'espace local de résidence.

TABLEAU 5 – L'INTÉGRATION AU QUARTIER EN FONCTION DE LA PROFESSION

Professions (ordonnées par niveau de vie)	ISL contextualisé	ISL général
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	1,0	8,2
Cadres à dominante culturelle	5,4	15,2
Petits indépendants	12,5	19,3
Médiateurs	2,8	4,6
Professions intermédiaires administratives et techniques	2,6	3,5
Employés administratifs et commerciaux	-4,2	-7,9
Employés de la fonction publique et policiers	3,0	-8,7
Ouvriers qualifiés	-7,1	-14,6
Ouvriers non qualifiés	-10,5	-21,3
Employés de services à la personne	2,2	-3,9
Autres inactifs	-5,0	-11,0

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2555) ; données pondérées

On peut ensuite approfondir l'analyse en étudiant les indices des différentes catégories dans chaque contexte. La tendance générale se retrouve alors pratiquement dans tous les quartiers. Même dans les quartiers populaires, ce sont les mieux dotés (en revenus, diplômes et positions sociales) qui sont les plus intégrés. C'est particulièrement net à Armstrong où les personnes gagnant plus de 2000 € sont beaucoup plus intégrées que les plus modestes (et les cadres et petits indépendants ont des indices de +40 alors que l'ISL contextualisé moyen des employés et ouvriers, qui sont pourtant beaucoup plus nombreux, est négatif, celui des professions intermédiaires étant autour de 0).

Les cadres ne sont donc pas seulement plus intégrés globalement, ils le sont également dans certains quartiers populaires, où ils ne forment pourtant pas le groupe dominant. Ce n'est cependant pas toujours le cas et on note trois exceptions : Grange Rouge, Navigateurs et Marolles, trois espaces où les cadres sont peu nombreux.

La forte intégration des cadres et des hauts revenus, y compris dans certains quartiers populaires, est d'autant plus marquante qu'elle ne semble pas être l'effet d'un choix de variables favorable aux cadres et aux revenus aisés. Isoler des pratiques ou groupes de pratiques que l'on pourrait supposer favorables aux classes populaires (comme le fait de se rendre service) ne fait pas évoluer la tendance : la position sociale joue toujours dans le même sens. Tout se passe comme si, dans tous les quartiers, la norme était devenue celle des classes supérieures, et les classes populaires adoptent moins les comportements associés à cette norme. Ce constat d'une norme dominante plutôt que de normes concurrentes d'intégration est également cohérente avec les résultats de l'ACM, qui ont montré la domination très forte d'un axe.

Ce résultat n'a rien de trivial. Il constitue l'un des apports importants du projet de recherche *Voisinages*. Il met en question l'opposition classique de la sociologie urbaine entre les quartiers populaires fortement intégrés autour d'une sociabilité populaire (les villages urbains) et les quartiers bourgeois où la sociabilité locale est plus discrète et feutrée (Siblot et al., 2015). Il rappelle également la conclusion du récent programme de recherche sur les classes populaires qui montre que ce groupe social se distingue de moins en moins des autres groupes sociaux en termes de valeurs, de normes et d'aspirations, sans pour autant que les écarts de pratiques et d'accès aux biens se réduisent (Masclot et al., 2020). Pour le dire autrement, les écarts culturels s'amenuisent, pas les inégalités.

Un effet plus limité du sexe, de l'âge, de la configuration familiale et de l'ancienneté de résidence

Par rapport à l'effet de la position sociale et bien qu'ils soient davantage commentés par la littérature, le sexe, l'âge, la configuration familiale et l'ancienneté de résidence ont moins d'effets sur l'indice d'intégration à l'espace local de résidence. Là où, entre les PCS, l'amplitude des écarts maximaux est de 40, pour les autres variables cette amplitude dépasse rarement 20.

Si les modèles de régression confirment que, toutes choses égales par ailleurs, les femmes sont significativement plus intégrées à leur espace local de résidence que les hommes, l'effet reste modéré par rapport à d'autres variables : l'ISL général des femmes (+2,2) n'est que légèrement supérieur à celui des hommes (-3,4), et l'écart ne devient significatif qu'en contrôlant les autres variables. La plus forte intégration des femmes dépend en effet à la fois des contextes résidentiels et d'autres variables auxquelles elle est liée. L'avantage des femmes est ainsi plus net qu'ailleurs aux Navigateurs et au Quartier du Port¹¹. Les entretiens réalisés dans ces quartiers suggèrent que la plus forte intégration des femmes y est liée à la forte présence d'enfants et à l'implication associée des femmes dans la sociabilité locale (cf. chapitre II - 1E « Deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine »).

Les enquêtes anglo-saxonnes sur l'importance relative du voisinage notent que celui-ci conserve une importance plus forte pour les plus âgés. Brian Ray et Valerie Preston (2009) observent qu'aux États-Unis, les personnes de plus de 60 ans (mais aussi les jeunes adultes) connaissent davantage leurs voisins et Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) indiquent qu'au Canada, c'est pour les plus âgés (et

¹¹ Il s'agit des deux seuls quartiers où l'effet du sexe est significatif dans les régressions par contexte.

pour les inactifs) que le voisinage occupe la place la plus importante. En première analyse, l'indice d'intégration à l'espace local de résidence confirme la moindre intégration des jeunes à leur espace de résidence (l'ISL général des 18-29 ans est de -10,6), mais l'effet de l'âge n'est pas linéaire, l'intégration à l'espace local la plus forte étant observée aux âges de parentalité (30-44 ans). Par ailleurs, l'âge est particulièrement lié à deux autres variables susceptibles d'influencer l'intégration à l'espace local : l'ancienneté de résidence et la configuration familiale. En contrôlant l'effet des autres variables, la régression linéaire (tableau A1) révèle que le désavantage des jeunes s'explique en grande partie par leur moindre ancienneté moyenne et leur structure familiale : autrement dit, si les jeunes sont moins intégrés dans leur quartier, ce n'est pas du fait de leur âge mais du fait qu'ils sont souvent récemment arrivés dans leur quartier, moins souvent en couple et moins souvent parents. Le modèle confirme ensuite que c'est bien à 30-44 ans que l'intégration locale est la plus forte, et que la décrue est ensuite progressive jusqu'à 75 ans et plus. L'importance de l'effet d'âge, en défaveur des personnes âgées contredit une partie de la littérature sur le sujet (Guest et Wierzbicki, 1999 ; Ray et Preston, 2009), mais est cohérent avec le resserrement des relations de voisinage dans un cercle restreint observé par ailleurs (cf. chapitre II - 2A « Les relations de voisinage des personnes âgées »).

Pour ce qui est de la configuration familiale, les couples avec enfants apparaissent les plus intégrés (ISL général = +11,3) alors que, à l'autre bout de l'échelle, les solos, qui peuvent tout autant être de jeunes (ou moins jeunes) célibataires ou des personnes âgées veuves ou divorcées, ont l'indice le plus faible (ISL général = -8,0). Ces écarts sont confirmés par les modèles de régression linéaire qui contrôlent des autres variables. Quant aux familles monoparentales, elles sont peu intégrées localement, mais les régressions révèlent qu'il s'agit d'un « effet quartier » dans la mesure où elles sont beaucoup plus nombreuses dans les quartiers où l'intégration est plus faible. À contexte résidentiel égal (tableau A1, modèle 2), elles sont davantage intégrées que les solos. Ces résultats sont cohérents avec ceux observés dans la littérature suivant lesquels la présence d'enfants d'une part (Ray et Preston, 2009), et le couple d'autre part (Campbell et Lee, 1992) encourage la pratique du voisinage.

Enfin, comme l'ont déjà montré en France les travaux de J-Y Authier et Y. Grafmeyer (Authier, 2002) et aux États-Unis les ouvrages anciens de William Michelson (1977) et Claude Fischer (1982) et en Angleterre l'ouvrage classique de Norbert Elias et John L. Scotson (1997), les activités et relations nouées dans le quartier dépendent fortement de l'ancienneté de résidence dans celui-ci. Sans surprise, on observe donc un indice d'intégration à l'espace local de résidence significativement plus faible pour les personnes installées récemment (l'ISL général des individus ayant emménagé depuis moins de deux ans est de -19,7). Si l'**ancienneté** joue de manière linéaire, l'augmentation est plus faible après dix ans, laissant penser à un palier (Tableau 6). Par ailleurs, l'effet de l'ancienneté de résidence varie considérablement selon les contextes résidentiels, comme si des dynamiques locales étaient à chaque fois en jeu. L'effet de l'ancienneté est par exemple accéléré à Riquet (Figure 1) où elle joue positivement jusqu'à 9 ans, puis diminue progressivement¹². Compte tenu des transformations rapides de ce quartier, on peut faire l'hypothèse que la transformation de l'ambiance du quartier tend à exclure les plus anciens. La comparaison des 14 régressions met en évidence un autre résultat peu attendu : l'ancienneté est particulièrement déterminante pour l'intégration dans les deux quartiers neufs (ZAC du Bon Lait et Quartier du Port). Alors que, dans ces quartiers, tous les habitants partagent

¹² Cette tendance est confirmée dans la régression réalisée sur ce quartier : les personnes arrivées dans ce quartier depuis plus de 20 ans y sont moins intégrées que les autres, à caractéristiques sociodémographiques contrôlées. Toutefois, compte tenu des effectifs des sous-populations, il n'est pas possible d'attester de la significativité statistique de ce résultat.

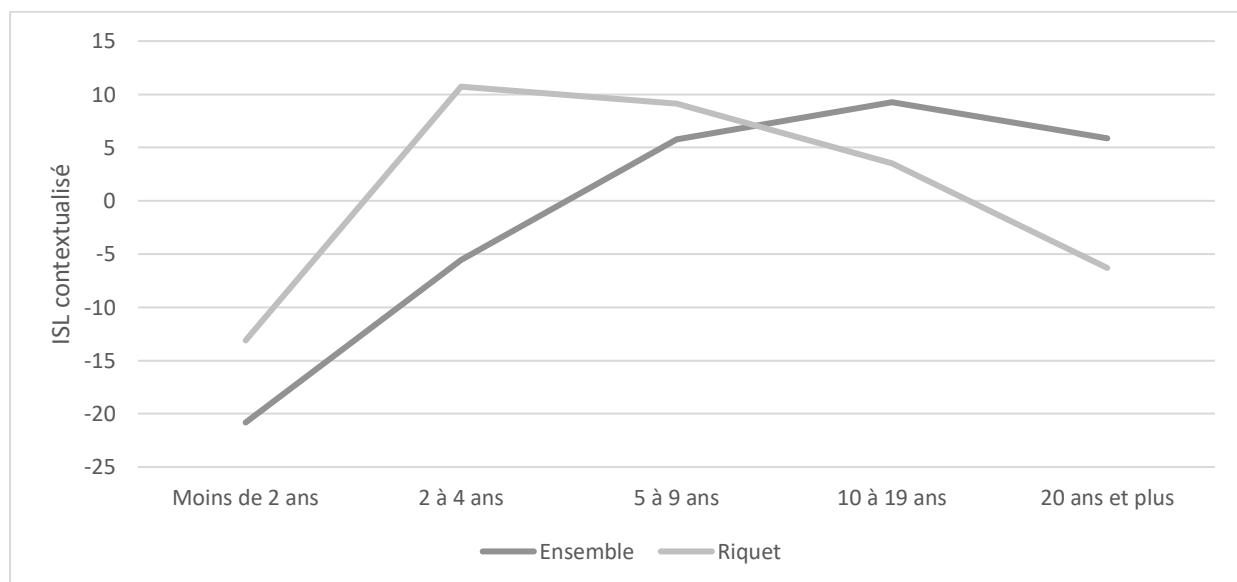
le fait d'y habiter au plus depuis 11 ans, l'effet de l'ancienneté est particulièrement fort sur l'intégration au quartier.

TABLEAU 6 – L'INTÉGRATION AU QUARTIER EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE DANS LE QUARTIER

Ancienneté dans le quartier	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
Moins de 2 ans	-20,8	-19,7
2 à 4 ans	-5,5	-5,0
5 à 9 ans	5,8	3,5
10 à 19 ans	9,3	7,4
20 ans et plus	5,9	8,0

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté (n=2547) ; données pondérées

FIGURE 1 – L'EFFET DE L'ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE DANS LE QUARTIER : NI LINÉAIRE, NI UNIFORME



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté de résidence (n=2547) ; données pondérées

Des normes d'intégration qui varient selon les contextes

Si, dans l'ensemble, les variables socio-démographiques jouent dans le même sens dans les différents contextes, des différences existent pour certaines caractéristiques, notamment le statut d'immigré ou non et le statut d'occupation du logement. Grâce à une analyse multi-située et contextualisée, le projet de recherche *Voisinages* montre que ces caractéristiques ont des effets différents en fonction des contextes, que les enquêtes en population générale tendent à gommer. C'est un autre des résultats forts de la comparaison de l'effet des caractéristiques individuelles dans chaque quartier.

Le cas du logement social

Le cas du logement social le montre bien. En population générale, les propriétaires sont les plus intégrés, suivis des locataires du privé, les locataires du logement social apparaissant comme les moins intégrés à leur quartier (Tableau 7– ISL général). Ces résultats nets sont confirmés dans le premier modèle de régression (tableau A1, modèle 1). La plus forte intégration des propriétaires ne s'explique donc pas seulement par leur position sociale plus favorisée ou encore leur plus grande ancienneté de résidence, et l'écart entre les locataires du privé et les locataires HLM n'est pas que le reflet de leurs positions sociales inégales ; il y a bien, en population générale, un effet du statut d'occupation sur

l'intégration à l'espace local de résidence. C'est également ce qu'observent la majorité des auteurs (Ray et Preston, 2009 ; Van Vliet, 1985).

Et pourtant, l'analyse de l'ISL contextualisé des locataires HLM quartier par quartier montre que l'effet du logement social varie fortement selon les contextes (Figure 2). Au Quartier du Port et aux Navigateurs, là où le parc social est particulièrement important, les locataires HLM sont beaucoup plus intégrés que les locataires du privé. Ainsi, alors même que les différences statistiquement significatives entre statuts d'occupation à l'intérieur d'un quartier sont rares (notamment du fait des faibles effectifs des sous-populations que l'on est alors amené à comparer), au Quartier du Port, l'ISL contextualisé des locataires HLM se distingue significativement de celui des locataires du privé. Inversement, à Ainay, les occupants de logements sociaux sont beaucoup moins intégrés que les propriétaires¹³ et les locataires du privé. Les régressions conduites quartier par quartier confirment que l'effet du statut d'occupation du logement varie en fonction des contextes.

Par ailleurs, les logements sociaux sont concentrés dans les quartiers qui, on le verra, sont associés, en moyenne, à une plus faible intégration locale. Par conséquent, le désavantage des locataires HLM observé en population générale est en partie un effet quartier, ce qui est confirmé par le fait que la différence entre les deux types de locataires n'apparaît plus discriminante dans le modèle 2 qui neutralise l'effet du contexte résidentiel.

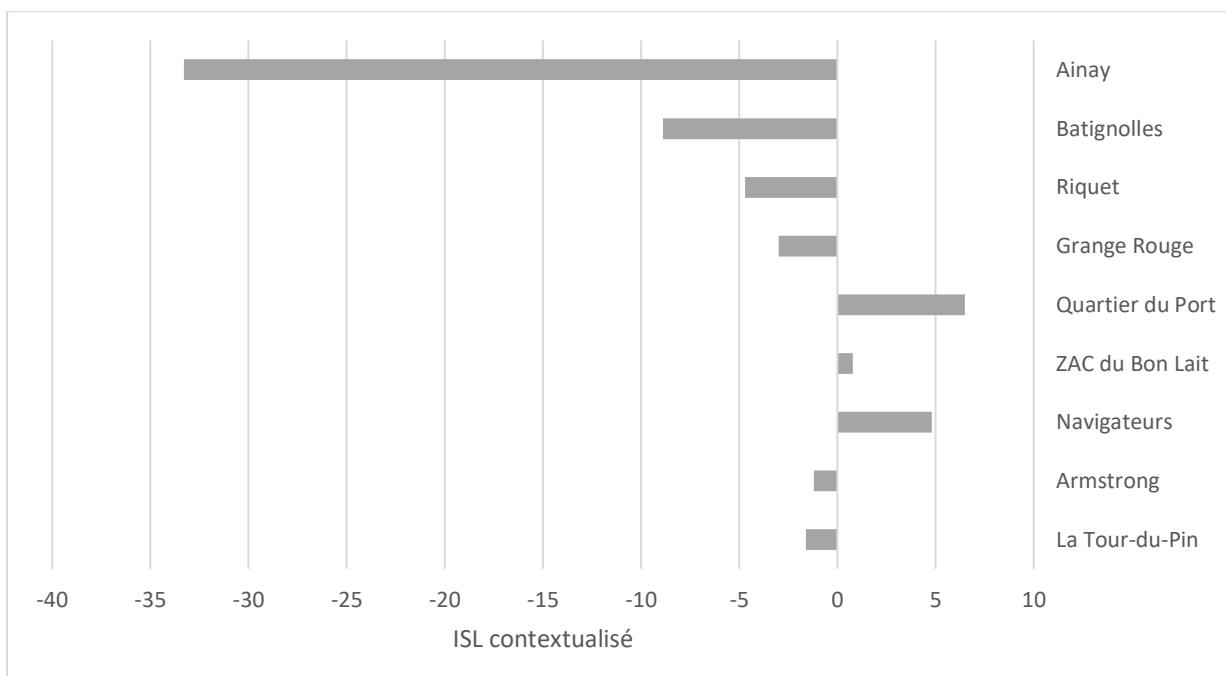
TABLEAU 7 – L'INTÉGRATION À L'ESPACE LOCAL EN FONCTION DU STATUT D'OCCUPATION

Statuts d'occupation	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
Propriétaires	7,4	10,4
Locataires ou autres situations en HLM	-1,6	-10,5
Locataires ou autres situations dans le secteur privé	-7,4	-2,7

Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

¹³ L'écart avec les propriétaires est statistiquement significatif si on accepte un seuil d'erreur de 14 %, ce qui paraît acceptable compte tenu de la faiblesse des effectifs.

FIGURE 2 – L’INTÉGRATION À L’ESPACE LOCAL DES LOCATAIRES HLM, SELON LES CONTEXTES



Champ : ensemble des locataires HLM vivant dans des contextes où plus de 15 locataires HLM ont été enquêtés (n=852) ; données pondérées

Le cas du logement social est ainsi doublement intéressant : d’une part, la position relative des locataires HLM au sein de leur quartier varie en fonction de la structure locale du parc de logements ; d’autre part, la raison de leur faible ISL général tient davantage à leur localisation plus fréquente dans des quartiers où l’intégration à l’espace local est en moyenne plus faible.

Une intégration variable pour les immigrés : l’effet d’une ambiance dominante ?

Autre nuance importante, la situation des immigrés qui, dans la lignée des travaux de Jean Remy (2005), semble illustrer l’importance de l’ambiance dominante, de l’atmosphère qui règne dans un lieu, c’est-à-dire les représentations et les pratiques qui sont plus particulièrement considérées comme allant d’elles-mêmes. Cette ambiance peut autant être vectrice d’intégration qu’un frein à l’intégration de ceux qui ne font pas partie du groupe porteur de l’ambiance dominante.

Comme le montre le Tableau 8, l’ISL contextualisé moyen des immigrés est légèrement supérieur à celui des individus nés en France de parents français. Cependant, comme pour le cas du logement social, cette faible différence dissimule des situations fort variées selon les quartiers. En effet, lorsque l’on raisonne seulement sur les quartiers où les immigrés sont très présents (les quartiers de mixité sociale programmée, les quartiers de grands ensembles et les petites villes périurbaines), on observe une différence significative entre les « natifs » (-5,1) d’une part et les immigrés (+8,8) d’autre part. Les seconds sont mieux intégrés que les premiers. Mais lorsque l’on raisonne sur les quartiers bourgeois et gentrifiés, on observe le contraire, c’est-à-dire la meilleure intégration des « natifs » (+1,1 versus -6,5)¹⁴.

¹⁴ Les régressions réalisées quartier par quartier confirment que cette variable ne joue pas dans le même sens dans tous les quartiers. Toutes choses égales par ailleurs, on observe une différence significative indiquant une

TABLEAU 8 – L’INTÉGRATION À L’ESPACE LOCAL DE RÉSIDENCE EN FONCTION DU RAPPORT À L’IMMIGRATION

Rapport à l’immigration	ISL contextualisé	<i>ISL général</i>
« Natifs »	-0,9	2,8
Enfants d’immigrés	1,4	-6,3
Immigrés	2,9	-5,3

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

Inversement, lorsque l’on raisonne sur l’intégration à l’espace local définie par rapport à la population totale (*ISL général*), ces spécificités locales disparaissent : les enfants d’immigrés et immigrés (surreprésentés dans les quartiers où l’intégration est plus faible) ne se distinguent pas significativement des « natifs », ni dans les statistiques descriptives ni dans les modèles de régression.

LA RELIGION : UN RÔLE INTÉGRATEUR, PARTICULIÈREMENT À AINAY

L’intégration locale en fonction de la pratique religieuse n’est pas une question explorée par la littérature scientifique. Elle est cependant régulièrement convoquée dans le débat public français des dernières années comme si, dans certains quartiers, la pratique religieuse était devenue une forme obligée pour l’intégration locale et/ou qu’elle contrecarrait le processus d’intégration sociale à la société globale. Malgré les limites de notre base de données, nous avons souhaité compléter nos analyses de l’intégration par une mise à l’épreuve de ce type de raisonnement.

Pour des raisons liées au respect des droits des personnes, et aux contraintes imposées à toute enquête comprenant des questions sur la religion, rares et indirectes ont dû être les questions liées à la religiosité des enquêtés. Nous pouvons cependant en mobiliser trois : la fréquentation d’un lieu de culte dans le quartier, la fréquentation d’un lieu de culte hors du quartier et le fait de citer des personnes « liées à la religion » parmi les personnes avec lesquelles l’enquêté est régulièrement en contact. Ainsi, nous pouvons considérer « religieuses » les personnes ayant répondu par l’affirmative à au moins l’une de ces questions, et non religieuses les autres. Sur cette base, 28 % des individus de la population totale ont un lien avec la religion.

Les personnes « religieuses » sont en moyenne davantage intégrées à leur espace local de résidence que les autres (*ISL général* = +6,1 contre -2,3 pour les autres). Si cette moyenne masque des situations très diverses, il apparaît que la religiosité a bien un effet propre en faveur de l’intégration à l’espace local de résidence : des modèles *ad hoc* qui répliquent ceux présentés en annexe en ajoutant la variable de religiosité attestent d’un fort effet positif de la pratique religieuse, à caractéristiques sociodémographiques contrôlées¹⁵.

À l’échelle des quartiers, la différence d’intégration n’est significative¹⁶ qu’à Ainay, le quartier bourgeois lyonnais pourtant loin de correspondre aux quartiers évoqués dans le débat public. Elle est

plus forte intégration des immigrés dans les deux quartiers de grands ensembles (Armstrong et Navigateurs) ainsi qu’à La Tour-du-Pin.

¹⁵ L’effet est si fort que dans les modèles 1bis et 2bis qui intègrent une variable de religiosité, on voit apparaître un désavantage de la catégorie « immigré ». Autrement dit, en tenant compte du fait que les immigrés peuvent être mieux intégrés à leur quartier par leur pratique religieuse, un avantage significatif en faveur des « natifs » apparaît (paramètre = 5,39 significatif à 1 %). Cet avantage disparaît dans le modèle 2bis lorsque l’on intègre les contextes résidentiels : si les « natifs » ont donc une meilleure intégration que les immigrés, à pratique religieuse contrôlée, celle-ci s’explique par le fait qu’ils sont plus nombreux dans les quartiers dont les indices d’intégration sont les plus élevés.

¹⁶ Au seuil de 13 %.

aussi importante pour les quartiers du Port et des Navigateurs ainsi qu'à La Tour-du-Pin, mais dans ces quartiers, les intervalles de confiance se recoupent.

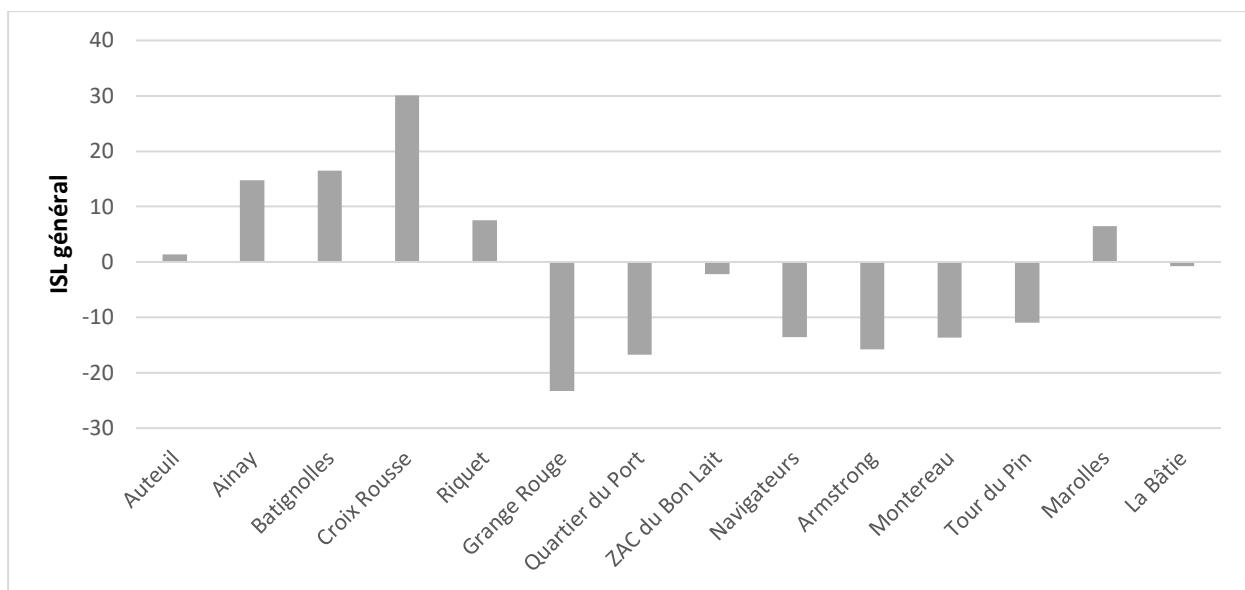
Par ailleurs, on peut sans grand risque de se tromper faire l'hypothèse qu'à Ainay, la pratique religieuse est essentiellement le fait des catholiques, alors qu'elle est plus variée au Quartier du Port, aux Navigateurs et à La Tour-du-Pin, situés à proximité non seulement d'églises mais aussi d'une ou plusieurs mosquées et d'autres lieux de culte (synagogues, église évangélique...). L'enquête montre donc que c'est pour un quartier bourgeois, réputé catholique, que l'intégration au quartier est la plus liée à la pratique du culte. Ce lien est beaucoup moins net dans les quartiers à forte présence immigrée, ce qui nuance l'idée, aujourd'hui très présente dans la sphère publique de débat, d'un communautarisme musulman croissant (cette idée n'est pas seulement véhiculée par des polémistes tels qu'Eric Zemmour, mais aussi par Jérôme Fourquet, dans *L'Archipel français*, publié en 2019).

De fortes différences selon les quartiers, en faveur des quartiers bourgeois et gentrifiés

Dans un ouvrage de référence sur la question, Claude Fischer observait en 1982 que les urbains avaient des liens plus faibles que les habitants des zones rurales. S'il est un enseignement de notre enquête, c'est que l'effet du contexte résidentiel sur la propension à y être intégré est loin de se résumer à un quelconque gradient d'urbanité. Certes, les quartiers les mieux dotés en équipements et commerces favorisent les activités en leur sein, mais cet effet est loin d'être suffisant pour expliquer les écarts observés puisque, rappelons-le, les relations nouées participent davantage à la construction de l'indice. Les analyses contextuelles conduites dans ce rapport ont bien mis en évidence que les « effets de quartier » (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007) sont toujours, tout à la fois, des conséquences non seulement de la morphologie urbaine, mais aussi de l'histoire du lieu, de la construction du peuplement et des caractéristiques des personnes qui y vivent. En particulier, la composition sociale des quartiers est susceptible de jouer fortement, puisque, on vient de l'observer, la position sociale des individus a un effet massif sur leur intégration à l'espace local.

Observons d'abord les variations par contexte de l'indice général d'intégration sociale à l'espace local de résidence (Figure 3). Deux groupes de quartiers se dessinent : les quartiers bourgeois et gentrifiés auxquels s'ajoutent Riquet d'une part, les quartiers neufs, populaires, de périphérie ainsi que les petites villes périurbaines d'autre part. Les communes rurales périurbaines occupent une position moyenne entre ces deux groupes de quartier. L'échelle des différences, dont l'amplitude est de 53, est considérable par rapport à ce que l'on a observé sur les autres variables.

FIGURE 3 – L’INTÉGRATION SOCIALE À L’ESPACE LOCAL, PAR CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

L’importance des effets de quartier, à caractéristiques individuelles contrôlées, est confirmée par l’intégration de la variable du contexte résidentiel dans le modèle 2 (tableau A1). En effet, le modèle 2 montre une influence plus importante du lieu de résidence que de la position sociale et de l’ancienneté de résidence, les deux variables qui jouaient le plus dans le modèle 1. L’intégration à l’espace local de résidence dépend d’abord du.... quartier ! Cela souligne tout l’intérêt du choix méthodologique fait pour cette enquête de travailler sur des contextes particuliers plutôt que d’enquêter sur un échantillon tiré de manière aléatoire à l’échelle des régions métropolitaines de Paris et Lyon.

Par rapport à Armstrong, seuls trois quartiers ne se distinguent pas significativement une fois les propriétés sociales contrôlées (Figure 4) : ce sont les deux autres quartiers les plus populaires (Navigateurs et Grange Rouge) ainsi que le Quartier du Port. À l’autre extrême apparaissent Riquet, puis Batignolles et Ainay, et enfin, largement plus intégrateur que tous les autres quartiers, La Croix Rousse (+45,9 à caractéristiques sociales contrôlées).

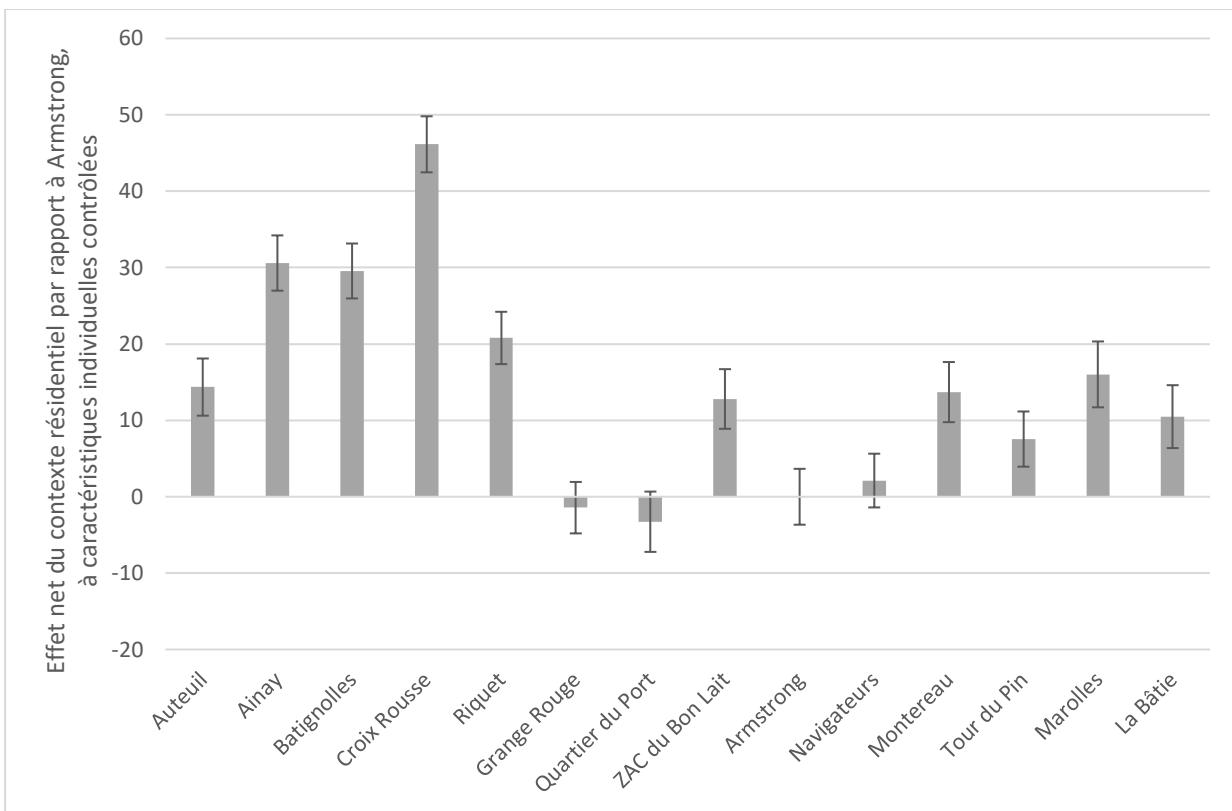
Quelques spécificités méritent d’être commentées. D’abord, l’indice moyen brut d’Auteuil apparaît plutôt faible compte tenu de la composition du quartier ; il semble renvoyer en partie à des spécificités de la population enquêtée (ce que révèle sa meilleure position relative dans la Figure 4), à relier avec le problème de représentativité de l’échantillon dans ce quartier (cf. présentation méthodologique). Ensuite, l’indice élevé de Riquet, qui est confirmé toutes choses égales par ailleurs, surprend : il semble lié à trois éléments : 1) si le quartier est classé dans la catégorie « quartier populaire de ville-centre » dans notre typologie, les données indiquent que 32 % des habitants de la zone d’enquête sont ou étaient cadres ou chefs d’entreprise (cf. chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre ») ; 2) ce quartier est beaucoup plus central dans la ville, relié aux commerces et transports notamment, que ne l’est son homologue lyonnais ; 3) l’ancienneté résidentielle est particulièrement forte à Riquet (cf. chapitre II - 1C « Deux quartiers populaires de ville-centre »). Enfin, la question de la centralité peut également expliquer l’écart entre les deux quartiers de mixité sociale programmée : la ZAC du Bon Lait est située dans Lyon *intra-muros* alors que le quartier du Port est situé en périphérie.

Au-delà des particularités locales qui font écho aux analyses localisées menées dans la partie IIA du rapport, l'examen des effets de quartier met en évidence le rôle déterminant de deux caractéristiques. Elle révèle tout d'abord le poids de la centralité. Ce résultat fait écho aux travaux récents menés sur les classes moyennes à Paris (Vermeersch et al., 2019) qui montrent le retour de la proximité dans les pratiques (pour le commerce notamment), la valorisation des modes de déplacements actifs (marche, vélo) ainsi que l'importance symbolique croissante chez les catégories supérieures parisiennes de pouvoir tout faire à pied dans son quartier, par opposition à des populations contraintes à de longs déplacements et dépendantes de la voiture. De ce point de vue, le confort qu'offre la proximité de commerces, d'équipements et de services apparaît comme un élément important de la (re)-valorisation des localisations centrales. L'animation qui règne dans les quartiers centraux exerce également une forte attraction. Habiter au centre de Paris ou de Lyon n'implique pas seulement d'avoir un accès simple et rapide aux ressources métropolitaines, c'est aussi pouvoir habiter des quartiers plus vivants et mieux équipés que les autres. On avait d'ailleurs déjà observé qu'à Paris *intra-muros* et là uniquement, la fréquentation des cafés et des bars de son quartier joue un rôle important dans l'intégration au quartier. La plus forte intégration à l'espace local de résidence dans les quartiers centraux semble ainsi témoigner d'un regain d'intérêt pour la proximité dans les catégories moyennes et supérieures, et contredire les travaux anciens qui décrivaient ce type de sociabilité dans les espaces ruraux ou périurbains (Bidou, 1984 ; Fischer, 1982 ; Forsé, 1981).

L'analyse révèle ensuite le rôle de la composition sociale du peuplement. C'est dans les quartiers bourgeois et gentrifiés, ainsi qu'à Riquet – quartier central où la proportion de cadres est particulièrement élevée – que l'intégration à l'espace local de résidence est la plus forte et c'est, inversement, dans les quartiers les plus populaires – les quartiers de grands ensembles, Grange Rouge et Montereau – qu'elle est la plus faible, les communes rurales périurbaines au profil social moyen se situant dans une position intermédiaire. Un seul quartier, le Quartier du Port, fait globalement exception sur ce continuum. Cet effet de la composition sociale des quartiers, que l'on peut considérer comme un effet contextuel, vient s'ajouter aux effets des caractéristiques sociales des individus

La comparaison des indices bruts et du modèle de régression indique pour finir que, si les petites villes périurbaines affichent un ISL général faible et bien en-deçà des communes rurales avoisinantes, cela s'explique en partie par la composition sociale de leur population, la faible ancienneté de résidence, la forte proportion de personnes âgées ainsi que, à Montereau, la forte part de locataires du privé et la faible part de propriétaires. En effet, une fois ces éléments contrôlés dans le modèle 2, les petites villes périurbaines ne se distinguent plus significativement des communes rurales.

FIGURE 4 – EFFET NET DU QUARTIER SUR L’INDICE D’INTÉGRATION À L’ESPACE LOCAL DE RÉSIDENCE



Notes : l’indice général d’intégration à l’espace local de résidence net est comparé à Armstrong, défini comme situation de référence. Les lignes-tirets indiquent l’erreur type ; lorsqu’elles se recoupent, on dit que la différence entre les deux contextes n’est pas significative.

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l’ancienneté de résidence (n=2547) ; données pondérées

Ces résultats tendent à confirmer l’existence d’effets de lieu ou de quartier, que le fait d’être immigré par exemple n’a pas les mêmes conséquences sur l’intégration selon le quartier où l’on vit. Il convient toutefois de souligner que ces effets de lieux s’exercent par des mécanismes complexes dont l’un des plus discutés est l’auto-sélection. On peut en effet penser que les cadres qui choisissent de résider à la Croix-Rousse ne sont pas les mêmes que ceux qui résident à Ainay et que ce qui apparaît comme un effet de lieu est en fait l’expression des différences de style de vie de deux sous-groupes de cadres. Ainsi, pour certains chercheurs, il n’y aurait derrière l’effet de quartier qu’un « biais d’auto-sélection ». D’autres estiment toutefois que l’on peut continuer à parler d’effets de lieu ou de quartier, au sens où la capacité d’un quartier à rassembler un certain type de population, à construire son peuplement, est un effet propre de chaque quartier (Chamboredon, 1985 ; Grafmeyer, 2007 ; Sampson, 2012).

Résumé de la section

L’intensité de l’intégration sociale à l’espace local de résidence dépend à la fois des caractéristiques individuelles et du contexte résidentiel.

Parmi les caractéristiques individuelles, c’est la position sociale (approchée par la profession, le revenu et/ou le diplôme) qui joue le plus.

L'intégration à l'espace local est également plus forte pour les 30-44 ans, les couples et/ou ménages avec enfants, les femmes, les propriétaires et ceux qui vivent dans leur quartier depuis 10 ans ou plus. L'effet d'être locataire HLM et/ou immigré varie suivant les contextes.

L'intégration locale dépend très fortement du contexte de résidence. On note une intégration plus forte dans les quartiers centraux ainsi que dans les quartiers les plus favorisés socialement. La faible intégration apparente dans les petites villes périurbaines s'explique quant à elle principalement par les caractéristiques sociales, familiales et résidentielles de leur population.

Nous avons mené une analyse approfondie de l'intégration à l'espace local, définie à partir des activités et relations qui y prennent place. Cette analyse montre l'importance d'un principe central d'intégration, caractérisé par le cumul des participations. Selon ce principe, les catégories sociales les plus dotées, en termes de revenus, de diplômes et de professions, affichent les indices d'intégration les plus élevés. Par ailleurs, les analyses des effets de quartier ont montré que la résidence dans un quartier bourgeois ou gentrifié joue positivement sur l'intégration à l'espace local, au contraire de la résidence dans un quartier de grands ensembles, à Grange Rouge et au Quartier du Port.

Des analyses plus fines conduites sur des indices relatifs à chaque quartier ont mis en évidence qu'être immigré d'une part et locataire HLM d'autre part n'a pas les mêmes effets sur l'intégration au quartier en fonction des contextes.

Dans la partie suivante, nous nous intéresserons aux liens entre l'intégration au quartier et l'intégration spatiale extra-locale. Pour ce faire, nous laisserons de côté l'ISL contextualisé en ne conservant que l'ISL général, construit de manière à mettre en évidence des différences au sein de la population totale. Pour autant, il ne faudra pas oublier les spécificités locales qu'il gomme, notamment en ce qui concerne les locataires HLM ainsi que les immigrés.

II. L'intégration locale empêche-t-elle l'intégration dans d'autres lieux ?

Dans son étude ethnographique devenue classique d'un quartier italo-américain des années 1930, William Foote Whyte (2007) montrait en quoi une forte intégration à ce quartier allait de pair avec une difficile intégration à la société globale, puisque le quartier promouvait des normes en contradiction avec celles qui avaient cours à l'extérieur. Cette idée que les échelles spatiales de l'intégration fonctionneraient comme des vases communicants reste aujourd'hui très présente dans les débats sur les quartiers populaires et incite certains sociologues à présenter ces quartiers comme des ghettos (Lapeyronnie, 2008). Les débats publics sur le communautarisme, « l'apartheid social » et plus généralement, sur la fermeture présumée de certains quartiers du haut comme du bas de l'espace social s'inscrivent dans le même registre. Notre étude de l'intégration à l'espace local dans différents contextes résidentiels invite à nuancer ce type d'explication, puisque, s'il existe des effets d'ambiance, un même principe d'intégration est à l'œuvre dans tous les contextes. Comment, dans ce cadre, certains espaces pourraient-ils être si intégrateurs qu'ils enferment les individus ?

Pour aller plus loin sur ces questions, nous interrogerons dans cette section ce qui joue sur l'intensité de l'intégration sociale dans d'autres lieux que le quartier de résidence. Pour ce faire, nous construirons un indice d'intégration sociale extra-locale, entendue comme l'intégration par des

activités et des liens situés dans des lieux autres que le lieu de résidence. Nous analyserons ensuite comment l'intégration sociale extra-locale s'articule avec l'intégration sociale à l'espace local, dans les différents contextes de l'enquête et pour différentes sous-populations.

Choix et méthodes pour la construction d'un indice d'intégration sociale extra-locale

Notre quantification de l'intégration sociale extra-locale repose sur des choix similaires à ceux réalisés pour la construction des indices précédents.

Tout d'abord, nous privilégions de nouveau les questions sur les pratiques par rapport aux questions sur les opinions. Ensuite, nous retenons de la tradition durkheimienne l'importance de mobiliser différentes dimensions de l'intégration sociale, mais nous veillons ici à ne retenir que les indicateurs d'intégration extra-locale qui, à l'instar de l'intégration sociale à l'espace local de résidence, impliquent une inscription dans l'espace, en l'occurrence dans un espace autre que le quartier de résidence¹⁷. Cette intégration extra-locale ne correspond donc pas à une réalité en soi, mais à une réalité définie en creux, par rapport au quartier de résidence. Les liens et activités considérées peuvent être pratiquées dans des espaces aussi divers qu'ailleurs dans la ville, dans une autre région ou même dans un autre pays. Enfin, comme pour l'intégration sociale à l'espace local, nous faisons le choix de retenir un large ensemble de variables plutôt qu'un seul indicateur. Toutefois, contrairement aux relations de voisinage et pratiques du quartier, les activités réalisées et liens noués hors du quartier de résidence n'étaient pas l'objet propre de l'enquête, et si plusieurs variables ont été introduites à des fins comparatives, elles sont moins nombreuses que pour l'intégration à l'espace local. Les variables retenues (Tableau 9) sont ainsi inégalement réparties en quatre types : les activités réalisées hors du quartier, les relations mentionnées situées dans d'autres lieux, le fait de travailler hors du quartier et le fait de posséder ou d'utiliser un autre logement.

¹⁷ Rappelons que, dans les communes périurbaines rurales, ce sont les activités et relations hors de la commune qui sont analysées.

TABLEAU 9 - LES VARIABLES RETENUES POUR MESURER L'INTÉGRATION EXTRA-LOCALE ET LEUR DISTRIBUTION (EN %)

Activités				
Nombre d'activités régulières faites hors de son quartier dans le dernier mois ¹⁸	0	1	2 ou 3	4 à 6
	17	24	46	12
Nombre d'activités occasionnelles faites hors de son quartier dans les 12 derniers mois ¹⁹	0 ou 1	2 ou 3	4	5 ou 6
	20	36	22	22
Nombre de semaines de vacances dans la dernière année	Aucune		1 à 5	6 ou +
	19		63	18
A fait des courses hors de son quartier dans la dernière semaine	Oui		Non	
	56		44	
Relations				
	Oui		Non	
A de la famille vue au moins une fois par an dans la région (hors quartier)	68		32	
A de la famille vue au moins une fois par an ailleurs en France ou à l'étranger	73		27	
A des amis vus au moins une fois par an dans la région (hors quartier)	82		18	
A des amis vus au moins une fois par an ailleurs en France ou à l'étranger	59		41	
Mentionne des relations importantes liées à d'autres lieux ²⁰	66		34	
Emploi				
Travaille hors de son quartier	43		57	
Résidence secondaire				
Possède ou utilise une résidence secondaire	22		78	

Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu à la question des vacances et pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; données pondérées

Comme pour l'intégration sociale à l'espace local de résidence, une ACM a été réalisée. Elle porte ici sur 11 variables et 27 modalités. De nouveau, l'axe 1 rend compte d'une logique de cumul entre les différentes réponses²¹ : s'opposent des individus faisant beaucoup d'activités et mentionnant beaucoup de relations, à d'autres qui ne déclarent ni les unes ni les autres. Par conséquent là encore, seules les coordonnées sur l'axe 1, centrées et réduites, ont été considérées pour construire un indice nommé ISEL.

Dans la construction de cet indice, à la différence cette fois de l'indice d'intégration sociale à l'espace local, le poids des relations est assez équilibré avec celui des activités. La somme des contributions des variables d'activités est de 49 %, celle des relations, de 44 %. Les autres variables ont une influence

¹⁸ Parmi les activités suivantes : aller dans un café/un bar, pratiquer une activité sportive, pratiquer une activité culturelle, aller à la bibliothèque, aller au parc, fréquenter un lieu de culte

¹⁹ Parmi les activités suivantes : aller au cinéma, au restaurant, voir un spectacle, une exposition artistique, une manifestation sportive, ou avoir fait un pique-nique ou un barbecue.

²⁰ À la question « En dehors de votre famille, les personnes que vous voyez ou avec lesquels vous communiquez sont-elles liées à », répondre « oui » à au moins une des deux modalités que sont « un autre pays que la France » ou « un autre lieu où vous avez vécu »

²¹ L'inertie (taux modifié de Benzécri) est de 82,4 %.

beaucoup plus modeste : l'emploi hors de son quartier et la possession ou l'utilisation d'une résidence secondaire contribuent chacun à 3 % de l'indice.

Au niveau individuel, l'ISEL est modérément mais positivement corrélé à l'ISL général (coefficient de corrélation = 0,34). Comme on va le voir cependant, ce coefficient masque de grandes disparités. Selon les contextes et les caractéristiques des personnes, intégrations à l'espace local et extra-locale se cumulent ou s'opposent.

Résumé de section

Un indice d'intégration sociale extra-locale (ISEL) a été construit suivant la même méthode que pour l'ISL général. Il rend compte du cumul des activités et relations hors du quartier.

On observe que cet indice est d'autant plus élevé qu'un individu est par ailleurs intégré à son espace local de résidence. La force de la corrélation est cependant modérée au niveau individuel.

Quelles relations entre l'intégration sociale à l'espace local et l'intégration sociale extra-locale ?

Alors qu'une riche littérature s'intéresse à l'intégration à l'espace local de résidence, rares sont les travaux qui font le lien avec l'intégration sociale hors du lieu de résidence. Aux États-Unis, on trouve les travaux d'Avery Guest et Susan Wierzbicki (1999) qui comparent la propension à partager un repas avec un habitant de son quartier avec celle à le faire avec d'autres amis, définis comme l'ensemble des personnes vivant hors du quartier de résidence : ils montrent ainsi qu'entre les années 1970 et 1990, l'intensité des relations de voisinage et des relations d'amitié hors voisinage n'ont pas évolué dans le même sens pour toutes les sous-populations, et que la force des liens de voisinage s'en trouve de moins en moins corrélée aux relations hors voisinage. En France, l'enquête *Du domicile à la ville* a certes montré que « l'ancrage dans le quartier n'est nullement exclusif d'un fort investissement dans d'autres espaces de la ville » (Grafmeyer, 2007, p. 28), mais cette enquête conduite il y a 20 ans ne portait que sur des quartiers anciens de ville-centre.

Afin d'étudier ce qu'il en est aujourd'hui en France dans différents contextes, nous comparerons les variations des deux indices pour chacune des variables décrites comme pertinentes dans la partie précédente. De nouveau, nous nous appuierons sur deux types de raisonnement. Premièrement, nous commenterons les indices bruts moyens des différentes sous-populations, en comparant systématiquement l'ISEL à l'ISL général. Afin de comparer le pouvoir explicatif des différentes caractéristiques individuelles sur les deux indices, nous mettrons alors en regard *l'amplitude de l'écart des indices moyens* des différentes modalités de chaque variable pour chaque indice. Cela revient à considérer que si, pour les professions par exemple, l'écart maximal entre les indices d'intégration à l'espace local est plus faible que l'écart maximal entre les indices d'intégration extra-locale, alors le second type d'intégration est davantage lié à la profession. Deuxièmement, nous nous appuierons sur deux modèles de régression linéaire visant à expliquer l'ISEL (Tableau A2). Comme pour les régressions effectuées sur l'ISL général, le modèle 1 intègre l'ensemble des caractéristiques individuelles, et le modèle 2 y ajoute le contexte résidentiel.

Les classes supérieures cumulent intégrations locale et extra-locale

À l'instar de ce que l'on a observé pour l'intégration à l'espace local, les variations les plus significatives sont liées à la position sociale, qu'elle soit approchée par la profession, le diplôme ou le revenu. Les

statistiques descriptives montrent même des écarts considérables, plus importants que ceux observés précédemment. L'*amplitude de l'écart de l'ISEL moyen* est de 52 pour la profession, 54 pour le diplôme et 42 pour les tranches de revenus, le diplôme et la profession étant, en valeur brute, les deux variables les plus discriminantes. Cette *amplitude de l'écart des indices moyens* est à chaque fois plus importante pour l'ISEL que pour l'ISL général²². Ce résultat est confirmé par les régressions qui montrent que la position sociale pèse plus massivement sur l'intégration extra-locale que sur l'intégration à l'espace local.

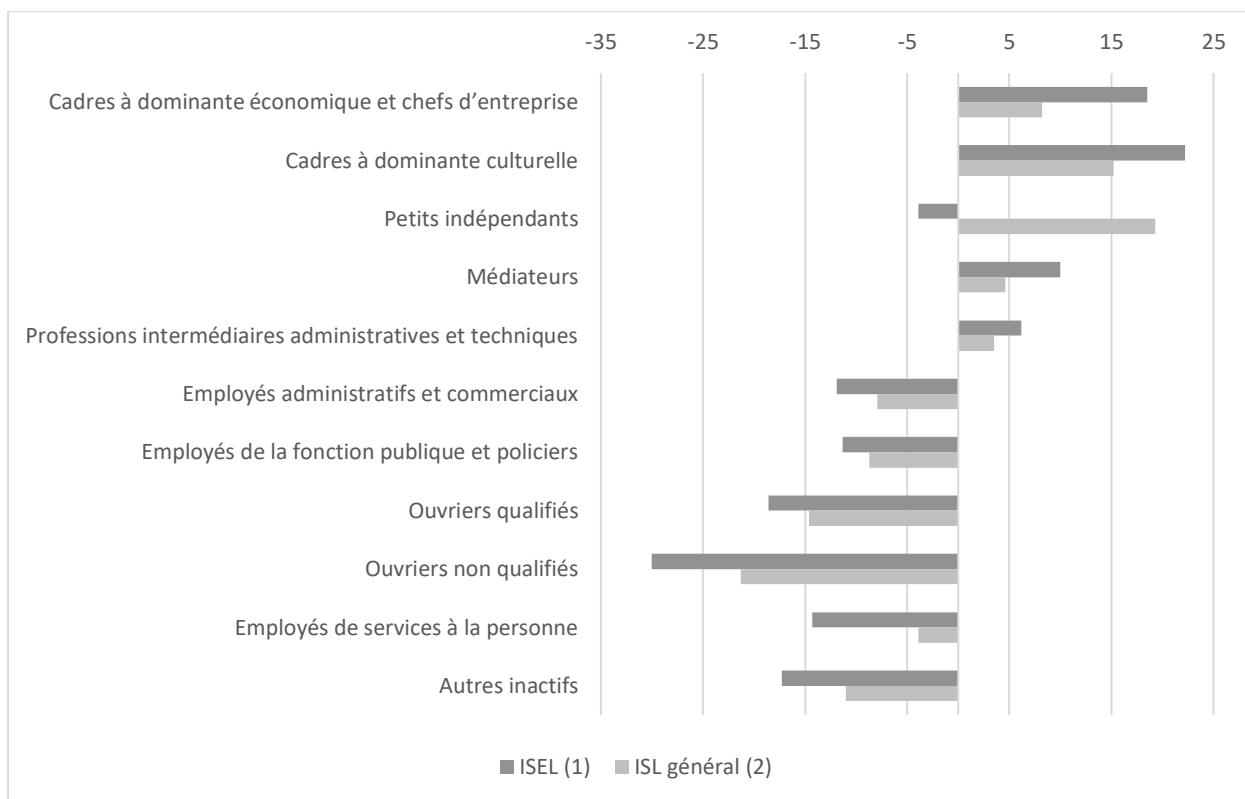
Plus discriminante pour l'intégration extra-locale, la position sociale joue par ailleurs dans le même sens sur les deux types d'intégration. Ainsi par exemple, les plus faibles indices d'intégration locale et extra-locale concernent les ouvriers non qualifiés, les personnes sans diplôme et celles dont le ménage dispose de moins de 1000 € par mois.

Plus précisément, l'intensité de l'intégration extra-locale en fonction de la position sociale est davantage encore liée au volume global de capital (Figure 5). Contrairement à ce que l'on observait pour l'intégration à l'espace local avec les situations spécifiques des petits indépendants (les plus intégrés localement malgré des niveaux de revenus et de diplômes moyens) et des employés de services à la personne (davantage intégrés que ce que suppose leur position sociale), l'ordonnancement des professions est beaucoup plus proche de celui des niveaux de vie et de diplômes.

Par conséquent, les principales différences entre les deux indices concernent les petits indépendants : profession associée à la plus forte intégration à l'espace local, ils sont en position moyenne pour l'intégration extra-locale. Les employés de service à la personne, en position moyenne pour l'intégration à l'espace local malgré un faible niveau de vie, affichent un indice assez bas pour l'intégration extra-locale, même s'il reste plus élevé que celui des ouvriers dont le niveau de vie est pourtant meilleur. Dans les deux cas, les spécificités professionnelles – qui impliquent notamment le fait de travailler plus souvent à domicile ou dans son quartier et d'entretenir des relations dans le cadre de son activité professionnelle – n'ont d'effets que sur l'intégration à l'espace local, pas sur l'intégration extra-locale.

²² L'*amplitude de l'écart de l'ISEL moyen* en fonction de la profession (52,2) est supérieure de 43 % à l'amplitude de l'écart de l'ISL général moyen en fonction de la profession (36,5). On trouve une amplitude supérieure de 138 % en fonction des tranches de revenus et de 24 % en fonction des niveaux de diplôme.

FIGURE 5 – INTÉGRATION EXTRA-LOCALE ET INTÉGRATION AU QUARTIER SELON LA PROFESSION

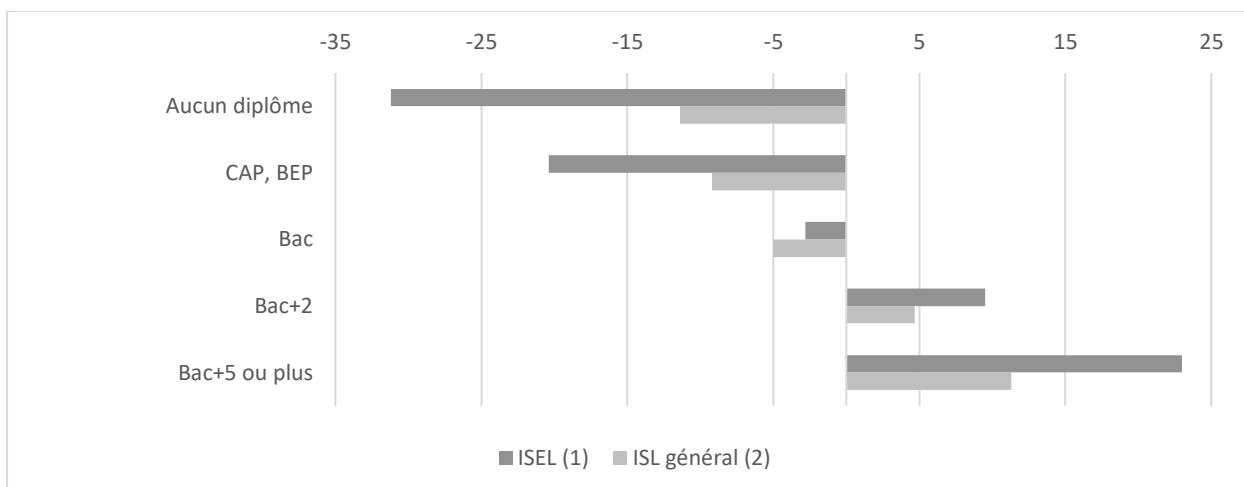


Note : Les professions sont ordonnées par niveaux de vie.

Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé et dont on connaît la profession (n=2553) ; (2) ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2555) ; données pondérées.

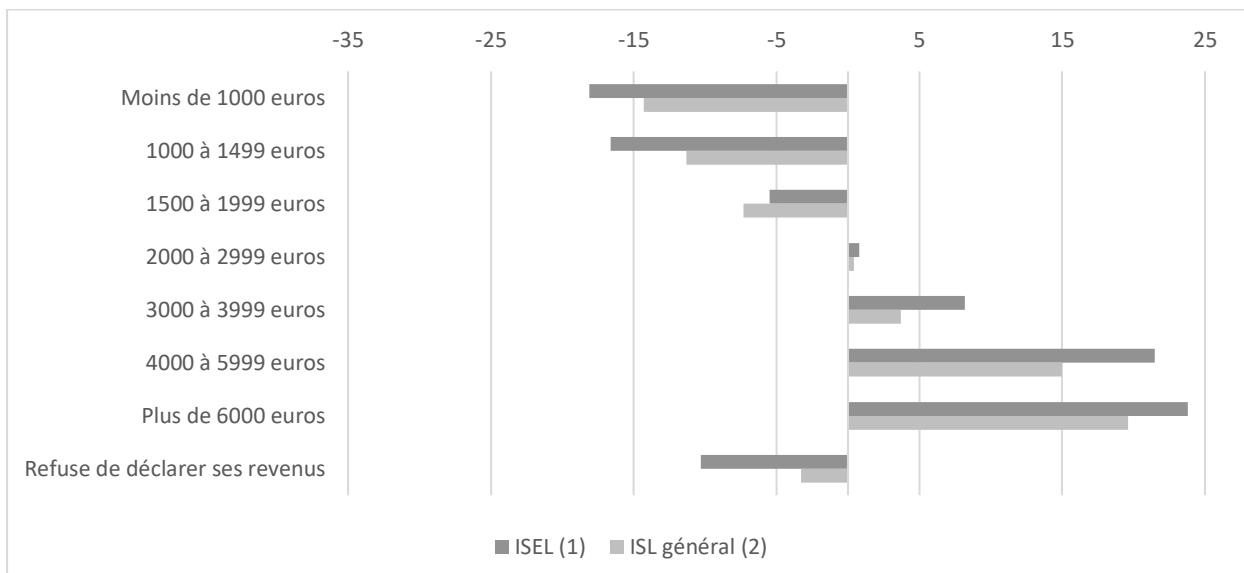
Les résultats concernant les diplômes et les revenus (Figure 6 et 7) confirment d'une part que l'intégration extra-locale augmente avec l'élévation des positions sociales, d'autre part que les deux types d'intégration se cumulent plus qu'ils ne s'opposent ou ne se compensent, enfin que l'intégration sociale extra-locale varie encore davantage que l'intégration à l'espace local en fonction de ces dimensions.

FIGURE 6 – INTÉGRATIONS LOCALE ET EXTRA-LOCALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé et dont on connaît le niveau de diplôme (n=2546) ; (2) ensemble des enquêtés dont on connaît le niveau de diplôme (n=2548) ; données pondérées.

FIGURE 7 – INTÉGRATIONS LOCALE ET EXTRA-LOCALE SELON LES REVENUS DU MÉNAGE



Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; (2) ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées.

L'intensité de l'intégration extra-locale dépend également du contexte résidentiel. Les modèles de régressions linéaires (tableau A2) et notamment le modèle 2 permettent d'étudier l'effet net de la position sociale (approchée par le niveau de diplôme et la profession), une fois prises en compte les autres caractéristiques qui peuvent y être associées. Selon ces modèles, à caractéristiques individuelles tenues constantes, l'ISEL d'une cadre diplômée d'un bac+5 est supérieur de 52 points à celui d'une ouvrière sans diplôme (modèle 1), mais cet écart se réduit à 38 points si on contrôle par le contexte résidentiel (modèle 2). Plus généralement, la comparaison des deux modèles indique qu'environ la moitié des écarts attribués à la position sociale par le modèle 1 est en réalité imputable aux contextes résidentiels. Les catégories supérieures cumulent donc les deux types d'intégration, en profitant à chaque fois de contextes résidentiels qui y sont favorables et des ressources propres associées à leur position sociale.

Cumuls, oppositions et compensations en fonction du sexe, de l'âge, de l'ancienneté et de la configuration familiale

Les indices moyens d'intégration sociale extra-locale des femmes (-2,1) et des hommes (+3,2) sont presque parfaitement symétriques à ceux observés pour l'intégration sociale à l'espace local (respectivement +2,2 et -3,4). Les modèles de régression montrent par ailleurs que, si les différences de sexe sont ici encore limitées, la plus forte intégration extra-locale des hommes est statistiquement significative et n'est guère liée au contexte résidentiel (modèle 2). Ainsi, à l'opposé du cumul des deux intégrations observées en fonction de la position sociale, le sexe semble donc avoir un effet inverse sur les deux types d'intégration, les femmes étant davantage intégrées dans leur espace de résidence, les hommes, en dehors.

L'étude des deux types d'intégration en fonction de l'âge confirme également la thèse d'Avery Guest et Susan Wierzbicki selon laquelle les deux types d'intégration peuvent évoluer différemment. À l'évolution en cloche observée pour l'intégration à l'espace local (avec un maximum pour la tranche des 30-44 ans), l'intégration extra-locale oppose une évolution plus prononcée et totalement linéaire : plus on vieillit, plus l'intégration extra-locale diminue (Figure 8). Ce retrait progressif au fil de l'âge des activités et liens hors du quartier de résidence vaut à la fois *en soi* (indice brut), mais également une fois contrôlées les effets des autres caractéristiques qui y sont associées.

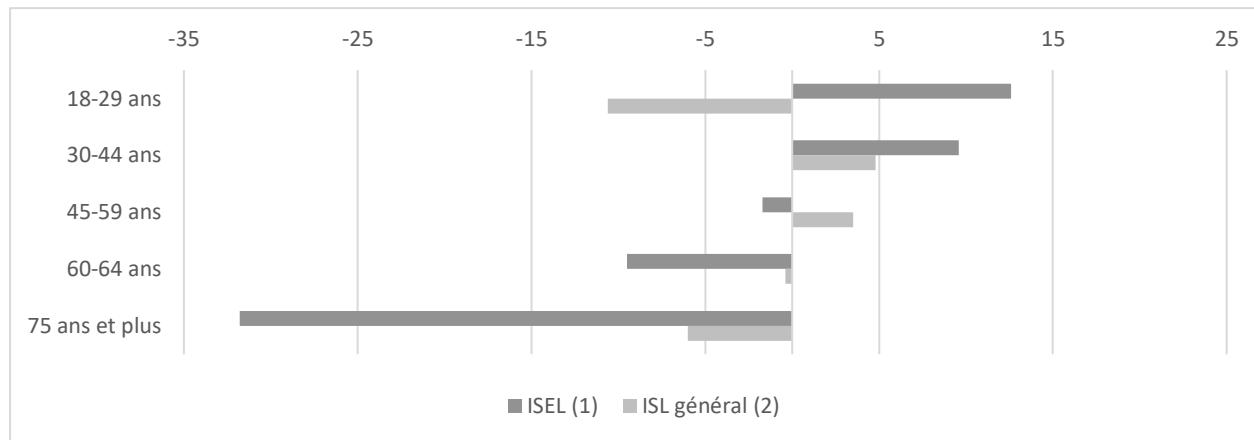
La situation des jeunes mérite que l'on s'y arrête. Faiblement intégrés à leur espace local de résidence, en partie du fait de leur faible ancienneté résidentielle et de leur célibat plus fréquent, ils sont à l'inverse ceux qui réalisent le plus d'activités et entretiennent le plus de liens hors de leur quartier. Plusieurs hypothèses complémentaires peuvent être avancées, allant du maintien d'activités et de relations dans les anciens quartiers de résidence (Vermeersch et al., 2019), notamment quand ils habitaient chez leurs parents, à l'attrait plus grand pour la centralité des villes, dans la continuité de leurs pratiques adolescentes (Oppenchain, 2016), en passant par la spécificité d'une période de la vie où l'ancre résidentiel est rare et peu recherché. À l'inverse, la faible intégration à l'espace local des personnes de 75 ans et plus va de pair avec une très faible intégration sociale dans les autres lieux : dans cette classe d'âges, les activités se recentrent sur le quartier... tout en se réduisant.

De la même manière, si l'ancienneté de résidence dans le quartier favorise l'intégration à l'espace local, cela semble au détriment de l'intégration extra-locale (Figure 9). Ce résultat est cohérent avec d'autres recherches (Vermeersch et al., 2019) qui ont montré que, lorsqu'on emménage dans un quartier, on tend à conserver les pratiques et les relations établies dans le ou les quartiers de résidence précédents. Au fil du temps cependant, ces pratiques et relations (notamment les achats dans l'ancien quartier) tendent à se réorienter vers le nouveau quartier de résidence.

La configuration familiale a également un effet beaucoup plus modéré sur les relations et activités hors de l'espace de résidence qu'en son sein. Plusieurs logiques s'entremêlent néanmoins. Les couples avec enfants, qui se démarquaient déjà précédemment pour leur forte intégration dans l'espace local, cumulent à celle-ci une forte intégration extra-locale toutes choses égales par ailleurs (tableau A2). À ceux-ci s'opposent les solos qui, peu intégrés sur la scène locale, le sont également peu en dehors. Mais les deux autres situations s'observent également. Les couples sans enfants, dont l'intensité de l'intégration à l'espace local peut être qualifiée de « moyenne », affichent les indices moyens les plus élevés d'intégration extra-locale, similaires à ceux des configurations familiales « autres » (enfants

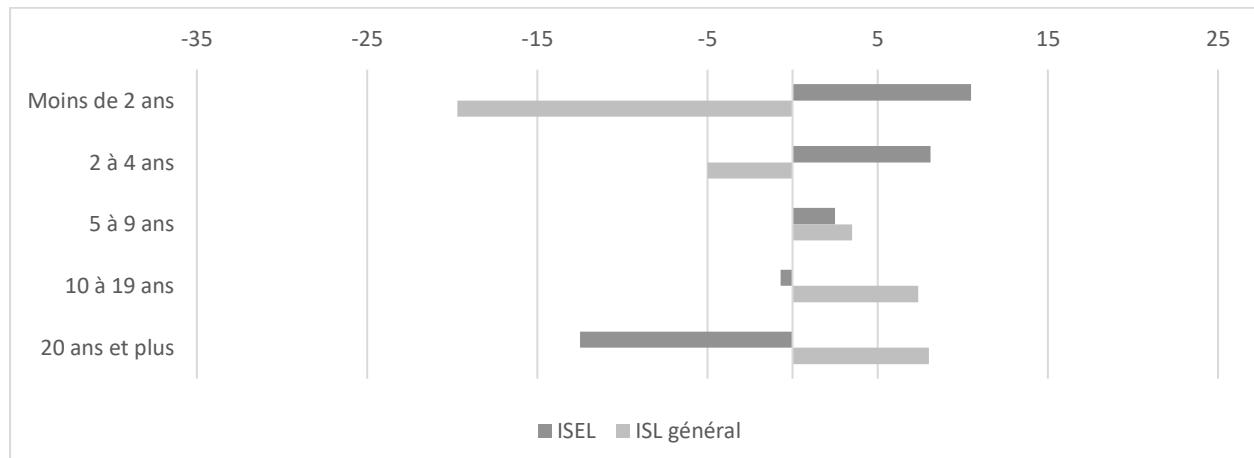
chez leurs parents, colocation...). Et pour finir, les familles monoparentales, bien intégrées dans l'espace local, font moins d'activités et entretiennent moins de relations à l'extérieur que les autres.

FIGURE 8 – INTÉGRATION SOCIALE EXTRA-LOCALE EN FONCTION DE L'ÂGE



Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; (2) ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées.

FIGURE 9 – INTÉGRATION SOCIALE EXTRA-LOCALE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER



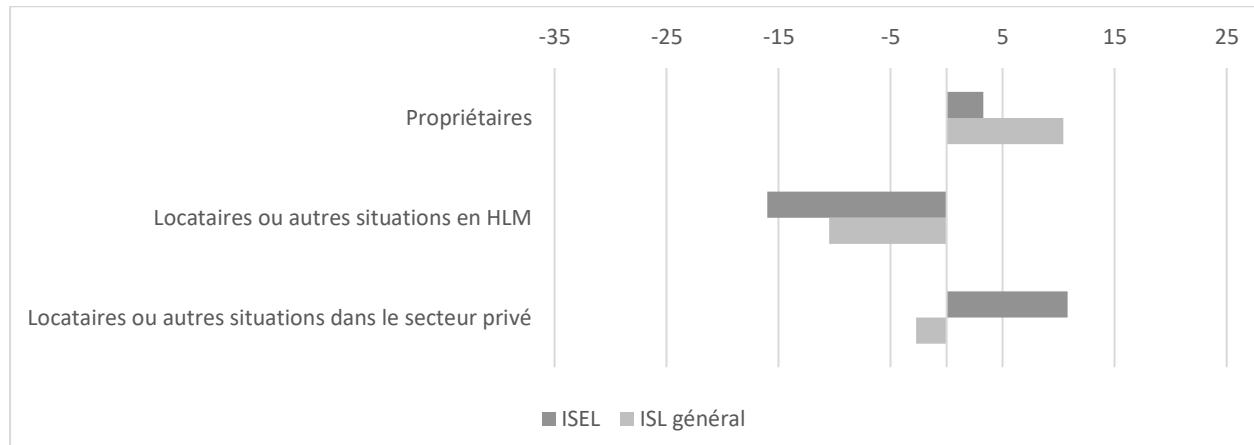
Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté de résidence dans le quartier (n=2547) ; données pondérées.

Statut d'occupation : compensation pour les locataires du privé, cumul (négatif) pour les locataires HLM

Attendu pour expliquer l'intégration à l'espace local, le statut d'occupation joue en réalité encore davantage sur l'intégration extra-locale : *l'amplitude de l'écart de l'ISEL* en fonction du statut d'occupation (26,8) est même supérieure de 27 % à *l'amplitude de l'écart de l'ISL général* sur la même variable (20,9). Plusieurs effets s'articulent (Figure 10). Premièrement, la moindre intégration des locataires HLM observée pour l'intégration à l'espace local (lorsque la comparaison est menée à l'échelle de la population totale) est encore plus forte en ce qui concerne leur intégration extra-locale : pour eux, nulle compensation entre deux scènes, mais un cumul des faibles participations. Deuxièmement, les indices des locataires du secteur privé s'inversent : peu intégrés dans leur espace local de résidence, ils le sont d'autant plus à l'extérieur. Pour finir, et bien que leurs indices soient positifs dans les deux cas, on observe l'effet inverse pour les propriétaires : fortement intégrés dans leur quartier, ils le sont néanmoins moins que les locataires du privé à l'extérieur.

Les modèles de régression (tableau A2) permettent de déterminer la part de ces variations dues à d'autres caractéristiques individuelles associées au statut d'occupation. Le modèle 1 met en évidence que le statut d'occupation du logement a bien un effet propre, quels que soient l'âge, l'ancienneté de résidence et la position sociale. Lorsque l'on contrôle en outre par le contexte résidentiel (modèle 2), les différences entre propriétaires et locataires du privé disparaissent, mais tous deux se distinguent nettement des locataires HLM. De fait, s'il n'est pas possible de soutenir que c'est une trop forte intégration locale qui enferme les locataires HLM dans leur quartier, ce résultat laisse penser qu'ils sont encore moins intégrés dans d'autres lieux qu'ils ne le sont dans leur quartier.

FIGURE 10 – INTÉGRATION EXTRA-LOCALE EN FONCTION DU STATUT D'OCCUPATION



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le statut d'occupation du logement (n=2541) ; données pondérées.

Un effet de l'origine migratoire qui concerne surtout les enfants d'immigrés

Les immigrés et leurs quartiers sont régulièrement convoqués dans le débat public comme porteurs de fermeture communautaire, voire de ghettoïsation (Wacquant, 2014). Malgré le choix d'avoir enquêté différents contextes résidentiels dont des grands ensembles en rénovation urbaine où les immigrés sont majoritaires, nos résultats sont loin de corroborer de tels constats. Certes, les statistiques descriptives indiquent que les « natifs » ont un indice d'intégration extra-locale légèrement plus élevé (+2,4) que les immigrés (-4,0), et que ce sont les enfants d'immigrés qui ont l'indice le plus faible (-8,2). Cela étant, le rapport à l'immigration est très lié à la position sociale et au quartier. Une fois ces éléments contrôlés (tableau A2, modèle 1), les différences entre « natifs » et immigrés disparaissent : autrement dit, si les « natifs » ont un indice d'intégration extra-locale plus élevé que les immigrés, c'est parce qu'ils sont plus souvent cadres ou propriétaires. Ces observations vont dans le même sens que de nombreux travaux de sciences sociales qui soulignent que les pratiques des immigrés sont d'abord liées à leur position sociale souvent défavorable, avant d'être déterminées par leurs origines et différences culturelles.

En revanche, l'écart entre les immigrés et les enfants d'immigrés persiste et est significatif (tableau A2, modèles 1 et 2). Des analyses conduites quartier par quartier montrent que c'est particulièrement le cas dans les grands ensembles. Ce résultat est cohérent avec une enquête menée par Nabil Zouari (2020) dans un grand ensemble de Vaulx-en-Velin en banlieue lyonnaise qui souligne les difficultés particulières des enfants d'immigrés à s'intégrer dans d'autres espaces que leur quartier de résidence, alors même qu'ils ont accédé à un statut social plus élevé que leurs parents. On peut ici penser que si,

pour les immigrés, les effets généralement défavorables de leur position sociale prévalent largement sur les préjugés et les discriminations, ce n'est plus le cas pour leurs enfants, particulièrement lorsqu'ils sont diplômés. Ce résultat est important en ce qu'il suggère que certains débats sur l'intégration des immigrés peuvent être dénoués en précisant mieux l'objet de la discussion : immigrés ou enfants d'immigrés.

Résumé de la section :

Loin des logiques de compensation ou d'opposition souvent mises en avant, intégrations sociales à l'espace de résidence et extra-locale tendent à être associées. Les classes supérieures cumulent ainsi les deux types d'intégrations, avec des écarts très importants avec les classes moins favorisées.

Quelques variations dans l'association des types spatiaux d'intégration doivent être notées, en particulier pour le sexe, les femmes étant légèrement plus intégrées à l'espace local que les hommes alors que la relation est inverse pour l'intégration extra-locale. Autre exemple, l'avancée en âge favorise l'intégration locale, alors que les jeunes se distinguent par leur plus forte intégration extra-locale.

Un résultat important concerne la différence entre immigrés et enfants d'immigrés. Si les premiers ne se distinguent guère des natifs dans les deux types d'intégration sociale étudiés, les seconds, quant à eux, semblent pâtir d'une moindre intégration extra-locale que ce à quoi leur position sociale devrait leur permettre de prétendre.

Des quartiers plus ou moins intégrateurs... dans les deux types d'intégration

Mais quel est le rôle du contexte résidentiel lui-même dans l'intégration extra-locale ? Qu'est-ce qui fait qu'un quartier ou une commune favorise les activités et les relations dans d'autres lieux ? On peut, bien sûr, penser qu'un espace bien desservi par les réseaux de transports est davantage relié à d'autres lieux, mais aussi qu'un quartier associé à une forte intégration extra-locale peut signaler la faiblesse de ses équipements et commerces et/ou la faiblesse de ses réseaux de relations, voire ses difficiles conditions de logement, qui poussent à passer du temps en dehors de celui. La juxtaposition de ces deux hypothèses suffit à convaincre que l'interprétation des effets de quartier sur l'intégration sociale extra-locale est complexe et multidimensionnelle.

Les effets de lieu sont pourtant loin d'être négligeables, et *l'amplitude de l'écart des indices moyens* des différents contextes est à peine moins élevée pour l'ISEL (46,9) que pour l'ISL général (53,4). La comparaison des deux régressions linéaires confirme le poids considérable du contexte résidentiel pour expliquer l'intégration sociale extra-locale : les seules caractéristiques sociodémographiques des enquêtés (sex, age, configuration familiale, ancienneté dans le quartier, rapport à l'immigration, profession, niveau de diplôme, statut d'occupation du logement) expliquent 35 % de la variance de l'intégration extra-locale (modèle 1), alors qu'ajouté à ces caractéristiques, le contexte résidentiel accroît le pouvoir explicatif à 40 % (modèle 2). L'importance du contexte résidentiel n'est donc pas non plus réductible aux caractéristiques sociodémographiques de ses habitants (Figure 11).

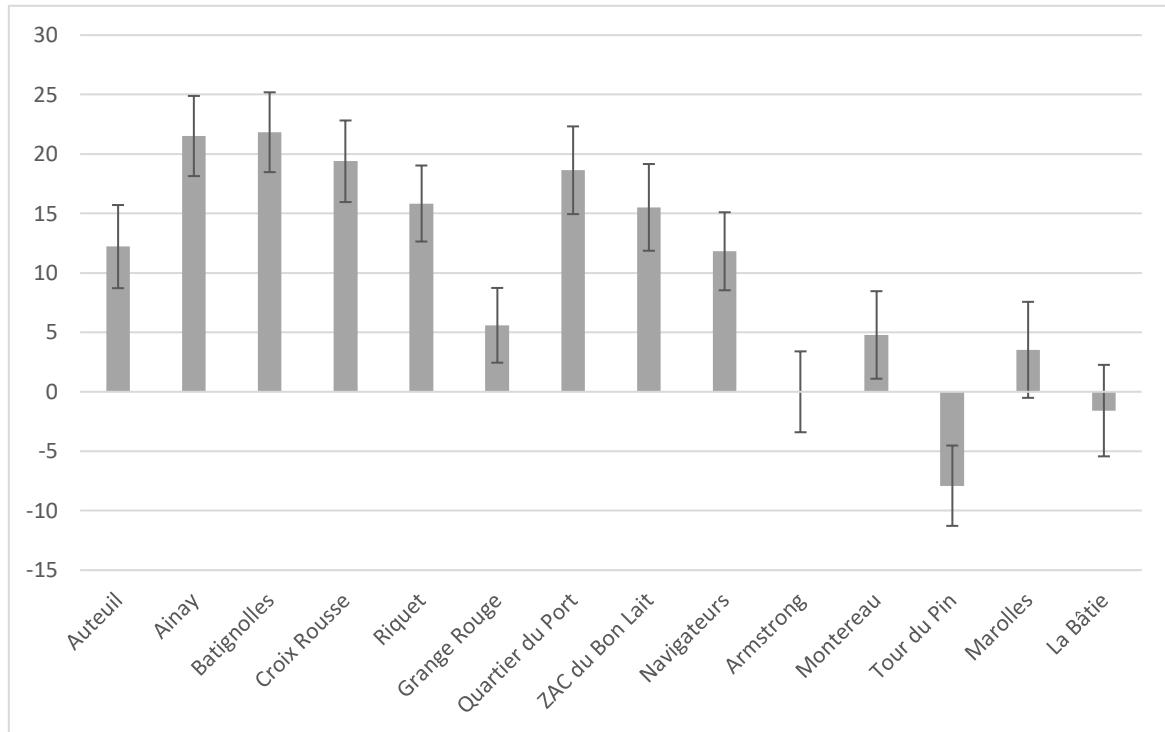
Trois effets généraux semblent s'articuler. Tout d'abord, on observe un écart important entre les contextes parisiens et lyonnais : pour chaque type (à l'exception des quartiers bourgeois), le contexte lyonnais est associé à un indice d'intégration extra-locale plus faible que le contexte parisien. Cette différence reste à expliquer. Elle résulte peut-être, au moins en partie, du fait que le brassage

géographique est plus grand dans la région capitale que dans la région lyonnaise et qu'il est statistiquement plus probable que les Franciliens aient des relations (liées à leurs origines familiales ou à leur parcours résidentiel) hors de leur région de résidence. Ensuite, comme pour l'intégration sociale à l'espace local, la centralité joue : l'indice d'intégration extra-locale augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche du centre. Enfin, même si son effet est plus modéré une fois pris en compte les caractéristiques individuelles, le peuplement du quartier pèse à la manière d'une norme ou ambiance, qui s'impose au-delà des propriétés propres des individus. C'est ainsi que l'on peut observer que, toutes choses égales par ailleurs, les quartiers associés à la plus forte intégration extra-locale sont Ainay et les deux quartiers gentrifiés.

Ces effets ne suffisent pas complètement à comprendre les indices nets et bruts des quartiers de grands ensembles et des quartiers de mixité sociale programmée. Il est en effet important de noter que, si les quartiers de grands ensembles sont associés à de très faibles indices d'intégration extra-locale brutes (avec -27, Armstrong est le quartier associé à la plus faible intégration extra-locale), cette spécificité se réduit largement une fois les caractéristiques individuelles de leurs habitants prises en compte. Ainsi, les quartiers de grands ensembles ne sont pas autant coupés du reste de la ville que ce que certains de leurs détracteurs laissent entendre. La situation des quartiers de mixité sociale programmée est encore plus particulière : leur indice d'intégration extra-locale brute élevée (12,7 et 14,5) s'expliquant peu par les caractéristiques individuelles de leurs habitants, ils se distinguent encore plus nettement une fois ces caractéristiques contrôlées.

Dans ce tableau, La Tour-du-Pin ressort comme le contexte le plus défavorable à l'intégration extra-locale. Mais ainsi que nous venons de le noter, il est difficile de l'interpréter comme un problème puisque cela peut aussi signifier que cette petite ville périurbaine, qui est aussi une sous-préfecture, constitue une centralité. Pour le savoir, il faut revenir à la comparaison avec l'intégration sociale à l'espace local.

FIGURE 11 - INTÉGRATION EXTRA-LOCALE PAR CONTEXTE, À CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES CONTRÔLÉES



Note : la valeur de référence (0) correspond à Armstrong.

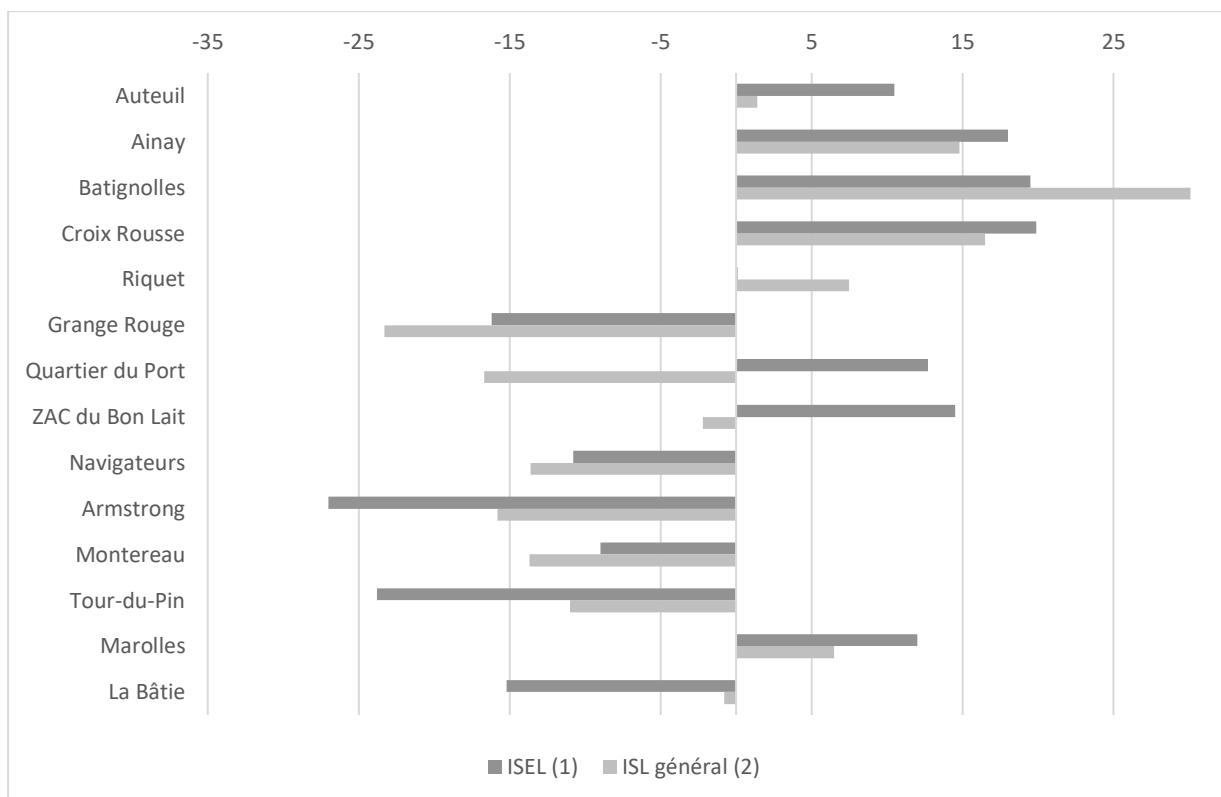
Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557) ; données pondérées

Dans la figure 12, l'ISEL par contexte résidentiel est mis en regard de l'ISL général. On observe alors une relation cumulative et non une logique d'opposition ou de compensation. Ainsi, ce n'est pas sa capacité à intégrer ses habitants qui explique la faiblesse de l'ISEL de La Tour-du-Pin. L'indice d'intégration à l'espace local y est également très faible. Globalement, les contextes dont l'indice d'intégration sociale à l'espace local est négatif affichent également un indice d'intégration sociale extra-locale négatif. Ainsi, Armstrong dont l'indice d'intégration extra-locale est le plus bas, avait obtenu l'un des indices d'ISL général les plus bas. A l'inverse, la Croix Rousse qui avait l'ISL général de loin le plus élevé obtient l'un des ISEL les plus élevés.

La correspondance n'est toutefois pas parfaite. L'ordonnancement des contextes en fonction des deux indices n'est par exemple pas exactement le même. Grange Rouge, quartier populaire lyonnais où l'ISL est le plus faible, affiche un ISEL relativement plus élevé (proche de celui La Bâtie, la commune rurale périurbaine). De fait, si Grange Rouge est un quartier un peu délaissé en termes d'équipements propres, il est environné de quartiers bien équipés et est bien relié au reste de la ville de Lyon par les transports en commun.

La divergence la plus notable, avec une inversion des signes entre les deux types d'intégration, concerne les deux quartiers de mixité sociale programmée. On peut ici formuler trois hypothèses non exclusives : 1) il s'agit de quartiers récemment occupés et l'intégration à l'espace local est limitée par un effet cumulatif de la faible ancienneté de résidence ; 2) ces quartiers sont peu pourvus en équipements culturels et lieux de sortie, réduisant mécaniquement les activités pratiquées dans le quartier, et augmentant celles pratiquées à proximité immédiate du quartier ; mais aussi 3) la mixité sociale peut être un frein à la construction de relations de voisinage (Chamboredon et Lemaire, 1970), voire pousser à investir davantage d'autres lieux que le quartier.

FIGURE 12 – INDICES D’INTÉGRATION SOCIALE LOCALE ET EXTRA-LOCALE, SELON LES QUARTIERS



Champs : (1) ensemble des enquêtés pour lesquels l’ISEL est calculé (n=2557) ; (2) ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Résumé de la section :

Pour l’intégration extra-locale comme pour l’intégration locale, les effets de quartier sont patents. Ces effets sont complexes en ce qu’ils mêlent de multiples facteurs. Trois ressortent particulièrement : les différences de contexte régional entre Lyon et Paris, la centralité et le peuplement.

On observe là encore une logique cumulative entre les formes spatiales d’intégration, en faveur des quartiers bourgeois et gentrifiés. La correspondance est toutefois rarement parfaite et est loin d’être systématique, comme pour les quartiers de mixité sociale programmée.

L’objectif de cette partie était d’interroger les rapports entre l’intégration sociale à l’espace local et l’intégration sociale extra-local. Nous nous demandions ce qui joue sur l’intégration dans d’autres lieux, si certains quartiers sont si intégrateurs qu’ils enferment les individus sur eux-mêmes et, plus généralement, si les deux types d’intégration avaient tendance à se compenser ou à s’opposer, et si oui, pour quelles populations et dans quels contextes. La réponse est nuancée. Certes, la tendance est davantage au cumul – les deux indices sont corrélés positivement – mais il existe des contextes ainsi que des populations qui se situent clairement dans une logique d’opposition entre les deux scènes. Le schéma suivant reprend les principaux résultats de cette partie en identifiant les contextes et les caractéristiques les plus significativement associés à des logiques de cumul ou de prédominance de l’une ou l’autre des scènes.

SCHÉMA 1 – DU QUARTIER À L'EXTRA-LOCAL : CUMUL OU OPPOSITION ?

		Intégration à l'espace local	
		Forte	Faible
Intégration extra-locale	Forte	Cumul des fortes intégrations <ul style="list-style-type: none"> - Les plus dotés en volume global de capital (diplôme, revenus, professions) ; - Les 30-44 ans ; - Les couples avec enfants ; - Les propriétaires ; - Les habitants des quartiers bourgeois et gentrifiés ; 	Prédominance de l'intégration extra-locale <ul style="list-style-type: none"> - Les hommes ; - Les jeunes (18-29 ans) ; - Les couples sans enfant ; - Les locataires du privé ; - Les habitants des quartiers de mixité sociale programmée ; - Les « nouveaux arrivés »
	Faible	Prédominance de l'intégration à l'espace local <ul style="list-style-type: none"> - Petits indépendants et employés de services directs aux particuliers ; - Les femmes ; - Les familles monoparentales ; - Les « anciens » 	Cumul des faibles intégrations <ul style="list-style-type: none"> - Les moins dotés en volume global de capital (diplôme, revenus, professions) ; - Les personnes âgées ; - Les solos ; - Les locataires HLM ; - Les habitants des quartiers de grands ensembles et des petites villes périurbaines

Il reste des populations difficiles à positionner sur ce type de schéma ou pour lesquelles la position gagnerait à être nuancée. C'est particulièrement le cas des immigrés. Alors qu'ils concentrent une partie importante du débat public, soit pour dénoncer la trop forte ségrégation des populations immigrées enfermées dans des espaces qu'elles n'ont pas choisi, soit au contraire pour critiquer le communautarisme ou le « séparatisme » qui aurait cours dans certains quartiers, les immigrés ne se distinguent quasiment jamais significativement des « natifs » quant à leur intégration à l'espace local ou leur intégration extra-locale. Ce sont au contraire les enfants d'immigrés qui, tout en étant autant intégrés que les « natifs » et les immigrés dans leur espace de résidence, peinent à s'intégrer dans d'autres lieux, ce que des travaux ethnographiques récents (Zouari, 2020) nous conduisent à interpréter comme une forme de discrimination à leur égard, dont ils sont préservés dans leur quartier.

Par ailleurs, le modèle du quartier populaire si intégrateur qu'il enferme ses habitants n'est pas ressorti de l'enquête. Les quartiers populaires, qui sont aussi pour partie ceux où se concentrent les immigrés, sont moins dans une logique de compensation que dans une logique de cumul des faibles intégrations. Dès lors qu'un quartier est associé à une forte intégration sociale à l'espace local, l'intégration extra-locale de ses habitants est systématiquement importante aussi. La seule logique de compensation qui ressort de l'enquête concerne les quartiers de mixité sociale programmée où une faible intégration à l'espace local s'articule à une forte intégration dans d'autres lieux.

III. Retours sur la définition classique de l'intégration sociale

Les contours des types d'intégration sociale étudiés jusqu'ici sont, nous l'avons dit, en décalage avec la définition durkheimienne de l'intégration, qui laisse peu de place aux questions spatiales. Dans cette dernière partie, nous proposons de revenir à une définition classique de la notion, afin d'une part d'étudier les effets de lieu sur l'intégration sociale dans sa dimension a-spatiale, et d'autre part, analyser les liens entre l'intensité de l'intégration sociale « a-spatiale » et l'intégration à l'espace local de résidence. L'intégration sociale à l'espace local de résidence varie-t-elle dans le même sens que l'intégration sociale au sens durkheimien ou présente-t-elle des spécificités ?

Pour ce faire, nous procéderons en trois temps. D'abord, nous construisons un indice d'intégration sociale dit « a-spatiale » (ISA) (ou par les liens) à partir des quatre types identifiés par Serge Paugam (2014). Ensuite, nous étudierons les principes de variation de cet indice et de ses quatre composantes selon les caractéristiques sociodémographiques et les quartiers de résidence, en questionnant notamment l'existence d'effets de lieu. Enfin, nous nous intéresserons aux liaisons entre les différents types d'intégration et à la manière dont ils s'articulent dans les contextes étudiés.

Choix et méthodes pour la construction d'un indice d'intégration sociale a-spatiale

Après plusieurs tests et discussions collectives au sein de l'équipe de recherche, nous avons choisi de prendre directement appui sur les quatre types de l'intégration sociale que Serge Paugam (2014) retient de l'analyse durkheimienne. Bien que, pour Durkheim, le poids des différents types d'intégration varie dans le temps et dans l'espace, notre enquête ne permettait pas de discriminer leur importance relative. Un poids équivalent leur a donc été accordé dans l'indice synthétique nommé ISA.

Ce dernier présente trois points communs avec les autres indices mobilisés dans cette section, mais son principe de construction diffère. Tout d'abord, les questions sur les pratiques ont de nouveau été privilégiées par rapport aux questions sur les opinions. Ensuite, nous avons veillé à considérer toutes les dimensions de l'intégration sociale au sens durkheimien et travaillons ainsi sur des variables permettant de quantifier les quatre types d'intégration (par les liens de filiation, par les liens électifs, par les liens de citoyenneté, par les liens organiques). Enfin, nous avons comme précédemment cherché à multiplier les variables plutôt qu'à se limiter à un indicateur. Cette exigence s'est toutefois révélée plus délicate à saisir puisque les variables disponibles dans le questionnaire pour quantifier chaque type d'intégration étaient relativement peu nombreuses, du fait notamment des compromis qui se sont imposés lors de la préparation de l'enquête. Évaluer dans un même questionnaire, limité dans sa durée de passation²³, plusieurs dimensions de l'intégration tout en fouillant les rapports au quartier et au voisinage, a en effet nécessité des choix parfois drastiques.

Ce sont donc trois contraintes supplémentaires qui sont intervenues lors de la construction de l'indice d'intégration sociale a-spatiale. La première était de ne mobiliser que des questions permettant de saisir des liens sociaux effectifs ; contrairement aux variables d'activités considérées dans les indices précédents, qui signalent à notre sens une intégration par les lieux, la perspective durkheimienne invite à se recentrer sur les liens. La seconde contrainte était de ne pas reprendre les variables

²³ Alain Desrosières écrivait que la construction d'un questionnaire est en permanence soumise à des injonctions contradictoires : « insérer le plus grand nombre de questions possibles, les adapter aux possibilités de réponses en contrôlant leur sens, en diminuer le nombre afin de parvenir à un temps de passation jugé possible » (Desrosières, 1986, p. 252).

mobilisées dans les indices précédents et/ou ayant une dimension localisée. Ainsi par exemple, le fait d'avoir participé à une consultation citoyenne sur son quartier signale, de fait, des liens de citoyenneté, mais mobiliser une telle variable ferait courir le risque de surdéterminer le poids de l'investissement citoyen local par rapport aux autres formes d'investissement, et nous ne disposions pas de variables comparables pour les autres échelles. Enfin, la troisième contrainte est probablement celle qui a le plus de conséquences sur le mode de construction. En procédant, comme pour les autres indices, à une ACM à partir des variables identifiées pour quantifier chaque type de liens, nous avons été confrontés au fait que le premier axe de l'ACM ne s'interprétait pas comme un indice de l'intégration sociale, mais mettait plutôt en évidence des oppositions entre variables. Par exemple, le fait d'avoir des enfants, que nous considérons comme un indicateur d'intégration par les liens de filiation, est négativement corrélé au fait de pouvoir compter sur sa famille en cas de problèmes financiers ou encore au fait d'être inscrit sur les listes électorales. L'axe 1 rendait ainsi compte de ces oppositions, ce qui empêchait de l'utiliser pour quantifier l'intégration. C'est pour cette raison que nous sommes revenus à un mode de construction « manuel » des indices associés à chaque type de liens (voir annexe 2 pour une présentation technique du mode de construction).

TABLEAU 10 – LES VARIABLES RETENUES POUR QUANTIFIER L’INTÉGRATION SOCIALE A-SPATIALE

Variables	Modalités	%
Les liens de filiation		
Pouvoir compter sur sa famille en cas de problèmes financiers	Oui	65
	Non	35
Avoir ou avoir eu des enfants	Oui	66
	Non	33
Répondre « sa famille » à l’une des deux questions pour nommer le type de personnes que l’enquêté voit ou avec lesquelles il communique le plus souvent	Oui	65
	Non	35
Les liens électifs		
Avoir un conjoint cohabitant	Oui	50
	Non	50
Fréquenter un lieu de culte au moins une fois par mois (peu importe le lieu), ou répondre que les personnes que l’enquêté voit ou avec lesquelles il communique sont notamment liées à la religion	Oui	28
	Non	72
Pouvoir compter sur un ami, un collègue ou un habitant de son quartier en cas de problèmes financiers	Oui	26
	Non	74
Intensité de l’intégration aux relations de voisinage (variable synthétique)	Pas de relations	15
	Peu de relations	32
	Plus de relations	23
	Beaucoup de relations	30
Les liens de citoyenneté		
Être bénévole, membre actif ou membre du bureau d’association(s), d’un syndicat, d’un parti politique ou d’autre(s) organisation(s)	Aucune activité militante	67
	1 activité militante	21
	2 activités militantes ou plus	12
Rapport au vote et à la citoyenneté	N’a pas le droit de vote (est étranger ou privé de droits)	8
	N’est pas inscrit sur les listes électorales (mais a le droit de vote)	15
	Est inscrit sur les listes et n’a pas voté ou n’a voté qu’à une des deux élections municipales et présidentielles	20
	A voté aux deux élections municipales et aux présidentielles	58
Les liens organiques		
Rapport à l’emploi et protection de l’emploi	Fonctionnaire ou en CDI à temps plein	43
	En emploi court ou à temps partiel	16
	N’est pas en emploi au moment de l’enquête (retraite, chômage, autre inactivité)	41
Répondre que les personnes que l’enquêté voit ou avec lesquelles il communique sont notamment liées à sa vie professionnelle (hors du lieu de travail)	Oui	47
	Non	53

Trois commentaires supplémentaires s'imposent sur les variables retenues, au regard notamment des indicateurs mobilisés par Serge Paugam. En ce qui concerne les liens de filiation, nous avons choisi de ne pas nous limiter aux liens avec les parents pour considérer à la fois les liens avec les descendants et les descendants, ces derniers s'exprimant souvent par des relations quotidiennes, lorsque les enfants sont (encore) au domicile (ce qui le cas pour deux tiers des enquêtés ayant ou ayant eu des enfants). En ce qui concerne les liens électifs, notre indice intègre également les relations électives du quotidien, à savoir le fait d'avoir un conjoint cohabitant. Les liens électifs ont également bénéficié d'une exception par rapport à la contrainte de ne pas reprendre les variables mobilisées dans les indices précédents et/ou ayant une dimension localisée. En effet, pour Durkheim comme pour Paugam, les relations dans le voisinage et le quartier participent des liens électifs – elles sont doublement choisies par les choix résidentiels et par la sélection opérée au sein du voisinage (cf. chapitre 1-2 « Les réseaux de voisinage ») – et il nous semblait impossible de les ignorer. Leur poids a cependant été limité de manière à ne pas induire un lien artificiel avec l'indice d'intégration à l'espace local²⁴.

Ce sont donc cinq indices qui ont été construits : un indice par composante de l'intégration sociale a-spatiale, et un indice synthétique, correspondant à la somme des quatre composantes. Comme pour l'ISL et l'ISEL, ces cinq indices ont été centrés (moyennes à 0) et réduits (écart-type à 100).

Résumé de la section :

Pour mesurer l'intégration sociale, cinq indices ont été construits, en prenant appui sur les travaux de Serge Paugam, dans la tradition durkheimienne de la sociologie. Quatre indices quantifient chacun un type d'intégration : par les liens de filiation, par les liens électifs, par les liens de citoyenneté et par les liens organiques. L'ISA synthétise ces quatre composantes. Cet indice est a-spatial au sens où il ne discrimine pas les pratiques selon leur localisation.

L'« intégration inégale »²⁵

Serge Paugam a bien souligné à quel point la problématique de l'intégration sociale est liée à celle des inégalités sociales. Dans la France contemporaine, les individus sont inégaux quant à la possibilité d'être intégrés par chacun des types de liens identifiés par Paugam. Nos indices confirment ce résultat ; ils y apportent aussi certaines nuances et l'enrichissent des questionnements liés aux effets de lieu. Pour préciser cette analyse, cette partie s'appuie à la fois sur des moyennes des cinq indices en fonction des mêmes variables que celles mobilisées précédemment ainsi que sur plusieurs modèles de régression linéaire. Comme pour l'ISL et l'ISEL, nous avons réalisé deux modèles de régression linéaire sur chaque indice (tableaux A3 à A5), l'un à partir de toutes les variables individuelles (modèle 1), l'autre en ajoutant les contextes résidentiels (modèle 2).

²⁴ Dix des 32 variables ayant contribué à l'ISL ont été synthétisées en quatre modalités. Ces quatre modalités ne contribuent ensuite que pour un quart de l'indice de liens électifs, qui lui-même contribue pour un quart de l'indice d'intégration sociale. Autrement dit, une version remaniée d'un tiers de l'ISL contribue à 6 % de l'indice d'intégration sociale a-spatiale (ISA)

²⁵ Ce titre est repris à l'ouvrage sous la direction de Serge Paugam (2014) qui a inspiré notre distinction de 4 types d'intégration.

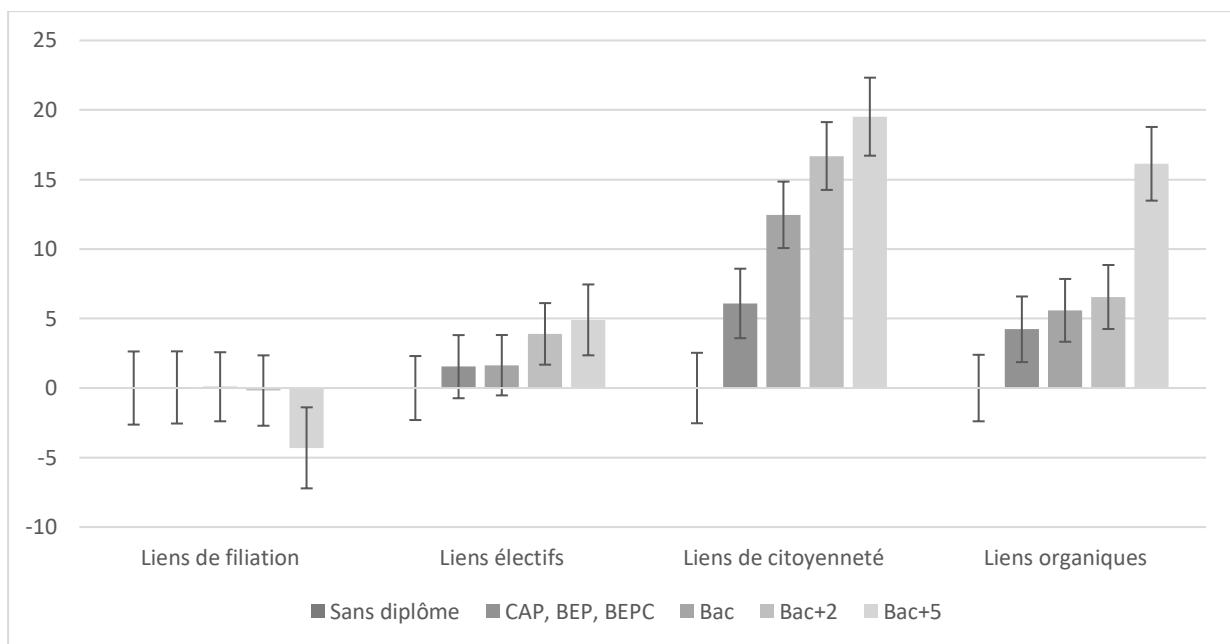
L'intégration sociale par les liens augmente avec la position sociale, sauf pour les liens de filiation

L'ISA augmente de façon linéaire avec la position sociale, que celle-ci soit approchée par le niveau de revenus, de diplômes ou par la profession. *L'amplitude de l'écart de l'ISA moyen en fonction de ces trois variables est respectivement de 65, 34 et 52, soit des niveaux supérieurs à ce qui a été observé pour l'intégration à l'espace local mais comparable à l'intégration extra-locale.* Il apparaît cependant que l'ISEL est davantage lié au diplôme que l'ISA, mais que l'inverse s'observe en fonction des revenus.

L'importance du poids de la position sociale est d'autant plus marquant qu'il n'est porté que par trois des quatre composantes pris en compte : si les liens de citoyenneté sont les plus liés à la position sociale, les liens de filiation n'y sont pour leur part pas corrélés. Au premier abord, ce résultat ne va pas dans le même sens que les observations de Serge Paugam qui, rappelons-le, prend en compte seulement les liens avec les ascendants. Cependant, si on revient aux variables constitutives de l'indice, il apparaît que, conformément à ce qu'indique Paugam, les cadres sont ceux qui déclarent le plus pouvoir compter sur leur famille en cas de problèmes financiers. Le tableau devient différent si on considère également les liens avec les descendants. En effet, les classes populaires ont plus souvent des enfants que les classes supérieures, et elles en ont davantage. Ainsi, 69 % des ouvriers et 72 % des employés de services directs aux particuliers des quartiers étudiés ont ou ont eu des enfants contre 62 % des cadres, et les ouvriers et employés de services directs aux particuliers ont ou ont eu en moyenne 2,0 enfants quand les cadres en ont ou ont eu 1,3 (constats d'ailleurs cohérents avec les comportements démographiques généraux des Français observés par l'Insee (Davie et Niel, 2012)). La prise en compte du fait d'avoir ou d'avoir eu des enfants n'est donc pas neutre socialement : elle répond à une logique différente de celle des autres liens d'intégration sociale et des autres variables considérées parmi les liens de filiation. Elle est cependant essentielle pour rendre compte d'une des dimensions de l'intégration par des liens sociaux qui sont souvent quotidiens.

Les modèles de régression linéaires menés sur chaque composante de l'indice confirment que l'effet de la position sociale est très limité pour les liens de filiation et qu'il croît à mesure que l'on s'intéresse aux liens électifs, puis organiques, puis de citoyenneté (Figure 13).

FIGURE 13 – LES COMPOSANTES DE L'INDICE D'INTÉGRATION SOCIALE « A-SPATIALE » SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA est calculé (n=2560) ; données pondérées

Note de lecture : À caractéristiques individuelles et contextes résidentiels contrôlés, les titulaires d'un CAP ou BEP ont un indice de liens électifs supérieurs de 2 points en moyenne par rapport aux individus sans diplôme. La ligne tiret indique l'intervalle de confiance ; le fait qu'elle croise 0 notifie que la différence n'est pas significative par rapport aux enquêtés sans diplôme (population de référence fixée à 0).

L'analyse des professions dans les régressions par composante (tableaux A4 et A5) indiquent quelques spécificités. Les petits indépendants et employés de services directs aux particuliers se distinguent pour l'intensité de leurs liens électifs, les cadres et professions intermédiaires, pour l'importance de leurs liens citoyens, et les cadres et petits indépendants se différencient pour l'importance de leurs liens organiques, probablement du fait de leurs relations professionnelles plus nombreuses que les autres.

Peu de variations en fonction du sexe, sauf pour les liens de filiation et organiques

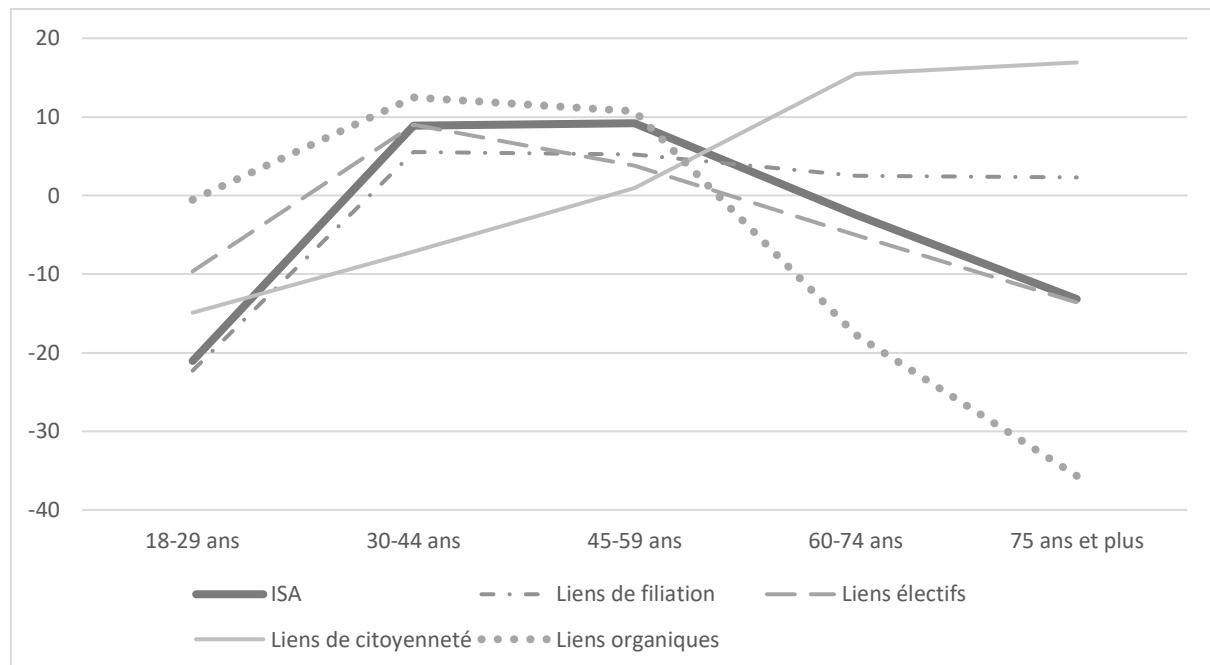
L'ISA des hommes (-0,8) et des femmes (0,5) sont quasi équivalents. Pour autant, cette proximité dissimule des variations entre les composantes de l'indice : la plus faible intégration organique des femmes (-3,1) est compensée par leur plus forte intégration par les liens de filiation (3,7). On retrouve là la division genrée des rôles sociaux entre sphère publique et sphère privée, régulièrement commentée dans la littérature (Bessière et Gollac, 2019). Elle apparaît toutefois sur un mode largement atténué. Par ailleurs, cette division ne se retrouve pas pour les liens électifs ni pour les liens de citoyenneté. Ces résultats sont confirmés dans les modèles de régression linéaire (tableaux A4 et A5).

L'intégration sociale a-spatiale est maximale entre 30 et 59 ans

L'évolution de l'ISA en fonction de l'âge suit une courbe en U inversé (Figure 14) : la valeur de l'indice est minimale entre 18 et 29 ans, maximale entre 30 et 59 ans, puis diminue progressivement avec l'âge. L'analyse des différentes composantes montre que cette courbe en U inversé vaut pour les liens organiques (sans grande surprise, les plus jeunes n'étant pas encore en emploi stable, les plus âgés étant plus souvent retraités et perdant petit à petit leurs relations professionnelles) et pour les liens

électifs (même si la diminution commence dès 45 ans pour ce type de liens). Faibles aux plus jeunes âges, les liens de filiation ne diminuent pas quant à eux avec l'âge. Ce sont les liens citoyens qui ont le profil le plus discordant avec les autres types de liens : ils augmentent progressivement avec l'âge, ce qui est cohérent avec ce que l'on sait des pratiques en matière de vote, à savoir que le vote augmente avec l'âge, atteignant un plafond autour de 65 ans puis diminuant au grand âge, après 80 ans (Buisson et Penant, 2017).

FIGURE 14 - L'INTÉGRATION SOCIALE PAR LES LIENS ET SES DIFFÉRENTES COMPOSANTES EN FONCTION DE L'ÂGE



Champ : Ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA a été calculé et la classe d'âge est connue (n=2555) ; données pondérées

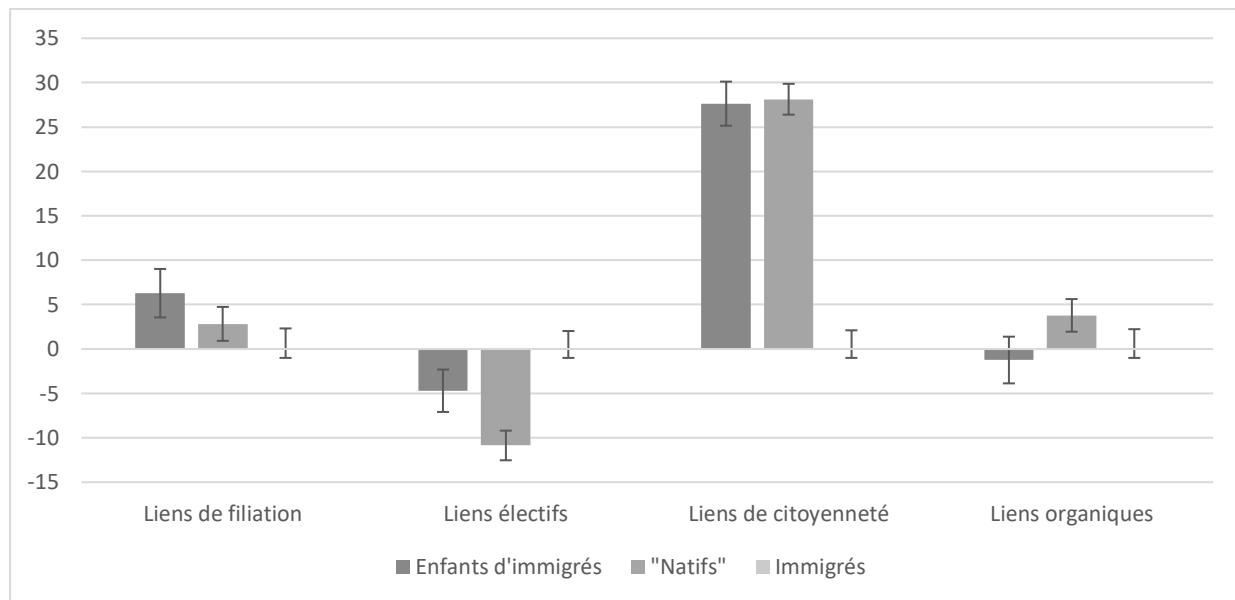
L'intégration sociale est liée à l'histoire migratoire, au détriment des immigrés

Contrairement à ce que l'on a observé pour les deux autres types d'intégration et à ce qui apparaît dans la majorité des sections du rapport, le fait d'être immigré a un effet fort et net sur l'intégration sociale dans son acceptation a-spatiale : l'ISA des immigrés est de -10,2 quand celui des « natifs » est de 3,4 et celui des enfants d'immigrés, de -0,6, soit une amplitude des écarts des indices moyens de 13,6, ce qui est à la fois un effet bien moindre que pour la position sociale et beaucoup plus élevé que pour les autres types d'intégration.

Cet écart est néanmoins avant tout lié à un effet quasi mécanique de la situation administrative des immigrés sur les liens de citoyenneté. Souvent privés du droit de vote (sauf s'ils ont obtenu la nationalité française), ils obtiennent automatiquement un indice de liens de citoyenneté faible. D'aucuns pourraient considérer qu'il s'agit d'un artefact lié à la construction de l'indice ; pourtant, cette privation des droits citoyens a des conséquences réelles, sur la participation à la vie politique et l'investissement dans la cité, mais aussi sur l'accès à l'emploi, pour être fonctionnaire par exemple (Couto, 2014). Notons d'ailleurs que les immigrés sont également plus nombreux que les « natifs » à ne pas être inscrits sur les listes électorales alors même qu'ils estiment en avoir le droit. Les écarts sur les liens citoyens sont d'autant plus forts qu'ils sont compensés par les liens électifs : plus souvent en couple que les « natifs » et pratiquant plus souvent une religion, les immigrés ont un indice de liens

électifs (9,5) plus élevé que les « natifs » (-2,8) et les enfants d'immigrés (0,0). Les modèles de régression menés par composantes révèlent quant à eux que, toutes choses égales par ailleurs, les immigrés sont également désavantagés par des liens de filiation plus faibles. S'ils ont plus souvent des enfants que les enfants d'immigrés ou les « natifs », ils peuvent toutefois moins souvent compter sur leur famille en cas de problèmes financiers, contrairement aux enfants d'immigrés qui sont les plus nombreux à estimer pouvoir être aidés au besoin (Figure 15).

FIGURE 15 – EFFETS PROPRES DU RAPPORT À L'IMMIGRATION SUR LES COMPOSANTES DE L'ISA



Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA est calculé (n=2560) ; données pondérées

Note de lecture : À caractéristiques individuelles et contextes résidentiels contrôlés, les enfants d'immigrés ont un indice de liens électifs de 6 points supérieurs à celui des immigrés, pris comme population de référence (fixée à 0). La ligne-tiret ne croisant ni la ligne tiret des immigrés ni la ligne-tiret des « natifs », cet indice est significativement différent de celui des immigrés et des « natifs ».

Le statut de propriétaire, associé à une plus forte intégration par les liens sociaux

Le statut d'occupation exerce sur l'intégration sociale un effet comparable à celui sur l'intégration extra-locale. S'observe de nouveau l'avantage des propriétaires, toutes choses égales par ailleurs, sur les locataires HLM et les locataires du privé. Cet avantage s'exprime principalement à travers les liens citoyens. Ces résultats sont convergents avec divers travaux qui établissent un lien entre le fait d'être propriétaire et la participation électorale ou l'engagement local (notamment dans les associations de défense). Certains travaux étasuniens (Fischel, 2005) font même de la propriété une clé de l'engagement local, mais l'engagement s'inscrit alors dans un registre consumériste de défense d'un intérêt particulier : la valeur d'échange du bien possédé.

Résumé de la section :

Comme l'a déjà montré Serge Paugam, l'intégration sociale est inégale : on observe un ISA plus élevé pour les cadres. Seuls les liens de filiation font exception, en lien avec le fait que les ménages ouvriers ou employés ont plus souvent des enfants que les cadres. L'intégration sociale a-spatiale varie aussi avec l'âge, avec un ISA plus élevé entre 30 et 59 ans. Le fait d'être propriétaire est également associé à un ISA plus élevé.

Quels effets des contextes résidentiels sur l'intégration a-spatiale ?

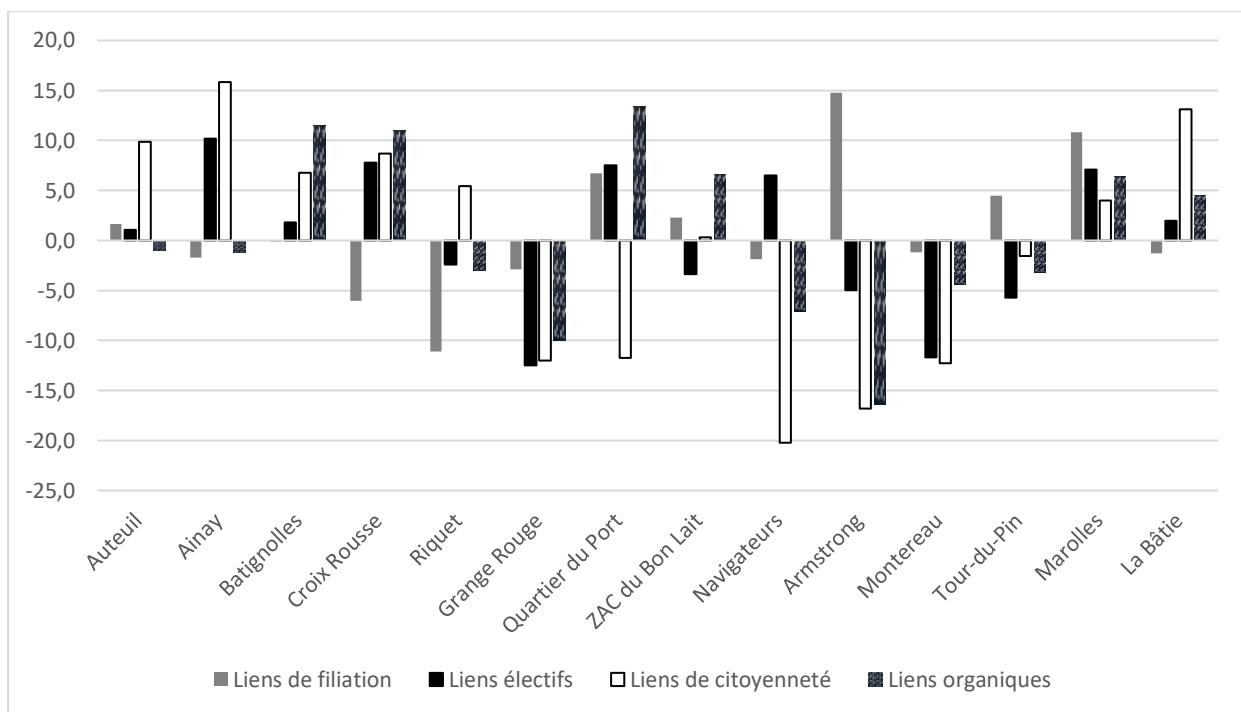
Les deux sections précédentes ont révélé de forts effets du contexte résidentiel sur les intégrations locale et extra-locale. Ceux-ci s'expliquent, ainsi que nous l'avons noté, à la fois par la construction des peuplements mais également par la morphologie urbaine et l'histoire des quartiers qui favorisent ou défavorisent certains liens et certaines activités. Une littérature fournie a mis en évidence des effets du lieu de résidence sur différentes dimensions de l'intégration sociale ici qualifiée d'a-spatiale (Bacqué et Fol, 2007 ; Ripoll et Tissot, 2010 ; Sampson, 2012). L'adresse a ainsi des effets sur l'intégration organique, une adresse dans un quartier populaire constituant un frein à l'emploi (Bunel, Petit et L'Horty, 2015), ou à l'inverse, une adresse dans un quartier en gentrification constituant une vitrine valorisante pour certaines professions des arts et du spectacle (Collet, 2015). Rares sont toutefois les recherches qui ont tenté d'appréhender ces effets en comparant différents types de quartiers. Quels sont les résultats de cette comparaison ? Et quels sont, à caractéristiques individuelles tenues constantes, les effets des contextes résidentiels sur l'intégration sociale « a-spatiale » ?

On observe d'importantes différences selon les contextes pour chaque type de liens qui compose l'ISA (Figure 16), et une partie significative des différences entre quartiers ne s'explique pas par les caractéristiques sociodémographiques des habitants (Figure 17). Pour autant, les effets de contexte sont moins importants que pour les intégrations locale et extra-locale. Dans les régressions effectuées sur chaque composante, le gain explicatif associé à la prise en compte du quartier est beaucoup plus faible que pour les intégrations de type spatial : il n'est que de 1,3 point de pourcentage en moyenne, contre 5 points pour l'intégration extra-locale et 10 points pour l'intégration au quartier.

Puisque les différentes composantes ne jouent pas dans le même sens dans tous les contextes, les effets de quartier sont masqués lorsque l'on utilise l'indice synthétique (ISA). L'usage de cet indice synthétique met toutefois en évidence des effets de cumul : quatre quartiers – les deux quartiers gentrifiés, le quartier bourgeois lyonnais (Ainay) ainsi que la commune rurale parisienne (Marolles) – se distinguent significativement de Armstrong, qui reste le lieu où l'intégration sociale est, toutes choses égales par ailleurs, la plus faible.

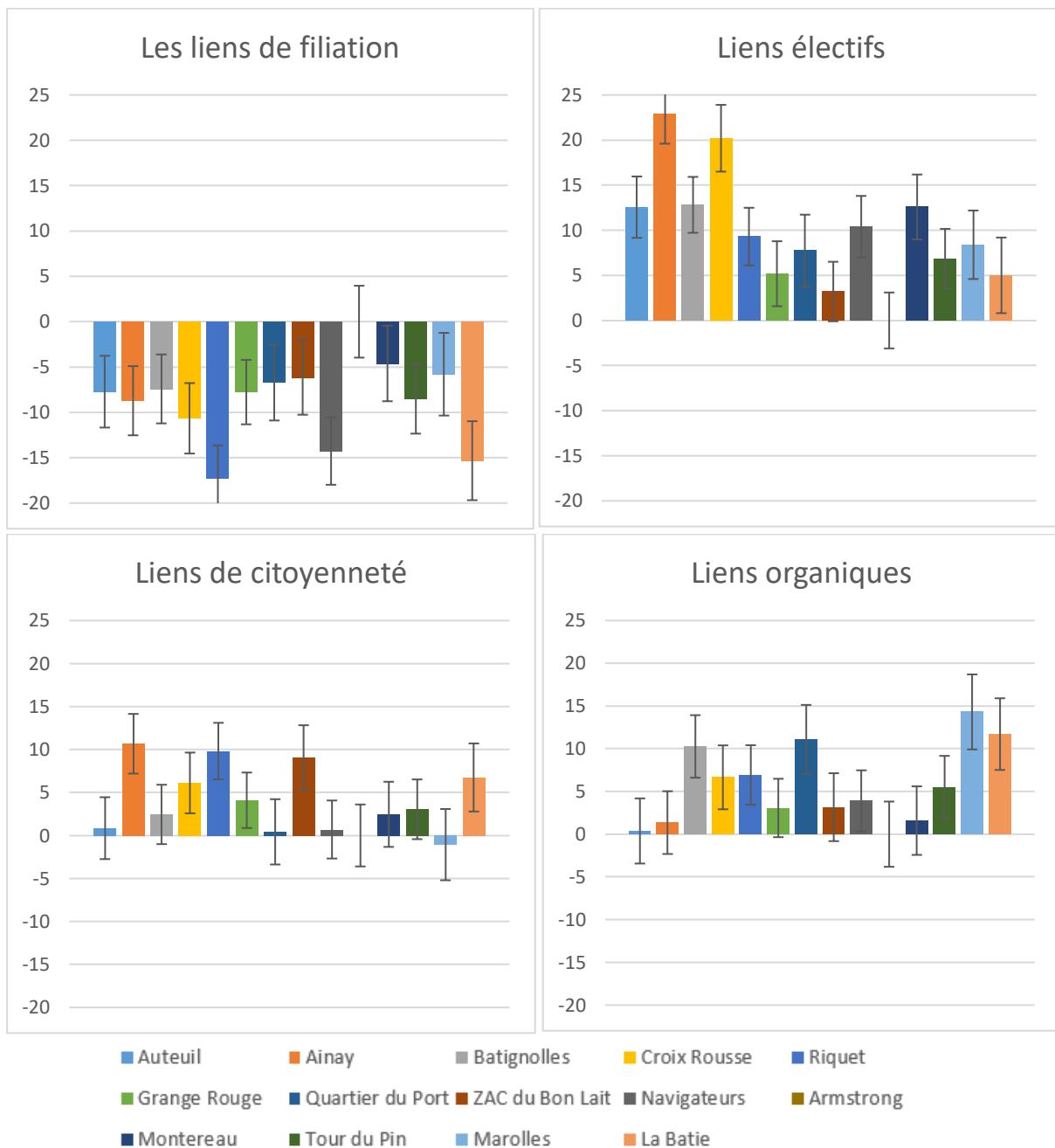
Pour l'ISA comme pour ses composantes, les effets se recoupent très largement avec les effets de la composition de la population. Autrement dit, les différences entre quartiers visibles au niveau des statistiques descriptives (Figure 16) s'expliquent en grande partie par les caractéristiques sociodémographiques de leurs habitants, dont les effets sont redoublés par les dynamiques de peuplements et d'agrégation des populations. Ainsi que l'observe Robert Sampson (2012), les effets de quartier s'expriment en partie par leur capacité à attirer et à retenir certains types de population plutôt que d'autres. C'est ce que confirme et enrichit l'analyse des effets propres des contextes sur chaque type de liens.

FIGURE 16 - LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE L'ISA SELON LES CONTEXTES



Champ : Ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA a été calculé (n=2560) ; données pondérées

FIGURE 17 – LES QUATRE COMPOSANTES DE L’ISA SELON LES CONTEXTES, À CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES CONTRÔLÉES



Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l’ISA est calculé (n=2560) ; données pondérées

Les liens de filiation

L’analyse des liens de filiation par contexte met en évidence un ordonnancement des contextes jamais rencontré jusqu’ici. Les liens sont les plus importants à Armstrong, suivi de Marolles et du Quartier du Port. À l’inverse, ces liens sont particulièrement faibles à Riquet et à la Croix Rousse.

Le quartier d’Armstrong, caractérisé jusqu’à présent par la faiblesse des différents types d’intégration, est particulièrement intéressant ici. Dans ce quartier, 88 % des habitants ont ou ont eu des enfants, contre 66 % de la population totale. Par ailleurs, alors même que, comme l’on a vu, les cadres peuvent plus que les autres compter sur leur famille en cas de problèmes financiers, et que ceux-ci sont presque

absents d'Armstrong, les habitants de ce quartier sont aussi nombreux que la moyenne à déclarer pouvoir s'appuyer sur leur famille en cas de besoins. Et 79 % des habitants d'Armstrong citent leur famille lorsque vient le temps de déclarer les personnes qu'ils voient ou avec lesquels ils communiquent le plus souvent, contre 65 % de la population totale. Ces résultats sont par ailleurs cohérents avec le fait que les habitants d'Armstrong sont nombreux à déclarer avoir dans leur quartier ou leur commune de la famille qu'ils voient au moins une fois par an. Le quartier d'Armstrong se singularise ainsi par de forts liens de filiation tant au sein des ménages que des familles élargies. Et, il faut le souligner, cette singularité ne se retrouve pas à Grange Rouge ni aux Navigateurs, deux quartiers avec lesquels Armstrong est souvent comparable. Il semble donc qu'il y ait là l'effet d'une histoire propre à Armstrong, peut-être lié à son rôle de quartier d'accueil de l'immigration algérienne qui tend à y regrouper les primo-arrivants de mêmes familles, et de l'offre de logements qui satisfait surtout des familles avec enfants. La spécificité d'Armstrong se confirme et se trouve même renforcée par les modèles de régression : les caractéristiques sociales et migratoires des habitants de Armstrong ne suffisent pas à expliquer l'importance des liens de filiation observés, voire supposeraient l'inverse.

À l'inverse, les habitants de Riquet se singularisent par de faibles liens de filiation (Figures 16 et 17) : ils sont moins nombreux que les autres à avoir ou avoir eu des enfants (57 %), à pouvoir compter sur leur famille en cas de problèmes financiers (55 %, soit dix points de moins que la moyenne) et à citer les membres de leur famille comme ceux qu'ils voient ou avec lesquels ils communiquent le plus souvent (60 % contre 65 % en moyenne). Comme pour Armstrong, il est difficile de considérer que c'est la vie à Riquet qui diminue les liens de filiation. Il est plus probable que l'effet de Riquet consiste à attirer et conserver les habitants aux plus faibles liens de filiation – parce qu'ils se retrouvent moins que les autres contraints ou incités à le quitter (par l'arrivée d'enfants ou le rappel des liens familiaux dans d'autres lieux) et parce qu'ils ont plus de chance de s'y installer. Cette hypothèse est cohérente avec le fait que les familles avec enfants de Riquet souhaitent beaucoup plus souvent que les autres ménages de ce quartier le quitter (elles sont 44 % à souhaiter partir dans les deux prochaines années, contre 27 % des autres ménages) – une corrélation qui ne s'observe aussi fortement nulle part ailleurs.

Les liens électifs

Les liens électifs sont quant à eux plus importants à Ainay, la Croix Rousse, au Quartier du Port, aux Navigateurs ainsi qu'à Marolles, soit dans des types de quartiers très différents, où ces liens s'expriment en outre sous des formes très variées. Le Quartier du Port et Marolles se singularisent par l'importance des couples cohabitants (respectivement 68 et 73 %, contre 50 % en moyenne), quand Ainay et les Navigateurs se distinguent par l'intégration par la religion (elle concerne respectivement 42 et 52 % des habitants de ces quartiers) et, la Croix Rousse et (de nouveau) Ainay, par la force des relations de voisinage. À l'inverse, les liens électifs sont particulièrement faibles à Montereau et Grange Rouge ainsi que, une fois contrôlées les caractéristiques individuelles, à Armstrong et à la ZAC du Bon Lait. Ces quatre quartiers cumulent l'absence des éléments favorables à ces liens dont bénéficient les autres quartiers. Par exemple, 68 % des habitants de Montereau et Grange Rouge ne vivent pas avec un conjoint, et rares sont les habitants de ces quartiers qui sont intégrés par la religion (respectivement 29 et 23 %) ou par les relations de voisinage, ainsi que nous l'avons déjà observé.

Les liens de citoyenneté

Les liens citoyens sont forts dans deux types de contextes : d'une part dans les quartiers de villes-centres favorisés socialement (Auteuil, Batignolles, Ainay, Croix Rousse, voire pour une part Riquet),

d'autre part dans les communes rurales. Au contraire, ils sont faibles dans les quartiers de grands ensembles en périphérie. La pratique du vote et des activités militantes est ainsi particulièrement liée à la composition sociale des quartiers.

La comparaison de quatre quartiers permet d'approfondir ce point : les Navigateurs, dont l'indice de liens citoyens brut est le plus bas, Riquet, Ainay et La Bâtie, qui correspondent à trois formes différentes d'intégration par les liens citoyens (Tableau 11). Aux Navigateurs, la participation électorale est plus de deux fois plus faible qu'à La Bâtie, et les électeurs sont exclus, ou s'excluent, du processus électoral à toutes les étapes. Non seulement un quart des habitants n'a pas le droit de vote, mais ils sont également 16 % à ne pas s'inscrire sur les listes électorales alors même qu'ils en ont le droit. Et parmi les inscrits, 33 % n'ont pas voté aux deux élections, contre 16 et 15 % à Ainay et la Bâtie. Cette commune rurale présente la plus forte participation électorale, avec 82 % des habitants qui ont voté aux municipales 2014 et aux présidentielles 2017. À Ainay, cependant, la forte participation électorale se conjugue avec une implication des habitants dans des activités militantes particulièrement notable, puisque cette implication concerne plus de la moitié des habitants (et près d'un quart est impliqué dans au moins deux activités militantes), contre respectivement 21 et 12 % en population totale.

TABLEAU 11 – LES LIENS CITOYENS DANS TROIS TYPES DE QUARTIER

	Navigateurs	Ainay	La Bâtie	Riquet	Population totale
Participation électorale (% colonne)					
N'a pas le droit de vote	26	6	0	3	7
Pas inscrit sur les listes électorales	16	8	4	21	15
A voté à 0 ou 1 des deux élections	19	14	14	21	20
A voté aux municipales 2014 et aux présidentielles 2017	39	72	82	55	57
Implication militante (% colonne)					
N'a pas d'activité militante	79	47	61	55	67
A une activité militante	15	29	26	31	21
A deux activités militantes ou +	6	24	13	14	12

Champ : Ensemble des enquêtés des Navigateurs, de Riquet, d'Ainay et La Bâtie, pour lesquels le score d'intégration sociale a été calculé (n=763) ; données pondérées

Certes, ces résultats bruts sont très liés à la position sociale et au rapport à l'immigration des habitants de ces quartiers. Pour autant, l'écart des indices de liens citoyens entre les contextes est plus important que ce que laisseraient prédire les caractéristiques individuelles des habitants de Riquet et d'Ainay et, dans une moindre mesure, de la ZAC du Bon Lait et de La Bâtie. Le cas de Riquet, où l'offre associative est considérable (cf. section II1-C « Deux quartiers populaires de ville-centre »), est intéressant dans la mesure où ce quartier se distingue significativement, toutes choses égales par ailleurs, de tous les quartiers parisiens. L'intensité des liens citoyens observés dans ce quartier prend, certes, la forme d'une participation électorale importante eu égard aux caractéristiques de la population mais surtout d'une très forte participation associative puisque, dans ce quartier, près d'un habitant sur deux déclare participer à au moins une activité associative et militante, et 14 % participe à au moins deux activités

différentes. Riquet est l'exemple type d'un effet de lieu sur une dimension de l'intégration sociale, celle qui concerne les liens citoyens.

Les liens organiques

Pour finir, le registre des liens organiques est le seul pour lequel nous retrouvons l'homologie entre nos types de quartiers lyonnais et parisiens, y compris entre Riquet et Grange Rouge. L'intégration organique est maximale dans les quartiers gentrifiés et dans les quartiers de mixité sociale programmée, suivis des communes rurales périurbaines. Cela tient au fait que, dans ces configurations, les actifs sont particulièrement nombreux. À l'inverse, dans les quartiers de grands ensembles, non seulement la proportion d'inactifs est forte mais les habitants sont également davantage concernés par les contrats courts et le temps partiel. À cela s'ajoute une différence régionale à l'avantage de la région parisienne : dans chaque type, les quartiers parisiens obtiennent des scores plus importants que les quartiers lyonnais, ce qui pourrait s'expliquer par une structure plus favorable du marché de l'emploi francilien.

Une partie des écarts observés entre les types de contextes ne résiste pas à la prise en compte des variables individuelles. Les écarts nets révèlent que, à caractéristiques individuelles comparables, les deux communes rurales périurbaines ainsi que le Quartier du Port et Batignolles se distinguent significativement de nombreux quartiers pour l'importance des liens de participation organique. À l'inverse, si Armstrong est de nouveau le quartier où ces liens sont les plus faibles, Auteuil, Montereau, Ainay, Grange Rouge et la ZAC du Bon Lait ne s'en distinguent pas significativement : Armstrong et Grange Rouge ont tendance à se spécialiser dans l'accueil des personnes en emploi instable, au chômage ou inactives, les deux quartiers bourgeois attirent particulièrement les personnes retraitées et la ZAC du Bon Lait, les étudiants. Comme pour les liens de filiation, l'effet des quartiers semble ici prendre la forme de force d'appel de certains types de population (de construction d'un certain type de peuplement, d'actifs, de retraités, d'étudiants ou d'inactifs ou de travailleurs précaires) plutôt que de transformation des caractéristiques des individus qui y vivent.

Des liens liés entre eux

Bien que relevant de logiques diverses, les indices d'intégration de chaque quartier pour les liens électifs, citoyens et organiques sont corrélés entre eux (Tableau 12). La plus forte corrélation concerne les liens électifs et organiques : autrement dit, plus un quartier se caractérise par de forts liens organiques, plus il a tendance à avoir de forts liens électifs. À l'inverse, et en cohérence avec ce qui précède, les liens de filiation se répartissent différemment des autres types de liens pris en considération : ils sont indépendants des liens électifs et organiques, et même corrélés négativement aux liens citoyens.

TABLEAU 12 – COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES INDICES MOYENS DE CHAQUE CONTEXTE POUR LES QUATRE COMPOSANTES DE L'ISA (EN %)

	Liens de filiation	Liens électifs	Liens citoyens	Liens organiques
Liens de filiation	100	3	-33	-11
Liens électifs	3	100	41	56
Liens citoyens	-33	41	100	49
Liens organiques	-11	56	49	100

Résumé de la section :

Les contextes résidentiels pèsent sur l'intégration sociale a-spatiale, mais cet effet est en partie lié à la composition de la population. Dans ce domaine, les effets de quartier s'exercent surtout via leur capacité à attirer et à retenir certains types de population.

La forme, l'équipement ou l'histoire propre des quartiers pèsent moins sur l'intégration sociale a-spatiale que sur les intégrations locales et extra-locales. Des effets irréductibles aux caractéristiques sociodémographiques existent cependant. Nous avons montré que, d'une part, en attirant, rassemblant et maintenant différentes populations, les différents contextes résidentiels se distinguent par la plus ou moins grande intensité des liens de filiation et des liens organiques de leurs habitants, et que d'autre part, l'offre, la structure et l'ambiance des quartiers jouent sur les liens électifs et de citoyenneté – c'est notamment le cas de la richesse de la vie associative et militante de Riquet qui favorise les liens de citoyenneté dans ce quartier.

Trois formes d'intégration qui vont bien ensemble

Venons-en pour finir aux relations entre les trois formes d'intégration sociale examinées dans les différents contextes résidentiels. Le Tableau 13 ci-dessous fait apparaître les différents indices construits ainsi que la moyenne des trois indices synthétiques

TABLEAU 13 – INDICES D’INTÉGRATION DES DIFFÉRENTS QUARTIERS

Quartiers	Moyenne ISL/ISEL/ISA	Indices synthétiques			Composantes de l'ISA			
		ISL	ISEL	ISA	Liens de filiation	Liens de citoyenneté	Liens électifs	Liens organiques
Auteuil	5,6	1,4	10,5	4,9	1,7	9,9	1,1	-1,0
Ainay	14,3	14,8	18,0	10,1	-1,7	15,8	10,2	-1,2
Batignolles	15,0	16,5	19,9	8,7	-0,1	6,8	1,8	11,5
Croix Rousse	19,6	30,1	19,5	9,3	-6,0	8,7	7,8	11,0
Riquet	0,8	7,5	0,1	-5,2	-11,1	5,4	-2,4	-3,0
Grange Rouge	-18,8	-23,3	-16,2	-17,0	-2,9	-12,0	-12,5	-10,0
Quartier du Port	1,0	-16,7	12,7	6,9	6,7	-11,7	7,5	13,4
ZAC du Bon Lait	4,9	-2,2	14,5	2,3	2,3	0,3	-3,4	6,6
Navigateurs	-11,6	-13,6	-10,8	-10,4	-1,9	-20,2	6,5	-7,1
Armstrong	-17,9	-15,8	-27,0	-10,8	14,8	-16,8	-5,0	-16,4
Montereau	-12,1	-13,7	-9,0	-13,5	-1,2	-12,3	-11,7	-4,4
La Tour-du-Pin	-12,6	-11,0	-23,8	-3,0	4,5	-1,5	-5,7	-3,2
Marolles	10,3	6,5	12	12,4	10,8	4,0	7,1	6,4
La Bâtie	-2,7	-0,8	-15,2	7,9	-1,3	13,1	2,0	4,5

Champ : Ensemble des enquêtés pour lesquels les indicateurs ont été calculés ; données pondérées

Prendre en compte l'intégration sociale a-spatiale ne modifie guère l'ordonnancement des VSR observé pour les intégrations locale et extra-locale. Les quartiers bourgeois et gentrifiés se distinguent par des indices élevés pour chaque type d'intégration et chaque composante, sauf pour les liens de filiation (et les liens organiques pour les quartiers bourgeois). La commune rurale périurbaine, Marolles, s'en rapproche fortement en ayant en outre ceci de remarquable que c'est le seul lieu étudié

dont tous les indices et toutes les composantes de l'ISA sont positifs. Ce constat confirme les remarques déjà faites sur les thèses du gradient d'urbanité (cf. section II de ce chapitre). Certes, la moyenne des trois indices d'intégration synthétique (ISL, ISEL et ISA) est la plus élevée pour les quartiers gentrifiés de ville-centre (avec la Croix-Rousse d'abord et Batignolles ensuite), mais le fait que Marolles fasse partie des quartiers où les trois formes d'intégration sont les plus importantes exclut d'interpréter ce résultat comme une propriété des quartiers denses et animés des centres et invite à des analyses contextualisées plus fines.

À l'inverse, les quartiers populaires cumulent les faibles indices et affichent les moyennes les plus basses, particulièrement ceux de la région métropolitaine de Lyon. Riquet se distingue, rappelons-le, par un indice d'intégration locale plus élevée, qui le situe de fait en décalage par rapport à Grange Rouge. Les deux petites villes périurbaines étudiées occupent des positions similaires aux quartiers populaires, mais pour des raisons différentes : si dans les deux cas, l'intégration à l'espace local est faible, l'intégration extra-locale est plus faible à La Tour-du-Pin qu'à Montereau tandis que c'est l'inverse pour les liens sociaux (notamment pour les liens de filiation, de citoyenneté et électifs), comme si l'intégration sociale des Turripinois passait davantage par ces liens généraux que par une inscription spatiale large. La commune rurale périurbaine de La Bâtie affiche également une position variable selon les indices et distincte de son homologue de la région parisienne : alors qu'à Marolles, l'intégration sociale est importante à tous les niveaux et dans tous les espaces, l'intégration spatiale des habitants de La Bâtie est faible dans tous les cas et particulièrement à l'extérieur de la commune, mais l'intégration a-spatiale est forte, surtout pour les liens de citoyenneté.

Ces différences de structure des formes d'intégration dans les quatre espaces périurbains montrent que la situation du périurbain éloigné des grands centres urbains est plus complexe et hétérogène que ce qui est usuellement considéré. Mais au-delà des différences entre les terrains, on relève aussi que l'intégration sociale y est surtout faible dans ses dimensions spatiales. Cela tend à valider l'hypothèse que, dans ces territoires, et particulièrement dans les communes rurales périurbaines, les difficultés sont avant tout spatiales, que leurs principaux problèmes ne sont pas tant le taux de chômage ou les revenus trop bas, que le coût d'accès à certains services ou équipements (Charmes, 2021). Cela confirme aussi les analyses disponibles du mouvement des Gilets jaunes, dont les racines les plus vigoureuses se sont trouvées dans le périurbain lointain. Au départ, le mouvement est porté avant tout par les « petits-moyens », pas par les précaires ou les mouvements de la gauche radicale (Coquard, 2019), et, pour ces ménages, l'une des sources du problème est la dissonance entre leur intégration sociale vécue (ils travaillent, ont une voiture, sont souvent propriétaires) et les fins de mois difficiles, liées en large part à des problèmes spatiaux (comme l'éloignement des services ou des lieux d'emploi).

Par-delà les différences de structure des formes d'intégration entre certains territoires, c'est la forte liaison entre les divers indices qui ressort de l'analyse des coefficients de corrélation des indices des différents contextes (Tableau 14). Considérés par contextes résidentiels, trois des quatre composantes de l'ISA apparaissent nettement corrélées aux deux indices construits spatialement. La corrélation est presque aussi forte que celle entre l'intégration à l'espace local et l'intégration extra-locale. Seuls les liens de filiation jouent à l'inverse des autres registres d'intégration.

La corrélation entre les composantes de l'ISA et les intégrations locale et extra-locale est particulièrement forte dans deux cas. Les liens organiques sont tout d'abord étroitement corrélés à

l'intégration sociale extra-locale (ISEL)²⁶. Autrement dit, plus les habitants d'un quartier ont des liens organiques, plus le quartier se distingue par l'intégration extra-locale de ses habitants, et inversement. Pour autant, ce résultat s'interprète difficilement comme un effet de quartier, les liens organiques et l'intégration extra-locale étant surtout portés par la position sociale. Apparaît ainsi surtout une opposition entre des quartiers socialement favorisés (où les deux sont élevés) et des quartiers populaires (où les deux sont faibles).

TABLEAU 14 – COEFFICIENT DE CORRÉLATION ENTRE LES INDICES DES CONTEXTES AUX DIFFÉRENTS D’INTÉGRATION (EN %)

	ISL général	ISEL
ISL général	100	71
ISEL	71	100
ISA	71	75
Liens de filiation	-31	-9
Liens électifs	57	59
Liens de citoyenneté	78	52
Liens organiques	54	76

Les liens de citoyenneté se révèlent également étroitement corrélés à l'intégration sociale à l'espace local (ISL). On peut interpréter la chose comme une manifestation du rôle déterminant de l'échelle locale dans l'apprentissage du vivre-ensemble et y voir la confirmation du fait que l'intégration à l'espace local n'est jamais un frein à d'autres formes d'intégration sociale. Ce résultat est important puisque les discours critiques sur le communautarisme, sur l'entre-soi ou sur les ensembles résidentiels fermés (*gated communities*), les assimilant à des formes de sécession (Donzelot et Mongin, 1999 ; Tissot, 2014), reposent sur l'hypothèse implicite selon laquelle l'intégration propre au quartier s'oppose à l'intégration à d'autres échelles, notamment à l'intégration citoyenne. Or, ici, on observe exactement l'inverse. Ainsi, si Ainay correspond par de nombreux traits aux lieux typiques de l'entre-soi catholique et bourgeois, avec une forte ségrégation spatiale et une intégration à l'espace local forte, les autres formes d'intégration y sont aussi fortes.

Si on veut maintenir une perspective critique, la dénonciation de l'entre-soi ne suffit pas, il faut élargir le champ de vision (Vermeersch et al., 2019). En termes de justice, l'une des questions centrales est sans doute l'alignement de toutes les formes d'intégration sur les pratiques et les liens des plus favorisés. Ces derniers cumulent l'intégration sociale sous toutes ses formes, locale, extra-locale ou encore citoyennes, organiques et électives.

²⁶ Certes, les liens organiques sont surtout forts pour ceux qui travaillent ou ont eu une activité professionnelle récente, et l'emploi conduit souvent à sortir de son quartier, mais la corrélation s'observe ici entre quartiers et non au niveau individuel.

Résumé de section :

Prendre en compte l'intégration sociale a-spatiale ne modifie guère l'ordonnancement des VSR observé pour les intégrations locale et extra-locale : les quartiers bourgeois et gentrifiés cumulent les types d'intégration (sauf par les liens de filiation) et les quartiers populaires apparaissent en décalage sur la plupart des plans. Les quatre espaces périurbains présentent des structures d'indice d'intégration divers, et se distinguent surtout par une faible intégration spatiale.

L'analyse des coefficients d'intégration des indices des différents contextes confirme la forte liaison entre les types d'intégration. Il apparaît notamment que les liens de citoyenneté sont particulièrement liés à l'intégration à l'espace local – un résultat qui met à mal les discours critiques du sécessionnisme.

Conclusion : les intégrations inégales

Un premier résultat marquant de cette section du rapport est qu'intégrations sociales locale et extra-locale vont globalement de pair. Certes, tout au long des pages qui précèdent, nous avons nuancé les corrélations, montré que, selon certaines caractéristiques sociodémographiques comme l'âge ou l'ancienneté de résidence, les types d'intégration n'évoluent pas nécessairement de la même manière. De même, dans certaines configurations locales et pour certaines populations, un type d'intégration peut être plus marqué que d'autres, avec peut-être des logiques de compensation comme pour les jeunes dont l'intégration est plus extra-locale que locale par exemple. Pour l'intégration sociale a-spatiale en outre, les liens de filiation se démarquent, évoluant souvent à l'inverse des autres types de lien. Il n'empêche la tendance globale est claire et massive : les différentes formes d'intégration se cumulent.

Ce résultat confirme et approfondit les conclusions d'une des dernières grandes recherches menées en France sur le quartier (Authier, Bacqué et Guérin-Pace, 2007) qui indiquait déjà qu'une forte intégration locale pouvait alors de pair avec l'investissement d'autres espaces. Cette conclusion est ici non seulement validée mais largement confortée. En effet, la recherche en question avait surtout porté sur des quartiers centraux ou de proche banlieue. Ici la recherche a été étendue à des quartiers neufs, des grands ensembles ainsi que des espaces peu denses et notamment périurbains.

Par ailleurs, notre recherche montre que la corrélation entre les types d'intégration ne concerne pas seulement les rapports entre les formes spatiales de l'intégration (entre intégration au quartier et intégration extra-locale) mais aussi les rapports à l'intégration sociale par différents types de liens. Il s'agit là d'un résultat majeur qui confirme qu'on ne peut opposer sans autre forme de procès intégration locale et intégration sociale. Ces résultats invitent à revisiter les débats politiques et même académiques sur le communautarisme immigré comme sur l'entre-soi bourgeois.

Ces résultats soulignent par ailleurs le caractère inégal de l'intégration sociale (Paugam, 2014). En effet, le cumul des intégrations est à l'avantage des plus favorisés, sans que les classes populaires ne soient en position favorable dans une forme particulière d'intégration. La recherche *Voisinages* met ainsi en question l'idée que les quartiers populaires seraient fortement intégrés autour d'une sociabilité qui leur serait propre (Siblot et al., 2015). Ce résultat est par ailleurs cohérent avec des recherches récentes qui montrent que les classes populaires se distinguent de moins en moins des autres groupes sociaux en termes de valeurs, de normes et d'aspirations, sans pour autant que les

écart de pratiques et d'accès aux biens se réduisent (Masclet et al., 2020). Ces recherches signifient que les écarts entre groupes sociaux observés à l'issue de notre enquête sont bien des inégalités au sens fort du terme, c'est-à-dire que ces écarts sont appréciés par les personnes à partir de normes qui sont moins opposées (comme une culture ouvrière s'opposerait à une culture légitime) que partagées. Les classes populaires apparaissent encore une fois comme les grandes perdantes des évolutions des dernières décennies.

La seule exception à cette domination des plus favorisés concerne l'un des quatre registres de l'intégration sociale que nous avons retenus en nous inspirant des travaux de Serge Paugam : les liens de filiation. Ceux-ci sont en effet le seul type d'intégration qui n'est pas directement lié à la position sociale. D'une manière générale, les liens de filiation – appréhendés comme ceux avec les ascendants et les descendants – se distinguent des autres types de liens sociaux, dans leurs relations aux caractéristiques sociodémographiques, comme dans leurs relations aux quartiers (le cas d'Armstrong illustrant particulièrement bien cette spécificité). Cela se reflète dans les relations des liens de filiation aux autres formes d'intégration. Ces liens sont même corrélés significativement négativement à l'intégration au quartier, ce qui confirme que, dans les milieux populaires, la famille joue un rôle essentiel d'amortisseur (rôle par ailleurs ambivalent, Avenel, 2010).

Un dernier résultat important de cette partie est la mise en évidence d'effets de quartier sur les différents types d'intégration. Autrement dit, il y a des effets propres des configurations morphologiques (densité, type d'habitat, présence de commerces, etc.) et des localisations (centrales ou périphériques), et ces effets sont forts. Les effets de quartier redoublent alors les inégalités liées à la position sociale. Ils sont en effet à l'avantage des quartiers bourgeois et gentrifiés. À l'exception du cas particulier de Riquet, les quartiers populaires situés en ville-centre (cas de Grange Rouge), en banlieue, ou au centre d'une petite ville du périurbain sont généralement désavantagés. Cela signifie que les plus aisés viennent renforcer leur avantage par les localisations et les morphologies des quartiers où ils élisent domicile. Ils s'installent dans les quartiers les plus centraux et offrant le plus de ressources que ce soit en termes d'emplois, d'équipements ou de commerces, quand les moins favorisés voient leur désavantage renforcé par leur localisation dans des centres anciens de ville du lointain périurbain ou dans des grands ensembles périphériques, dans un cadre déprécié (au moins sur le plan symbolique) et avec un accès diminué aux ressources des métropoles. On retrouve ici l'idée formulée entre autres par Michel Lussault (2009) que la lutte des classes se complète par une lutte des places.

Références citées

- AUTHIER J.-Y., 2002, *Du domicile à la ville : Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 214 p.
- AUTHIER J.-Y., 2008, « Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France », *L'année sociologique*, 58, 1, p. 21-46.
- AUTHIER J.-Y., 2012, *Espace et socialisation : regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.
- AUTHIER, J.-Y., BACQUÉ, M.-H., GUÉRIN-PACE, F. (dirs.), 2007, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, 304 p.

AUTHIER, J.-Y., BOURDIN, A., LEFEUVRE, M.-P. (dirs.), 2014, *La jeune sociologie urbaine francophone : retour sur la tradition et exploration de nouveaux champs*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (Sociologie urbaine), 239 p.

AVENEL C., 2010, *Sociologie des quartiers sensibles*, 3^e édition, Paris, Armand Colin (Domaines et approches), 128 p.

BACQUÉ M.-H., FOL S., 2007, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, p. 181-193.

BEAUD S., 2003, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 350 p.

BESSIÈRE C., GOLLAC S., 2019, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Paris, La Découverte (L'envers des faits), 326 p.

BIDOU C., 1984, *Les Aventuriers du quotidien: Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Puf, 200 p.

BUGEJA-BLOCH F., COUTO M.-P., 2015, *Les méthodes quantitatives*, Presses universitaires de France, Paris (Que sais-je ?), 128 p.

BUISSON G., PENANT S., 2017, « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin - Insee Première - 1670 », *Insee Première*, 1670.

BUNEL M., PETIT P., L'HORTY Y., 2015, « Discrimination based on place of residence and access to employment », *Urban Studies*, 53.

CAMPBELL K.E., LEE B.A., 1992, « Sources of Personal Neighbor Networks: Social Integration, Need, or Time? », *Social Forces*, 70, 4, p. 1077-1100.

CAYOUETTE-REMBLIÈRE J., LION G., RIVIÈRE C., 2019, « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus », *Sociétés contemporaines*, N° 115, 3, p. 5-31.

CHAMBOREDON J.-C., 1985, « Construction sociale des populations », dans DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 5, Paris, Le Seuil, p. 441-472.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

CHARMES E., 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, L'Harmattan, Paris (Villes et entreprises), 219 p.

CHARMES É., 2021, *Métropole et éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain lyonnais*, Paris, Autrement, 144 p.

COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte, 288 p.

COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte, 216 p.

COUTO M.-P., 2014, « L'intégration professionnelle des pieds-noirs : l'empreinte de la décolonisation », dans PAUGAM S. (dir.), *L'intégration inégale*, PUF (Lien social), p. 347-360.

DAVIE E., NIEL X., 2012, « Mesurer et étudier la fécondité selon le rang de naissance : élaborer une statistique de nombre de naissances et d'âge à l'accouchement par rang - Documents de travail - F2012/05 | Insee », F1205, Insee.

DESROSIÈRES A., 1986, « La portée sociologique des diverses phases du travail statistique », dans BESSON J.-L., COMTE M. (dirs.), *Des mesures*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, p. 247-263.

DONZELOT J., MONGIN O., 1999, « De la question sociale à la question urbaine », *Esprit*, 258 (11), p. 83-86.

DURKHEIM É., 1893, *De la division du travail social*, Félix Alcan, Paris.

DURKHEIM É., 1897, *Le suicide. Étude de sociologie*, Félix Alcan, Paris.

ÉLIAS N., SCOTSON J.-L., 1997, *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard, 278 p.

FAURE S., 2006, « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble hlm à Saint-Étienne », *Espaces et sociétés*, n° 124-125, 1, p. 191-206.

FAVRE G., LAUNAY L., 2019, « Le voisin : une bouffée d'air social ? Homophilie et position des voisins dans les réseaux personnels », 8e Congrès de l'Association Française de Sociologie, Aix-En-Provence, 27 août 2019.

FISCHEL W.A., 2005, *The Homevoter Hypothesis: How Home Values Influence Local Government Taxation, School Finance, and Land-Use Policies*, Harvard University Press, 344 p.

FISCHER C.S., 1982, *To Dwell among Friends: Personal Networks in Town and City*, University of Chicago Press, Chicago, 456 p.

FORSÉ M., 1981, « Les réseaux de sociabilité dans un village », *Population*, 36, 6, p. 1141-1162.

GRAFMEYER Y., 2007, « Le quartier des sociologues », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, p. 21-31.

GUEST A.M., WIERZBICKI S.K., 1999, « Social Ties at the Neighborhood Level: Two Decades of GSS Evidence », *Urban Affairs Review*, 35, 1, p. 92-111.

JOSEPH I., GRAFMEYER Y., 2009, *L'école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Editions Flammarion, 377 p.

KOKOREFF M., 2003, *La force des quartiers : De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot, 344 p.

LAPEYRONNIE D., 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 630 p.

LEPOUTRE D., 2001, *Coeur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Editions Odile Jacob, 460 p.

LUSSAULT M., 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset & Fasquelle, 220 p.

MASCLET O., AMOSSE T., BERNARD L., CARTIER M., LECHIEN M., SCHWARTZ O., SIBLOT Y., 2020, *Etre comme tout le monde - Employées et ouvriers dans la France contemporaine*, Raisons d'Agir, Paris (Cours et travaux), 466 p.

MICHELSON W., 1977, *Environmental choice, human behavior, and residential satisfaction*, New York : Oxford University Press, 444 p.

OPPENCHAIM N., 2016, *Adolescents de cité : L'épreuve de la mobilité*, Tours, Presses universitaire François Rabelais, 271 p.

PAN KÉ SHON J.-L., 2009, « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles: L'apport des mobilités résidentielles », *Revue française de sociologie*, 50, 3, p. 451.

PAUGAM, S. (dir.), 2014, *L'intégration inégale*, Paris, Puf (Le lien social), 428 p.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris, 254 p.

RAY B., PRESTON V., 2009, « Are Immigrants Socially Isolated? An Assessment of Neighbors and Neighboring in Canadian Cities », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 10, 3, p. 217-244.

REMY J., 1998, *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 400 p.

REMY J., 2005, « Nouveaux Lieux d'urbanité et territorialités partagées : architecture urbaine et comportements collectifs. Réflexions à partir du cas de Louvain-la-Neuve », dans *La Rue*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 103-120.

RIPOLL F., TISSOT S., 2010, « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, p. 5-7.

SAMPSON R.J., 2012, *Great American City. Chicago and the Enduring Neighborhood Effect*, Chicago, Londres, Univertisé of Chicago Press, 552 p.

SAVAGE M., BAGNALL G., LONGHURST B., 2004, *Globalization and Belonging*, First edition, London ; Thousand Oaks, Calif, Sage, 252 p.

SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF (Pratiques théoriques), 531 p.

SIBLOT Y., COUTANT I., MASCLET O., CARTIER M., RENAHY N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 368 p.

TISSOT S., 2007, *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil, 308 p.

TISSOT S., 2014, « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 204, 4, p. 4-9.

VAN VLIET W., 1985, « The role of housing type, household density and neighborhood density in peer interaction and social adjustment. », dans WOHLWILL J.F., VAN VLIET W. (dirs.), *Habitats for children : the impacts of density*, Hillsdale, Erlbaum, p. 165-200.

VERMEERSCH S., LAUNAY L., CHARMES E., BACQUE M., 2019, *Quitter Paris ? Les classes moyennes entre périphéries et centres*, Grâne, Créaphis, 188 p.

WACQUANT L., 2014, *Parias urbains. Ghettos, banlieues, État*, Paris, La Découverte, 336 p.

WHYTE W.F., 2007, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, traduit par DESTRADE J., DESTRADE M., GUTH S., SEVRY J., VAZEILLES D., Paris, La Découverte, 406 p.

WIRTH L., 1928, *The Ghetto*, Chicago, The University of Chicago Press.

WIRTH L., 1938, « Urbanism as a Way of Life », *American Journal of Sociology*, 44, 1, p. 1-24.

ZOUARI N., 2020, *Derrière le « ghetto », la centralité minoritaire : le rôle de la présence commerciale dans un quartier d'habitat social en rénovation*, phdthesis, Université de Lyon.

Annexe 1 : Modèles de régression linéaire

TABLEAU A1 – MODÈLES DE RÉGRESSION LINÉAIRE SUR ISL GÉNÉRAL

Variables	Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-64,47	****	-63,99	****
SEXÉ				
Femme	2,99	*	3,32	*
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE				
18-29 ans	15,72	****	14,26	****
30-44 ans	18,61	****	17,23	****
45-59 ans	12,76	****	11,65	****
60-74 ans	7,48	**	7,15	**
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE				
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	12,87	****	15,12	****
Couple sans enfants	-1,21	ns	-0,42	ns
Famille monoparentale	4,53	ns	7,72	**
Autre situation familiale	6,07	*	6,93	**
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER				
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	13,00	****	12,73	****
5 à 9 ans	22,08	****	21,67	****
10 à 19 ans	29,72	****	27,18	****
20 ans et plus	35,51	****	31,07	****
STATUT D'OCCUPATION				
HLM	Réf	Réf	Réf	Réf
Locataire du privé	8,75	****	-0,57	ns
Propriétaire	11,10	****	7,33	***
PROFESSION				
Cadres et chefs d'entreprise	13,36	****	5,71	*
Professions intermédiaires	9,53	***	4,93	*
Petits indépendants	22,89	****	14,95	****
Employés de services directs aux particuliers	8,16	**	3,50	ns
Autres employés	3,68	ns	1,57	ns
Ouvriers	Réf	Réf	Réf	Réf
Inactifs (hors retraités)	1,86	ns	0,95	ns
DIPLÔME				
Sans diplôme	Réf	Réf	Réf	Réf
CAP, BEP, BEPC	-0,19	ns	-0,19	ns
Bac	4,38	ns	1,54	ns
Bac+2	8,77	***	4,73	*
Bac+5	12,08	****	6,22	*

RAPPORT À L'IMMIGRATION				
Immigrés	Réf	Réf	Réf	Réf
Enfants d'immigrés	-1,85	ns	-1,01	ns
« Natifs »	3,01	ns	-1,77	ns
QUARTIERS				
Auteuil			14,36	****
Ainay			30,60	****
Batignolles			29,56	****
Croix Rousse			46,14	****
Riquet			20,79	****
Grange Rouge			-1,43	ns
Quartier du Port			-3,27	ns
ZAC du Bon Lait			12,80	***
Navigateurs			2,12	ns
Armstrong			Réf	Réf
Montereau			13,70	***
Tour du Pin			7,55	*
Marolles			16,02	****
La Batie			10,49	**

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté de résidence (n=2547) ; données pondérées

Note de lecture des taux de significativité : **** : significatif à 1 sur 10 000 ; *** : significatif à 1 sur 1000 ; ** : significatif à 1 sur 100 ; * : significatif à 1 sur 10 ; ns : non significatif.

Tableau A2 – Modèles de régressions linéaires sur ISEL

Variables	Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-55,92	****	-60,07	****
SEXE				
Femme	-2,93	*	-2,54	*
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE				
18-29 ans	32,78	****	30,85	****
30-44 ans	30,03	****	28,77	****
45-59 ans	24,48	****	23,82	****
60-74 ans	16,08	****	16,14	****
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE				
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	1,32	ns	2,85	ns
Couple sans enfants	4,63	**	5,32	**
Famille monoparentale	-1,70	ns	-0,05	ns
Autre situation familiale	8,50	***	8,86	***
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER				
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	-0,53	ns	-0,44	ns
5 à 9 ans	0,07	ns	-0,84	ns
10 à 19 ans	1,38	ns	0,00	ns
20 ans et plus	-2,69	ns	-5,00	*

STATUT D'OCCUPATION				
HLM	Réf	Réf	Réf	Réf
Locataire du privé	9,03	****	9,59	****
Propriétaire	6,08	***	9,23	****
PROFESSION				
Cadres et chefs d'entreprise	20,48	****	13,88	****
Professions intermédiaires	15,20	****	11,53	****
Petits indépendants	10,61	**	5,45	ns
Employés de services directs aux particuliers	7,91	**	3,51	ns
Autres employés	6,91	**	4,15	ns
Ouvriers	Réf	Réf	Réf	Réf
Inactifs (hors retraités)	-1,13	ns	-4,46	ns
DIPLÔME				
Sans diplôme	Réf	Réf	Réf	Réf
CAP, BEP, BEPC	5,54	*	5,65	*
Bac	16,66	****	14,40	****
Bac+2	25,09	****	20,58	****
Bac+5	31,61	****	24,73	****
RAPPORT À L'IMMIGRATION				
Immigrés	Réf	Réf	Réf	Réf
Enfants d'immigrés	-9,41	***	-7,57	***
« Natifs »	-2,34	ns	-2,52	ns
QUARTIERS				
Auteuil			12,21	***
Ainay			21,52	****
Batignolles			21,83	****
Croix Rousse			19,39	****
Riquet			15,84	****
Grange Rouge			5,59	ns
Quartier du Port			18,63	****
ZAC du Bon Lait			15,51	****
Navigateurs			11,82	***
Armstrong			Réf	Réf
Montereau			4,78	ns
Tour du Pin			-7,90	*
Marolles			3,53	ns
La Batie			-1,58	ns

Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISEL est calculé (n=2557)

Tableau A3 – Modèles de régressions linéaires sur l'ISA

Variables	Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-58,36	****	-59,91	****
SEXE				
Femme	-1,01	ns	-0,90	ns
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE				
18-29 ans	-2,36	ns	-2,18	ns
30-44 ans	9,54	***	9,54	***
45-59 ans	10,75	****	10,81	****
60-74 ans	4,90	*	5,02	*
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE				
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	38,18	****	38,49	****
Couple sans enfants	21,44	****	21,40	****
Famille monoparentale	14,01	****	14,54	****
Autre situation familiale	2,81	ns	2,62	ns
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER				
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	2,11	ns	2,14	ns
5 à 9 ans	5,51	**	5,34	**
10 à 19 ans	8,47	***	8,40	***
20 ans et plus	11,52	****	11,26	****
STATUT D'OCCUPATION				
HLM	Réf	Réf	Réf	Réf
Locataire du privé	3,13	ns	0,5691	ns
Propriétaire	7,67	****	6,2665	***
PROFESSION				
Cadres et chefs d'entreprise	11,53	****	10,14	****
Professions intermédiaires	8,03	***	7,20	**
Petits indépendants	8,85	*	7,08	*
Employés de services directs aux particuliers	1,18	ns	0,11	ns
Autres employés	4,90	*	4,56	*
Ouvriers	Réf	Réf	Réf	Réf
Inactifs (hors retraités)	-14,21	****	-14,08	****
DIPLÔME				
Sans diplôme	Réf	Réf	Réf	Réf
CAP, BEP, BEPC	5,43	*	5,33	*
Bac	9,57	****	8,86	****
Bac+2	12,97	****	12,07	****
Bac+5	17,54	****	16,24	****
RAPPORT À L'IMMIGRATION				
Immigrés	Réf	Réf	Réf	Réf

Enfants d'immigrés	12,36	****	12,54	****
« Natifs »	11,91	****	10,71	****
QUARTIERS				
Auteuil			2,72	ns
Ainay			11,74	***
Batignolles			8,12	**
Croix Rousse			9,99	**
Riquet			3,93	ns
Grange Rouge			2,05	ns
Quartier du Port			5,62	ns
ZAC du Bon Lait			4,17	ns
Navigateurs			0,33	ns
Armstrong			Réf	Réf
Montereau			5,38	ns
Tour du Pin			3,07	ns
Marolles			7,10	ns
La Batie			3,64	ns

Champ : ensemble des enquêtés pour lesquels l'ISA est calculé (n=2560) ; données pondérées

Tableau A4 – Modèles de régressions linéaires sur les liens de filiation et les liens électifs

Variables	Liens de filiation				Liens électifs			
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-6,58	ns	1,78	ns	-39,55	****	-45,79	****
SEXÉ								
Femme	5,08	***	5,06	***	-0,28	ns	-0,61	ns
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE								
18-29 ans	-27,07	****	-26,39	****	8,71	**	9,44	**
30-44 ans	-14,77	****	-14,13	****	9,24	**	9,73	***
45-59 ans	-13,85	****	-13,44	****	4,41	*	4,79	*
60-74 ans	-3,55	ns	-3,70	ns	0,25	ns	0,36	ns
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE								
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	35,32	****	34,83	****	48,26	****	49,16	****
Couple sans enfants	8,86	****	8,90	****	38,40	****	39,07	****
Famille monoparentale	30,03	****	29,17	****	4,09	*	5,62	*
Autre situation familiale	0,28	ns	1,39	ns	7,91	**	7,62	**
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER								
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	-0,67	ns	-0,25	ns	5,87	**	6,82	***
5 à 9 ans	1,02	ns	0,82	ns	6,98	**	8,15	***
10 à 19 ans	-1,27	ns	-0,74	ns	10,81	****	10,68	****

20 ans et plus	-2,66	ns	-1,54	ns	16,94	****	16,69	****
STATUT D'OCCUPATION								
<i>HLM</i>	<i>Réf</i>							
Locataire du privé	3,40	*	1,61	ns	2,18	ns	-2,04	ns
Propriétaire	4,20	*	3,43	ns	1,87	ns	0,43	ns
PROFESSION								
Cadres et chefs d'entreprise	-0,96	ns	0,32	ns	5,89	*	2,91	ns
Professions intermédiaires	-1,04	ns	0,04	ns	3,22	ns	1,81	ns
Petits indépendants	-6,47	ns	-5,60	ns	10,02	**	7,35	*
Employés de services directs aux particuliers	-7,83	*	-7,53	*	6,14	*	4,75	*
Autres employés	-1,77	ns	-1,32	ns	4,15	*	3,57	ns
<i>Ouvriers</i>	<i>Réf</i>							
Inactifs (hors retraités)	3,07	ns	1,97	ns	0,93	ns	1,36	ns
DIPLOÔME								
<i>Sans diplôme</i>	<i>Réf</i>							
CAP, BEP, BEPC	0,43	ns	0,04	ns	1,36	ns	1,54	ns
Bac	0,17	ns	0,09	ns	2,51	ns	1,64	ns
Bac+2	-0,25	ns	-0,18	ns	5,46	*	3,89	*
Bac+5	-4,22	ns	-4,30	ns	7,22	**	4,90	*
RAPPORT À L'IMMIGRATION								
<i>Immigrés</i>	<i>Réf</i>							
Enfants d'immigrés	7,26	**	6,29	*	-5,53	*	-4,70	*
« Nativs »	2,82	ns	2,83	ns	-9,45	****	-10,86	****
QUARTIERS								
Auteuil			-7,72	*			12,56	****
Ainay			-8,71	*			22,90	****
Batignolles			-7,41	*			12,82	****
Croix Rousse			-10,65	**			20,20	****
Riquet			-17,26	****			9,30	**
Grange Rouge			-7,77	*			5,18	*
Quartier du Port			-6,72	ns			7,73	*
ZAC du Bon Lait			-6,13	ns			3,21	ns
Navigateurs			-14,27	****			10,41	***
Armstrong			<i>Réf</i>	<i>Réf</i>			<i>Réf</i>	<i>Réf</i>
Montereau			-4,61	ns			12,58	***
Tour du Pin			-8,52	*			6,85	*
Marolles			-5,79	ns			8,39	*
La Batie			-15,33	***			5,00	ns

Tableau A5 – Modèles de régressions linéaires sur les liens de citoyenneté et les liens organiques

Variables	Liens de citoyenneté				Liens organiques			
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 1		Modèle 2	
	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité	Valeur estimée des paramètres	Seuil de significativité
Constance	-38,87	****	-41,89	****	-44,66	****	-47,21	****
SEXÉ								
Femme	-2,12	ns	-2,02	ns	-4,95	***	-4,45	**
Homme	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
ÂGE								
18-29 ans	-22,18	****	-22,09	****	35,27	****	34,17	****
30-44 ans	-18,15	****	-17,75	****	44,96	****	43,45	****
45-59 ans	-11,17	****	-10,65	****	44,62	****	43,44	****
60-74 ans	-0,37	ns	0,09	ns	14,61	****	14,46	****
75 ans et plus	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
CONFIGURATION FAMILIALE								
Solo	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Couple avec enfants	3,17	*	3,91	*	-1,54	ns	-1,98	ns
Couple sans enfants	1,24	ns	1,46	ns	-0,64	ns	-1,67	ns
Famille monoparentale	-2,68	ns	-1,93	ns	-0,17	ns	-0,39	ns
Autre situation familiale	-0,33	ns	-0,87	ns	-1,60	ns	-2,29	ns
ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER								
Moins de 2 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
2 à 4 ans	1,23	ns	0,68	ns	-1,73	ns	-2,47	ns
5 à 9 ans	4,53	*	3,76	*	-0,24	ns	-0,80	ns
10 à 19 ans	9,43	****	9,33	****	-0,07	ns	-0,52	ns
20 ans et plus	10,72	****	10,06	****	0,72	ns	-0,08	ns
STATUT D'OCCUPATION								
HLM	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Locataire du privé	-2,72	ns	-2,51	ns	4,12	*	4,22	*
Propriétaire	9,18	****	9,73	****	1,87	ns	0,40	ns
PROFESSION								
Cadres et chefs d'entreprise	11,95	****	11,03	****	8,85	**	8,38	**
Professions intermédiaires	10,69	****	10,06	****	5,05	*	4,16	ns
Petits indépendants	5,66	ns	4,65	ns	10,54	**	9,41	*

Employés de services directs aux particuliers	3,78	ns	3,33	ns	0,54	ns	-0,30	ns
Autres employés	6,27	**	5,94	*	2,29	ns	1,99	ns
Ouvriers	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Inactifs (hors retraités)	-3,02	ns	-3,01	ns	-32,70	****	-31,75	****
DIPLÔME								
<i>Sans diplôme</i>	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
CAP, BEP, BEPC	6,20	**	6,08	**	4,13	*	4,23	*
Bac	13,41	****	12,46	****	5,28	*	5,59	*
Bac+2	17,92	****	16,69	****	5,82	*	6,55	**
Bac+5	21,04	****	19,52	****	15,10	****	16,13	****
RAPPORT À L'IMMIGRATION								
<i>Immigrés</i>	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Enfants d'immigrés	27,39	****	27,64	****	-1,54	ns	-1,24	ns
« Nativs »	28,58	****	28,13	****	4,62	*	3,79	*
QUARTIERS								
Auteuil			0,85	ns			0,37	ns
Ainay			10,67	**			1,35	ns
Batignolles			2,45	ns			10,27	**
Croix Rousse			6,11	*			6,65	*
Riquet			9,81	**			6,93	*
Grange Rouge			4,09	ns			3,07	ns
Quartier du Port			0,42	ns			11,10	**
ZAC du Bon Lait			9,07	*			3,16	ns
Navigateurs			0,69	ns			3,90	ns
Armstrong			Réf	Réf			Réf	Réf
Montereau			2,46	ns			1,58	ns
Tour du Pin			3,04	ns			5,48	ns
Marolles			-1,07	ns			14,31	**
La Batie			6,74	*			11,71	**

Annexe 2 : Mode de construction des indices des différentes composantes de l'ISA

Quantifier l'intégration par les liens de filiation

Trois variables du questionnaire permettent d'approcher les liens de filiation :

- Le fait de pouvoir compter sur sa famille en cas de problèmes financiers [PBFIN_FAM] : 65 % des individus estiment pouvoir le faire.
- Le fait d'avoir ou d'avoir eu des enfants [ENF]. Deux tiers des habitants des quartiers d'enquête (66 %) ont eu des enfants ou vivent actuellement avec des enfants.
- Le fait de répondre « sa famille » à l'une ou l'autre des deux questions pour nommer le type de personnes que l'enquêté voit ou avec lesquelles il communique le plus souvent. Deux tiers des personnes nomment effectivement leur famille à l'une ou l'autre des deux questions concernées. Cependant, l'interprétation de cette variable [RSX_FAM] est limitée puisque les liens familiaux ne sont ici traités que de façon relative à d'autres types de liens (les amis, les collègues ou d'autres personnes). C'est la raison pour laquelle nous faisons dépendre le nombre de points associés à chaque modalité de réponse à cette question à la réponse aux autres questions.

Logique de construction de l'indice (Tableau A6): chaque variable vaut 33 points. Pour tenir compte de son caractère relatif, la variable RSX_FAM a été rendue dépendante de la variable PBFIN_FAM²⁷. L'indice manuellement construit vaut entre 0 et 100, il est ensuite centré à 0 et réduit (écart-type à 100).

TABLEAU A6 – LOGIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INDICE DE LIENS DE FILIATION

	PBFIN_FAM =1				PBFIN_FAM =0			
	RSX_FAM =1		RSX_FAM =0		RSX_FAM =1		RSX_FAM =0	
	ENF =1	ENF =0	ENF =1	ENF =0	ENF =1	ENF =0	ENF =1	ENF =0
Indice	100	66	83	50	66	33	33	0

Quantifier les liens électifs

Les liens électifs sont approchés par quatre variables et dix modalités :

- Le fait d'avoir un conjoint cohabitant [CONJOINT], ce qui est le cas de la moitié des habitants des quartiers enquêtés.
- Le fait d'être intégré par la religion [RELIGION], à savoir soit fréquenter un lieu de culte au moins une fois par mois (peu importe le lieu), soit répondre que les personnes que l'enquêté voit ou avec lesquelles il communique sont notamment liées à la religion.

²⁷ Si l'enquêté répond oui à RSX_FAM, cela vaut dans tous les cas 33 points. Mais s'il répond non, on fait dépendre l'interprétation de ce « non » (relatif) de la variable PBFIN_FAM : dans le cas où il peut compter sur sa famille en cas de problème financier, on attribue un nombre de points moyen (17), sous-entendant que ce n'est pas qu'il ne voit pas ou ne communique pas avec sa famille mais que c'est peut-être avant tout parce que ses autres relations sont importantes ; dans le cas où il ne peut pas compter sur sa famille en cas de problème financier, la modalité vaut 0.

- Le fait de pouvoir compter sur un ami, un collègue ou un habitant de son quartier en cas de problèmes financiers [PBFIN] : 26 % des habitants des quartiers enquêtés déclarent pouvoir compter sur un ami, un collègue ou un habitant de son quartier en cas de problème financier.
- L'intégration par les relations de voisinage approchée par une variable synthétique [VOIS], construite à partir des visites, échanges de services et conversations avec le voisinage immédiat et les autres habitants du quartier (ou de la commune). La variable se décline en quatre modalités : 1. Pas de relations (ou presque) [PAS_REL] (15 %) ; 2. Peu de relations [PEU_REL] (32 %) ; 3. Plus de relations [PLUS_REL] (23 %) ; 4. Beaucoup de relations [BCP_REL] (30 %).

Logique de construction de l'indice (Tableau A7): chaque variable vaut 25. Avoir ou pas un conjoint, un lien avec la religion et pouvoir compter sur un ami, un collègue ou un habitant du quartier en cas de problème financier sont des variables dichotomiques : elles valent 0 ou 25. Les relations de voisinage valent 0, 8, 16 ou 25 selon qu'il y en a pas, peu, plus ou beaucoup. L'indice manuellement construit vaut entre 0 et 100, il est ensuite centré à 0 et réduit (écart-type à 100).

TABLEAU A7 – LOGIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INDICE DE LIENS ÉLECTIFS

		CONJOINT =1															
		RELIGION =1								RELIGION =0							
		PBFIN =1				PBFIN =0				PBFIN =1				PBFIN =0			
		VOIS				VOIS				VOIS				VOIS			
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Indice	75	83	91	100	50	58	66	75	50	58	66	75	25	33	41	50	
	CONJOINT =0																
		RELIGION =1								RELIGION =0							
		PBFIN =1				PBFIN =0				PBFIN =1				PBFIN =0			
		VOIS				VOIS				VOIS				VOIS			
Indice	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
	50	58	66	75	25	33	41	50	25	33	41	50	0	8	16	25	

Quantifier les liens de citoyenneté

Les liens de citoyenneté sont approchés avec deux variables et sept modalités :

- Le fait d'avoir 0, 1 ou 2 ou plus activités militantes (bénévole, membre actif ou membre du bureau d'une association, d'un syndicat, d'un parti politique ou d'une autre organisation) (incluant dans le quartier, le conseil syndical ou une association de locataires). 12 % des habitants des quartiers étudiés en ont 2, 21 % en ont une et 67 % n'ont aucune activité militante.
- Le rapport au vote et à la citoyenneté, qui se décline selon que l'enquêté n'a pas le droit de vote (il est étranger ou privé de droits) (8 %), n'est pas inscrit sur les listes électorales (mais a le droit de vote) (15 %), est inscrit sur les listes mais n'a pas voté ou n'a voté qu'à une des deux élections municipales et présidentielles (20 %) ou a voté aux deux élections (58%)

Logique de construction de l'indice (Tableau A8) : chaque variable vaut 50. Les activités militantes valent 0, 25 ou 50 selon que l'enquêté en déclare 0, 1 ou 2. Le vote vaut 0 si l'enquêté n'a pas le droit de vote, 17 s'il est non inscrit sur les listes électorales, 34 s'il est inscrit mais n'a voté qu'au maximum

à une élection, 50 s'il a voté aux deux élections. L'indice manuellement construit vaut entre 0 et 100, il est ensuite centré à 0 et réduit (écart-type à 100).

TABLEAU A8 – LOGIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INDICE DE LIENS CITOYENS

0 activité militante		1 activité militante		2 activités militantes ou plus	
	Indice		Indice		Indice
Pas droit de vote	0	Pas droit de vote	25	Pas droit de vote	50
Non inscrit	17	Non inscrit	42	Non inscrit	67
0-1 vote	34	0-1 vote	59	0-1 vote	84
2 votes	50	2 votes	75	2 votes	100

Quantifier les liens organiques

Les liens organiques sont approchés par deux variables et cinq modalités :

- Le fait d'être en emploi et la protection de cet emploi, qui se décline en emploi de fonctionnaire ou en CDI à temps plein (43 %), en emploi en contrat court ou à temps partiel (16 %) ou en non emploi au moment de l'enquête (retraite, chômage, autre inactivité) (41 %)
- L'importance des relations professionnelles, approchée par la question « En dehors de votre famille, les personnes que vous voyez ou avec lesquels vous communiquez sont-elles liées à » et la modalité « votre vie professionnelle (hors du lieu de travail) », choisie par 47 % des habitants des quartiers étudiés.

Logique de construction de l'indice (Tableau A9): chaque variable vaut 50. L'emploi en contrat court ou à temps partiel vaut 25. Les relations professionnelles sont approchées par une variable dichotomique et valent donc 0 ou 50. L'indice manuellement construit vaut entre 0 et 100, il est ensuite centré à 0 et réduit (écart-type à 100).

TABLEAU A9 – LOGIQUE DE CONSTRUCTION DE L'INDICE DE LIENS ORGANIQUES

	Emploi stable		Emploi en contrat court ou à temps partiel		Sans emploi	
	Relations pro	Pas de relations pro	Relations pro	Pas de relations pro	Relations pro	Pas de relations pro
Indice	100	50	50	25	25	0

L'indice d'intégration sociale a-spatiale (ISA) est le résultat de la somme des quatre indices d'intégration sociale par les liens construits manuellement. Avant standardisation, il varie théoriquement entre 0 et 400 et en pratique entre 16 et 400. Il est ensuite centré (moyenne à 0) et réduit (écart-type à 100).